

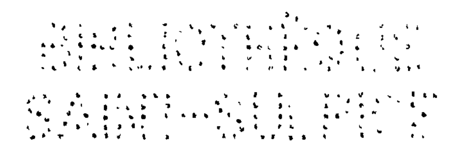
CANADA

LA COLONISATION AGRICOLE DANS L'OUEST

PAR

M. Robert DE VOS,
Vice-Consul adjoint au Consulat général de Belgique à Ottawa.

Extrait du RECUEIL CONSULAIRE BELGE
(T. 112.)



BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49
1901

Consulat général de Belgique au Canada.

Ottawa, le 21 mars 1901.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport élaboré par M. De Vos, vice-consul adjoint au Consulat général, à la suite du voyage d'exploration qu'il a effectué dans l'Ouest canadien. M. De Vos a trouvé auprès du gouvernement du Dominion et de ses fonctionnaires un accueil et un appui qui lui ont grandement facilité sa tâche.

Agréez, etc.

E. DONNER,
Consul général de Belgique au Canada.

La colonisation agricole dans l'Ouest.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport qui traite de l'intérêt que présentent les entreprises agricoles dans une partie du Canada.

Le Dominion met tout en œuvre pour attirer les éléments indispensables à son développement économique, en favorisant l'immigration des travailleurs et des capitaux étrangers.

Les capitaux lui viendront de partout où il y en a à la recherche de placements fructueux, lorsque ses ressources variées et inépuisables seront mieux connues qu'elles ne le sont encore. Mais cette question des capitaux intéresse plutôt l'industrie et ne trouvera une place restreinte dans cette étude, plus spécialement consacrée à la culture proprement dite, qu'à propos de l'élevage et de

la crêmerie qui s'y rattachent, ainsi que du crédit agricole qui est son auxiliaire indispensable dans certains cas.

Quant aux travailleurs, particulièrement les agriculteurs, le Canada en a déjà vu venir et en verra encore arriver en grand nombre de la partie orientale de l'Europe. Ils lui viennent aussi des contrées du nord de l'Europe où la culture est en décroissance depuis plusieurs années.

La Belgique lui en a fourni également, mais en petit nombre seulement, parce que, dans notre pays, la perspective d'un bien-être plus grand est le seul mobile qui pousse à l'émigration. Limitée à ces proportions, elle n'absorbe que les forces inutilisées et ne saurait causer aucune appréhension.

Je me félicite d'avoir pu prendre part à une exploration dont était chargé un ingénieur agricole belge dans le but d'étudier les ressources qu'offrent, au point de vue d'entreprises agricoles, les vastes et fertiles régions du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, sur lesquelles le gouvernement de la Fédération canadienne s'attache à attirer l'attention comme sur une terre promise ouverte aux cultivateurs à qui les pays congestionnés de la vieille Europe n'ont plus de terres à offrir.

Le temps dont nous disposions ne suffisait pas pour faire une étude générale de l'agriculture au Canada, tout intéressante qu'elle nous parût. Nous devions nous borner à l'objet essentiel de notre exploration, celui de rechercher les contrées peu ou pas cultivées encore, offrant les meilleures conditions pour la colonisation, ainsi que de nous renseigner sur les procédés de culture et les industries agricoles qu'il convient d'y mettre en œuvre.

Ce projet, bien vaste déjà, nous ne pouvions le réaliser sans guide et nous lancer dans l'immensité de l'Ouest canadien.

M. James Smart, le distingué vice-ministre de l'intérieur, et M. Francis Pedley, le surintendant de l'immigration, voulurent bien nous tirer d'embarras en nous fournissant, à Ottawa déjà, nombre d'indications précieuses et en confiant la direction de nos mouvements à M. F. Mac Creary, le commissaire de l'immigration à Winnipeg.

Non moins gracieuse à notre égard s'est montrée, à Montréal, la direction du chemin de fer Canadien Pacifique, qui, pour nous faire connaître les terres qu'elle offre en vente le long de ses lignes, nous a mis en relation avec son Land commissioner (com-

missaire de ses terres) M. Hamilton, ainsi qu'avec son adjoint M. Griffin, tous deux à Winnipeg, et nous a offert les parcours dont nous pouvions avoir besoin sur ces lignes.

Toutes les cartes et publications dont nous pouvions avoir à nous servir furent mises à notre disposition, tant par le ministre de l'intérieur que par la direction du chemin de fer.

Ces dispositions prises, il nous restait à attendre pour nous mettre en route que les chemins que nous devions suivre, en nous éloignant des lignes ferrées, et qui étaient encore détrempés par le dégel, fussent devenus praticables.

Nous avons profité de ce répit obligatoire pour visiter à plusieurs reprises la ferme modèle d'Ottawa, qui, sous la savante direction de M. Williams Saunders et avec le concours de ses adjoints : MM. J. H. Grisdale, pour la culture; W. T. Macoun, pour l'horticulture; F. T. Schutt, pour le laboratoire de chimie; James Fletcher pour l'entomologie et la botanique, et A.-G. Gilbert, pour l'élevage et la laiterie, préside à la propagation dans toutes les parties du pays des procédés dont l'étude préparatoire lui est confiée.

Ma tâche se bornait à me rendre compte par moi-même des ressources de ces contrées lointaines sur lesquelles on ne possède guère que les données publiées par le gouvernement canadien dans un but de propagande, et encore de celles seulement que je serais à même de visiter, ainsi qu'à m'enquérir de la condition des Belges qui s'y sont déjà fixés et dont l'expérience devait, tout autant que mes impressions personnelles, contribuer à la formation de mon opinion sur l'avenir réservé à nos compatriotes qui seraient tentés de suivre leur exemple.

Je m'acquitte de cette tâche en toute indépendance, et me réservant de dire quelques mots seulement des parages sur lesquels je n'aurai pu jeter qu'un coup d'œil furtif en passant.

Pour suivre l'ordre chronologique, je devrais tout d'abord parler des visites à la ferme expérimentale d'Ottawa; mais, comme je crois bien faire de donner quelques détails intéressants à ce sujet, j'y consacrerai un chapitre plus loin et je passe au compte rendu de mon voyage.

D'Ottawa à Winnipeg.

Partis d'Ottawa, le 13 avril 1900, nous avons, après un trajet



de 2,000 kilomètres, accompli en quarante-quatre heures, atteint Winnipeg où nous devions commencer nos explorations.

Un voyage en chemin de fer ne donne qu'une idée bien superficielle du pays que l'on traverse; aussi n'ai-je que peu de chose à dire sur cette première étape au travers de la province d'Ontario, d'un bout à l'autre.

D'Ottawa à Mattawa, le long des rives de la rivière Ottawa, le terrain est parsemé de marais, de bois en partie incendiés et de terres cultivables qui, à raison des pierres et des souches qui s'y rencontrent, ne sauraient êtres classées parmi celles de culture facile, quoiqu'on les dise avantageuses.

Entre Mattawa et Nipissing s'étend une partie de la région connue sous le nom de Nouvel-Ontario, très accidentée, couverte de forêts et de prairies naturelles. Le sol en paraît propre à la culture et à l'élevage et il se fait depuis quelque temps une propagande active en vue de sa colonisation.

A partir de Nipissing, sur le lac du même nom, jusqu'à Port Arthur, sur le lac Supérieur, la contrée est sauvage, rocheuse, boisée par places, mais ses gisements minéraux et ses forêts font l'objet d'exploitations importantes.

Puis on pénètre dans les districts de la baie du Tonnerre (Thunder Bay) dont la frontière est formée au sud-ouest par le lac Supérieur, et de la rivière de la Pluie (Rainy River) qui touche au Manitoba. L'un et l'autre contiennent de vastes étendues de terres très fertiles traversées par le chemin de fer Canadien-Pacifique. Il n'en a été jusqu'ici mis en culture qu'une faible partie, mais avec des résultats assez encourageants, dit-on, pour faire bien augurer de l'avenir réservé aux colons qui voudront s'y établir.

A Rat Portage (portage du Rat), nous longeons le Clear Water Lake (lac de l'Eau claire), accessible par des chenaux de grande profondeur aux bateaux du Lake of the Woods (lac des Bois), et 133 kilomètres plus loin nous rencontrons la frontière du Manitoba, où se révèlent les premiers signes du voisinage de la Prairie, où commence le Grand-Ouest, le grenier à céréales du Canada qui s'étend d'une seule venue jusqu'au pied des contreforts des montagnes Rocheuses et qui, à partir de Winnipeg, fera l'objet de nos investigations.

Bientôt nous l'atteignons, la vraie Prairie, et plus nous y péné-

trons, plus nous sommes frappés par le contraste qu'elle offre avec le pays accidenté d'où nous sortons. Tout ce qui fixait le regard, tout ce qui faisait saillie sur le sol paraît s'enfoncer et disparaît jusqu'à ce que l'horizon forme un cercle complet. Le regard plane sur une immensité, à peine coupée de place en place par des touffes de buissons ou des bouquets d'arbres. L'impression première est celle d'un calme et d'un repos qui charment, de l'arrivée au port après un long voyage. Elle était encore pour nous celle de la satisfaction de pénétrer enfin dans les régions qui devaient faire l'objet de nos études. L'impression du cultivateur immigrant doit être analogue à la vue de ces terres d'une étendue infinie et d'une fertilité proverbiale, de ces terres dont il vient demander une part qu'il espère bien posséder en toute propriété et dont il voit déjà, en imagination, l'abondante moisson onduler à perte de vue.

A Winnipeg (Manitoba).

Nous arrivons à Winnipeg, où nous trouvons M. Mc Creary, commissaire de l'immigration, à qui nous sommes recommandés. Il prend charge de nous et délègue M. Speers, agent général de colonisation, pour nous montrer la ville, en attendant que les dispositions pour la continuation de notre voyage aient été complétées. La ville compte environ 50,000 habitants; tracée en damier comme toutes les cités nouvelles de l'Amérique, ses rues sont larges, sillonnées de tramways électriques, assez mal empierrées, à l'exception d'une seule, pavée de cylindres de cèdre et de quelques autres bien asphaltées. Par-ci par-là, quelques belles constructions : les édifices à l'usage du gouvernement provincial, la poste, les banques, l'hôpital, l'asile, etc.; puis, dans le centre des affaires, les grands bâtiments ne contenant que des bureaux et des magasins; enfin, dans les quartiers de la rivière Assiniboine, les habitations particulières, du genre villa, quelques-unes fort belles, construites en pierre, d'autres en bois nu ou avec revêtement d'une demi-brique, séparées les unes des autres et entourées d'un peu de gazon et d'arbres. Quelques parties de la ville présentent un air de campagne, d'improvisé à la hâte et forment un ensemble inachevé; mais rien en cela ne doit étonner si l'on songe que, il y a trente ans, Winnipeg, appelé d'abord Assiniboïa, n'était qu'un bourg de 100 habitants.



Situé au confluent de la rivière Rouge (Red River) et de la rivière Assiniboïa, au centre de la contrée peut-être la plus fertile du monde, sur la route que devaient suivre les produits du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest pour être dirigés sur les marchés de l'Ontario et des États-Unis, Winnipeg grandit à mesure que l'immigration se porta vers ces contrées. Il devint un centre commercial de plus en plus important, à partir du moment où le chemin de fer Canadien-Pacifique en fit le point de jonction des deux premières lignes qu'il construisit, l'une au travers des Territoires Nord-Ouest et la Colombie anglaise, l'autre vers le Dakota (États-Unis). Une nouvelle impulsion fut donnée à sa prospérité lorsque l'on construisit la ligne du même chemin de fer qui le reliait aux provinces d'Ontario et de Québec, ainsi qu'aux ports de l'Atlantique.

Aujourd'hui, Winnipeg est devenu la métropole commerciale de l'Ouest et sa bourse des grains règle la cote des céréales de cette région.

Saint Boniface. — En face de Winnipeg, sur la rive droite de la Red River, se trouve la petit ville de Saint-Boniface, édifiée à l'extrémité septentrionale du domaine, d'environ 8,000 hectares, donné jadis par le gouvernement à Mgr Taché, en sa qualité d'archevêque de Saint-Boniface, à qui a succédé depuis quelques années Mgr Langevin.

Elle comprend plusieurs beaux édifices : le collège dirigé par les PP. jésuites, l'hôpital et la maternité, l'hôtel de ville, l'archevêché, la cathédrale, l'école pour les enfants d'Indiennes, et quelques centaines de maisons presque toutes en bois et d'un aspect modeste.

Sa population, de même que celle de tout le domaine archiépiscopal, se compose de canadiens-français, d'un grand nombre de métis et de quelques immigrants d'origine étrangère, tous catholiques.

Les terres de cette colonie mises en culture jusqu'ici, sont en partie affermées par l'archevêché qui ne les vend qu'à un prix supérieur à celui auquel on peut en obtenir de qualité analogue aux alentours de Winnipeg.

Il en reste encore beaucoup de vacantes sur lesquelles peuvent s'établir les nouveaux venus qui, outre la rémunération matérielle de leur travail, recherchent la satisfaction de vivre dans un milieu

où leurs convictions religieuses sont partagées, et de jouir des avantages de la solidarité qui leur épargne les inconvénients ou les mécomptes de l'isolement.

Il est vrai que pareils avantages comportent des charges assez lourdes qui, pour ne pas être toutes obligatoires, ne sauraient être répudiées sans porter atteinte dans une certaine mesure, tout au moins, à la solidarité et à l'appui moral dont ces charges sont l'équivalent.

En somme, le régime qui préside aux destinées de cette colonie diffère assez sensiblement de celui que les immigrants trouveraient ailleurs, pour que je considère inutile d'en parler plus longuement, d'autant plus que ceux qui seraient tentés de lui accorder la préférence, pourront, en allant la visiter à leur passage inévitable par Winnipeg, se rendre compte par eux-mêmes des conditions qu'ils y rencontreraient.

Renseignements généraux.

Nos séjours successifs à Winnipeg furent consacrés à recueillir les informations utiles sur le pays que nous devions parcourir, à conférer à plusieurs reprises avec M. Mc Creary, ainsi qu'avec M. Griffin, commissaire adjoint des terres de la Compagnie du chemin de fer Canadien Pacifique, et à faire plusieurs visites, notamment à Mgr Langevin et à M. Bernier, sénateur fédéral pour Saint-Boniface, qui nous ont l'un et l'autre, avec la plus grande bienveillance, communiqué les résultats de leur longue et consciencieuse étude de la colonisation au Canada.

Ces entrevues, ainsi que notre propre expérience, nous ont donné du pays une idée générale qu'il est bon de consigner à cette place, afin de ne pas avoir à y revenir à chaque déplacement.

Arpentage. — Les terres colonisables du Manitoba et du Nord-Ouest sont comprises entre le 95e et le 115e degré longitude ouest de Greenwich, et le 49e et 54e parallèle nord, soit une étendue d'environ 750,000 kilomètres carrés, surface d'eau incluse.

Cette étendue n'est pas encore complètement arpentée. On continue à la diviser en quadrilatères de 6 milles de côtés, appelés « townships », limités à l'est et à l'ouest par des méridiens terrestres, au nord et au sud par des parallèles, et contenant 36 subdivisions de 1 mille carré, pour autant que la convergence des méridiens permette de se rapprocher de cette superficie.

Les 36 sections d'un township sont superposées en 6 séries de 6, et numérotées de 1 à 36 en commençant par le coin sud-est.

Les sections à numéros pairs, sauf 8 et 26 qui appartiennent à la Compagnie de la baie d'Hudson, sont la propriété du gouvernement fédéral, et sont ouvertes gratuitement à la colonisation. Celles à numéros impairs appartiennent au Canadian Pacific Railway ou à d'autres compagnies de chemins de fer, à l'exception toutefois des sections nos 11 et 29 qui sont réservées comme dotation pour les besoins de l'instruction publique.

On désigne la position des townships par rapport à des méridiens initiaux tracés par le service de l'arpentage et qui correspondent aux longitudes suivantes :

Le méridien initial principal	à 97° 27′ 9″6 L. W.
Le deuxième méridien initial.	à 102° L. W.
Le troisième » »	à 106° »
Le quatrième » »	à 110° »
Le cinquième » »	à 114° »

Les townships bornés à l'est par un méridien initial forment ce que l'on appelle la première rangée à l'ouest de ce méridien et sont numérotés à partir du 49e parallèle (frontière des États-Unis) vers le nord.

Les townships situés immédiatement à l'ouest de cette première rangée forment la seconde rangée à l'ouest du méridien désigné et sont numérotés de la même façon.

Les cartes agricoles indiquent cette répartition.

Pour déterminer, par exemple, la position du township 17, rangée XIX ouest, 2e méridien, on cherchera le 2e méridien qui correspond comme il a été dit au 102° L. W. Greenwich, on comptera 19 rangées vers l'ouest en suivant le 49e parallèle, puis on comptera jusqu'au 17e quadrilatère vers le nord. C'est le township cherché, celui dans lequel se trouve Regina, capitale des territoires du Nord-Ouest.

Les rangées sont toujours désignées à l'ouest d'un méridien initial déterminé, sauf celles qui se trouvent à l'est du méridien initial principal, dans la province du Manitoba.

Les lots gratuits donnés par le gouvernement représentent chacun le quart d'une des 36 sections d'un township, soit 1/144e de

township; ils ont, par conséquent, un demi-mille de long sur un demi-mille de large et une superficie de 800 × 800 = 640,000 mètres carrés ou 64 hectares.

Le système d'arpentage décrit ci-dessus s'applique à toutes les terres du domaine de la couronne, ainsi qu'à celles de la Compagnie de la baie d'Hudson, de la province du Manitoba, des compagnies de chemins de fer et des particuliers. Il ne s'applique pas aux terres réservées aux Indiens, à celles concédées aux métis sous la désignation de lots de rivière.

Nature des terres et modes de culture. — Les terres comprises dans le vaste territoire de l'Ouest Canadien, arrosé par les cours d'eau de deux bassins hydrographiques, tributaires les uns de l'océan Atlantique, les autres des mers arctiques; ces terres, dis-je, quoique partout recouvertes d'une végétation de même apparence, présentent nécessairement entre elles de très grandes différences, non seulement d'une région ou zone à l'autre, mais encore d'une parcelle à l'autre.

Les études et les analyses entreprises simultanément avec l'arpentage et plus tard à la ferme expérimentale d'Ottawa ont, il est vrai, fourni des données partielles intéressantes, mais elles ne sont pas assez complètes pour servir de base à des appréciations d'ensemble; au surplus, elles ne suffisent pas plus que l'examen du sol par un expert, tout compétent qu'il puisse être, pour conclure avec certitude au degré de productivité de ce sol, sans faire entrer en ligne de compte les conditions climatériques et hygrométriques auxquelles il est soumis.

Aussi notre voyage fut-il combiné par les fonctionnaires du gouvernement et de la Compagnie du Canadien Pacifique, de façon à nous faire visiter les terres disponibles les plus fertils, depuis celles où les conditions climatériques ne laissent rien à désirer, jusqu'à celles que l'on dit être exposées à des accidents météorologiques dont les conséquences peuvent être prévenues par un choix judicieux des espèces mises en culture, ainsi que par le réchauffement artificiel du sol, problèmes que les fermes expérimentales sont déjà parvenues à résoudre avec quelque succès et dont je parlerai au chapitre consacré à ces établissements.

Nous avons également été mis à même de nous former une opinion générale des avantages plus ou moins grands qu'offrent dif-

férentes régions au point de vue, soit de la grande culture, soit de la culture mixte, soit encore de l'élevage seulement.

La culture exclusive du blé donne, en de bonnes années, des résultats superbes.

M. Bedford, le surintendant de la ferme expérimentale de Brandon, en indique le prix de revient dans une brochure publiée l'année dernière et dont je reproduis les chiffres ci-après :

Coût de culture par acre = 40 1/2 ares.

	Dollars.
1 labourage	1.25
2 hersages	0.20
2 cultures	0.40
Semences	0.75
Ensemencement	0.22
Liage des gerbes	0.33
Cordes	0.20
Dressage des gerbes (bottelage)	0.16
Mise en meules	0.60
Battage	1.46
Transport au marché ou à l'élévateur (4 milles)	0.29
Intérêts 6 p. c. sur le prix de la terre évaluée à 15 dollars l'acre	1.80
Usure du matériel	0.20
Total par acre pour une production de 29 bushels	7.86

Au prix le plus bas que le blé du Manitoba ait atteint sur place, 50 cents le minot (bushel), les 29 minots eussent produit brut 14.50 dollars et laissé au cultivateur un bénéfice net de 6.64 dollars par acre, soit 16.35 dollars ou 85 fr. 60 c. par hectare.

Le rendement de 29 bushels est au-dessus de la moyenne des vingt dernières années, mais il n'est certes pas supérieur au rendement moyen des terres qui ont nécessité autant de frais d'achat et de culture qu'en indique le tableau de M. Bedford.

Cette culture a fait la fortune d'un certain nombre de cultivateurs qui passent pour les plus riches de la contrée. Elle n'est pourtant pas à recommander, à cause des mécomptes complets que peut causer une mauvaise récolte.

Le colon ordinaire, propriétaire de 60 hectares seulement, obligé d'assurer sa subsistance sans posséder encore de réserves, ne saurait l'entreprendre sans imprudence.

D'ailleurs, les grandes surfaces, indispensables pour ce genre de culture, deviennent de jour en jour plus difficiles à acquérir.

La culture variée et mixte se recommande par les considérations suivantes :

Elle permet de tirer le parti le plus utile d'un terrain qui est rarement uniforme ;

Elle tend à prévenir les calamités lorsque, par suite d'une cause quelconque, la récolte de la plante que l'on aurait cultivée à l'exclusion des autres est compromise ;

Elle tend à diminuer les conséquences fâcheuses de la dépréciation commerciale d'un produit déterminé ;

Elle permet une rotation des cultures et obvie de la sorte à l'épuisement du sol ;

Elle tend à la mise en activité de toutes les forces de la ferme, et cela à toutes les époques de l'année, surtout lorsqu'elle se combine à l'élevage.

Je ne tenterai pas de faire le calcul du rendement que peut donner l'ensemble des nombreux éléments de la culture mixte — il dépend beaucoup de l'intelligence et du savoir-faire du colon —, mais je signalerai à ce propos le bénéfice spécial que, dans l'exploitation agricole mixte, le cultivateur retire du bétail.

Il n'y a pas bien longtemps encore que, faute d'installations spéciales et de bonnes routes vers les grands marchés, l'élevage ne se faisait qu'en vue de la boucherie et donnait alors déjà des résultats satisfaisants.

Mais les mesures prises par le gouvernement (et dont le détail sera donné plus loin) afin d'encourager les industries laitières, son appui pécuniaire pour l'installation de beurreries, de fromageries et de réfrigérateurs, l'enseignement pratique donné par ses agents envoyés en tournée, l'amélioration des races par l'importation d'animaux reproducteurs des meilleurs types connus, ont amené le colon à se rendre compte de tous les bénéfices additionnels que, moyennant peu de soins, il pourrait retirer du lait de ses troupeaux, sans en diminuer très sensiblement la valeur pour l'abatage.

Sous cette impulsion bien comprise et systématique, les industries laitières prennent un développement rapide, constaté par les statistiques. En 1891, il y avait au Manitoba 8 beurreries et 23 fromageries ; en 1898, 31 beurreries et 35 fromageries. La production du Manitoba était, en 1899, de 2,357,049 livres



anglaises de beurre, valant 383,578 dollars, soit 16 1/3 cents par livre, et de 848,587 livres anglaises de fromage, valant 86,980 dollars, soit 10 1/4 cents par livre.

Ces produits prennent une place importante dans les exportations du Canada. Ils s'expédient principalement à destination des marchés anglais et en quantités plus grandes d'année en année.

La progression de ces exportations a été :

En 1896 par rapport à 1895	. . . .	7 p. c.
En 1897 » à 1895	. . . .	17 »
En 1898 » à 1895	. . . .	39 »
En 1899 » à 1895	. . . .	40 »

Les prix moyens n'ont que peu varié pendant ces cinq années. Ils étaient, pour les deux produits réunis, de 10 cents (52 centimes) en 1895 et de 9 3/4 cents en 1899. Le beurre seul fut vendu, en 1895, à 19 cents et, en 1899, à 18.3 cents.



L'élevage en grand, le « Ranch » comme on dit ici, n'est guère à la portée ou de la compétence de l'immigrant ordinaire. Il est plutôt du domaine du capitaliste et exige, en tout cas, un apprentissage préalable. J'en ferai l'objet d'un chapitre spécial.

Ethnographie. — Toutes les races sont représentées au Canada ; toutes aussi, à l'exception des races jaunes dont on s'attache à empêcher l'immigration et l'établissement, ont contribué et contribuent encore à la colonisation de l'ouest canadien.

Les métis, descendants du personnel de race blanche de la compagnie de la baie d'Hudson et de femmes indiennes, s'y trouvaient lorsque les territoires de cette compagnie furent cédés à la fédération canadienne.

Des Canadiens-Français de la province de Québec et des Anglais d'Ontario vinrent s'y établir lorsque, après avoir commencé l'organisation administrative du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement y attira les colons sans distinction de nationalité en leur offrant gratis un « homestead » (foyer ; terme canadien = établissement) de 160 acres, soit 64 hectares de terres de culture, à l'endroit de leur choix. Puis vinrent des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Français, des Allemands, des Suédois, des Norvégiens, des Islandais, des Russes, qui se dispersèrent dans le pays s'établissant selon leur fantaisie, et encore des Menno-

nites, des Galliciens et des Doukhobortsi qui, ont chacun pour principe de s'isoler autant que possible des autres nationalités et de former des groupes compacts, fermés à ceux qui ne sont pas des leurs.

Je n'ai aucune particularité bien saillante à signaler en ce qui concerne les agglomérations formées par les colons des différentes races germanique, anglo-saxonne et latine, sauf cependant au sujet des colonies mennonites. Les colons de race slave, Galliciens et Doukhobortsi, méritent également notre attention spéciale. Je consacrerai à ces trois catégories d'habitants de courtes notices pour passer ensuite aux métis canadiens qui se distinguent de tous les autres colons par le caractère et les mœurs, et j'intercalerai quelques réflexions dont les immigrants belges pourront tirer profit.

Mennonites. — Les Mennonites constituent une secte religieuse qui applique dans son sein les préceptes du christianisme avec un zèle tout puritain. Le sentiment de charité est très développé chez eux.

Sans aller jusqu'au communisme, ils pratiquent une solidarité qui se traduit par l'appui que la communauté toute entière prête à chacun de ses membres, quelle que soit sa condition relative, dans toutes les circonstances. Ils s'entr'aident avec un dévouement désintéressé, se prêtent mutuellement leurs instruments et machines aratoires, bref, ont conservé dans leur nouvelle patrie les louables habitudes qui les caractérisent en Europe.

Le pauvre, le nouvel arrivant, peut compter sur l'aide matérielle, même pécuniaire, du plus fortuné que lui pour s'établir ou traverser les crises de l'existence de colon.

Cette solidarité est si bien connue que le crédit de chacun d'eux est, pour ainsi dire, mesuré sur celui de la communauté. On cite à ce propos l'exemple d'une banque qui s'est contentée de deux signatures pour une avance de 150,000 francs à employer dans l'intérêt commun.

Leurs colonies anciennes, prospères, viennent en aide aux jeunes agglomérations de leur secte qui se fondent un peu partout dans l'ouest et j'aurai l'occasion de citer plus loin l'exemple de plusieurs colonies de la Saskatchewan qui, menacées dans leur existence, ont été sauvées par les Mennonites du Manitoba.



Leurs principes leur défendent de tuer. Ils se sont expatriés pour ne pas devoir être soldats ; ils sont végétariens pour ne devoir abattre ni bétail ni gibier ; ils ne possèdent pas d'armes à feu. On dirait cependant qu'il y a une tendance parmi eux à se départir de règles aussi rigoureuses.

L'ivresse est inconnue chez eux et s'ils font peut-être en secret usage de liqueurs, il n'existe pas de débits dans leurs colonies, où l'on ne trouve même pas d'auberges. Ils suppléent à l'absence de ces dernières en donnant l'hospitalité aux voyageurs qui passent, en n'exigeant le plus souvent qu'une faible indemnité.

Ils sont laborieux, sobres et économes, d'une persévérance à toute épreuve, et c'est à ces qualités, jointes à leur organisation sociale mutualiste, qu'il faut attribuer l'accroissement rapide et la prospérité de toutes leurs colonies.



On peut se former une idée de l'aisance qui règne parmi eux par le calcul qui a été fait en 1897 dans la municipalité de Rheinland, de l'avoir moyen de chaque famille sans distinction de métiers ni de professions, calcul qui a accusé 40 hectares de terres cultivées, 4 chevaux, 5 têtes de bétail, 4 porcs et 1 mouton, sans compter les constructions de tous genres, le matériel agricole et les marchandises en vente.

Leurs champs présentent le plus bel aspect. Je n'en ai pas vu de plus beaux. Leurs récoltes dépassent en général celles de leurs voisins, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité.

Leurs fermes et les dépendances de celles-ci sont tenues avec un soin extrême qui ne s'étend pas toujours à leurs habitations.

Alors que les colons dans l'ouest bâtissent leur habitation sur leur terre de telle sorte que leurs villages ne sont en somme qu'un assemblage de fermes distantes de plusieurs centaines de mètres l'une de l'autre, les Mennonites persistent à construire un noyau d'agglomération à l'européenne, où ils vivent ensemble et d'où ils se rendent chacun à leur terre pour la cultiver. Ici encore donc, l'union est plus grande que chez les autres colons.

Les centres mennonites offrent un bel exemple du groupement des forces qui, au Canada comme en tout pays peu peuplé, constitue l'élément de succès le plus efficace. Ses avantages consistent en une assistance mutuelle, sage, pondérée, proportionnée aux besoins de chacun, tant sous le rapport du travail que du crédit ; ses bienfaits, en une communauté de sentiments, de

croyances, de mœurs, de sympathies qui sauve du mal du pays et des découragements.

Galliciens et Doukhobortsi. — Les premiers Galliciens sont arrivés il y a trois ou quatre ans. Comme les Mennonites, ils sont disséminés par groupes dans le Manitoba et dans les Territoires du nord-ouest.

Les Doukhobortsi ne sont venus au Canada qu'en 1899, mais en très nombreux contingents.

Ces deux catégories de colons de race slave sont connues en Belgique et surtout à Anvers, où, par leurs costumes caractéristiques, ils attirent l'attention lorsqu'ils traversent la ville de la gare au port.

Ils sont au Canada l'objet d'une certaine défiance de la part des autres colons, qui, surtout au commencement, voyaient d'un mauvais œil cet afflux de gens dont la langue, voire même l'existence, leur étaient inconnues.

Ce fut là le mobile des attaques dirigées contre les Galliciens d'abord et contre les Doukhobortsi ensuite. La différence de religion, de coutumes, d'idiome, constituait une cause d'éloignement et donnait lieu à des idées erronées sur leur valeur comme colons et les avantages de leur voisinage.

Depuis leur arrivée, les Galliciens ont eu le temps de réfuter par leur travail et leur amabilité les opinions défavorables qu'on s'était formées sur leur compte. Les jeunes filles servent dans les hôtels de village et dans des maisons particulières; elles suppléent de la sorte au besoin de domestiques féminins qui est général dans l'ouest, et s'acquittent de leur besogne avec beaucoup de conscience et d'exactitude.

Quant aux Doukhobortsi, ils s'adonnent encore en majorité à des occupations préliminaires, qui vont leur procurer le capital indispensable pour mettre en marche une exploitation agricole. Quelques-uns ont déjà réussi à s'établir et à se vouer à la culture de la terre qui est leur réelle profession. Les petits villages qu'ils ont formés ont belle apparence, les maisons sont chaudes et confortables. Leurs habitants apprennent assez facilement l'anglais et manifestent une tendance à abandonner leurs industries domestiques pour acheter les objets que le commerce est en état de leur fournir; bref, ils s'adaptent assez rapidement aux conditions

nouvelles dans lesquelles ils ont été placés et tant leur constitution physique que leurs qualités morales, la sobriété, l'amour du travail, l'esprit de solidarité, l'attachement à la terre, font bien augurer de leur avenir [1].

Il est à souhaiter que la défiance à l'égard de certaines classes de colons disparaisse au plus tôt. Les Mennonites, les Galliciens, les Doukhobortsi qui en étaient particulièrement l'objet m'ont paru posséder bien des qualités que les autres colons auraient tout avantage à s'assimiler. Si les Belges étaient groupés comme eux et s'ils formaient, comme eux, des colonies compactes, en y faisant prédominer, en même temps, le dévouement mutuel et l'esprit de sacrifice envers leurs compatriotes nouvellement arrivés, le plus grand risque et le principal désagrément de l'émigration disparaîtrait pour nos cultivateurs; ils ne seraient plus obligés, comme ils le sont le plus souvent maintenant, de se lancer à l'aventure dans la Prairie canadienne qui, quoique fertile et hospitalière, peut réserver bien des surprises et des désillusions à celui qui n'a pas été initié par des amis à ses dangers et à ses particularités.

Les Canadiens-métis. — Ainsi que je l'ai donné à entendre déjà, les métis ne sont plus aujourd'hui les seuls à occuper les contrées dont autrefois, par tradition, ils se considéraient, autant et plus même que les Peaux-Rouges, les maîtres absolus.

Les colons étrangers qui sont venus s'établir parmi eux ont isolé les uns des autres leurs petits villages, composés pour la plupart de quelques familles seulement ou englobés dans des agglomérations canadiennes-françaises.

Les métis ont ainsi perdu toute cohésion; de plus, leur caractère diffère trop de celui de leurs voisins blancs pour qu'il ait pu se développer entre eux aucune communauté de sentiments.

Le contraste que présentent leurs établissements avec ceux de tous les colons étrangers est frappant : champs mal cultivés,

[1] Cependant les journaux ont rapporté tout récemment que des difficultés se sont élevées entre les Doukhobortsi et l'administration. Ils se refusent à prendre possession individuellement des lots de terre attribués à chacun d'eux et formulent l'exigence que les terres soient inscrites en bloc au nom de leur communauté; ils refusent encore de se soumettre aux lois sur le mariage et à l'inscription des naissances et des décès.

négligés en tous temps, meules croulantes, habitations primitives en bois ou même des tentes seulement, basses-cours mal tenues. Telle est la règle ; les exceptions sont rares.

Aussi ces colonies offrent-elles l'image de la pauvreté, du dénuement, et rien chez elles ne peut faire naître l'impression qu'il puisse y avoir avantage à s'établir dans leur voisinage.

Le gouvernement canadien avait pourtant fait beaucoup pour améliorer leur condition matérielle et morale, lorsqu'il procéda à l'organisation administrative du pays.

En vertu d'une loi du 12 mai 1870 (Victoria 33, chap. III), il attribua aux métis descendants du personnel de la Compagnie de la baie d'Hudson et de femmes indiennes, comme équivalent de leurs titres non définis à la propriété d'une portion du territoire cédé par la dite compagnie, les plus belles terres du Manitoba, désignées sous le nom de « lots de rivière ».

Mais joueurs, buveurs et indolents, dépourvus de tout esprit d'ordre, d'économie et de prévoyance, ils ont, eux-mêmes et leur descendance, pour satisfaire leurs penchants, vendu peu à peu leurs belles terres, se sont établis sur de moins bonnes ou plus éloignées et ont continué ainsi, de migration en migration, à reculer devant la colonisation blanche.

On cite pourtant un certain nombre de métis qui sont arrivés à se faire une belle position dans l'agriculture, le commerce et l'industrie, les carrières libérales et la politique, mais ce sont là jusqu'ici des exceptions. Il faut espérer que leur nombre grandira grâce à la sollicitude avec laquelle le gouvernement s'attache à relever le niveau moral et intellectuel de cette fraction de la population, ainsi qu'à développer chez elle l'attachement au foyer et le goût du travail sédentaire; grâce aussi à l'absence au Canada de tout préjugé à l'égard des races de couleur, qui n'y sont frappées d'aucune incapacité.

Scripts. — Depuis la mise en vigueur de la loi citée plus haut, notamment lors de l'organisation des territoires du nord-ouest, en 1883, le bénéfice en fut étendu aux métis et à leur postérité, nés dans cette contrée depuis 1870, chaque individu âgé de 18 ans ou son héritier, s'il est mort, ayant droit à un lot de terre de 240 acres ou 97 hectares.

Au commencement de cette année encore, le gouvernement a

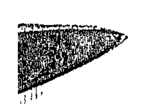


fait une répartition de ce genre de terres récemment arpentées dans le territoire de la Saskatchewan.

L'attribution s'en fait, comme autrefois, par « scripts » ou certificats de deux catégories différentes, entre lesquels le bénéficiaire a le choix :

L'un confère la propriété d'une terre de 240 acres à choisir et qui ne peut être aliénée qu'après avoir été occupée dans les conditions déterminées par la loi ;

L'autre est un titre, immédiatement transférable, d'une valeur nominale de 240 dollars, et que l'administration des terres de la couronne accepte au pair en paiement de terres quelconques lui appartenant. Le prix de celles-ci, lorsqu'elles sont bonnes, étant d'environ 3 dollars l'acre, le pouvoir d'achat du titre ne dépasse guère 80 acres, soit le tiers seulement de la superficie à laquelle donne droit le premier « script ».



Le métis résiste rarement à la tentation de sacrifier l'avenir au présent. Il entrevoit la possibilité de se procurer un peu d'argent et il veut en jouir. Il retire donc le plus souvent un script négociable, en marchande la vente avec l'un ou l'autre représentant de banque qui bat le pays à l'affût d'occasions, et finit, tôt ou tard, par lui vendre à 30, 40, 50 p. c. de la valeur nominale.

Les banques à leur tour mettent ces titres en vente, mais rarement au-dessous de 80 à 85 p. c. du montant inscrit, soit avec un bénéfice de 60 à 250 p. c. sur ce qu'elles ont payé.

Pendant la période de la distribution des « scripts », on trouve les métis dans les tavernes jusque tard dans la nuit, se livrant au jeu et à la boisson. C'est un spectacle désolant, surtout lorsqu'on songe au lendemain que leur préparent leur inconscience dans l'ivresse et la malhonnêteté de l'homme blanc qui ne se fait aucun scrupule d'en tirer profit.

Tout le monde s'ingénie à s'en approprier par des moyens qui, à de louables exceptions près, ont peu de chose de commun avec la loyauté.

C'est le dépouillement de l'inconscient et il n'y a guère de remède contre ce trafic.

En réalité, les scripts négociables ne sont autre chose que des instruments de spéculation dont la valeur varie en raison de l'offre et de la demande.

Ils n'offrent le léger avantage de l'écart entre leur valeur nomi-

nale et le cours auquel ils sont cotés, qu'au cultivateur qui veut ajouter au lot de terre que le gouvernement lui a concédé gratuitement, un ou plusieurs lots contigus encore disponibles et qu'il ne peut obtenir qu'en s'en rendant acquéreur.

Mais il ne peut servir à l'achat de terres appartenant aux chemins de fer ou aux particuliers et n'a aucune valeur pour l'immigrant qui peut obtenir du gouvernement, sans qu'il lui en coûte rien, 64 hectares de bonnes terres de son choix, partout où il y en a de disponibles.

Les métis et leurs descendants n'ont donc, pour la plupart, par leur propre faute, pas su tirer parti du droit individuel, reconnu à chacun d'eux, à une part de propriété sur les territoires cédés à la Fédération canadienne par la Compagnie de la baie d'Hudson. Chasseurs et pasteurs ils étaient et, en majorité, le sont restés jusqu'à présent; ils ne cultivent que tout juste ce qu'il faut pour leur nourriture et n'ont aucun souci d'augmenter leur bien-être.

Conditions de voisinage. — J'ai cru devoir signaler en peu de mots l'absence de centres belges compacts, mais les inconvénients qui peuvent en résulter sont assez peu sérieux pour qu'ils ne doivent pas détourner les Belges de profiter des perspectives d'avenir que leur offre l'émigration au Canada. Ce pays a sur d'autres contrées en voie de colonisation de grands avantages, sous le rapport non seulement de la productivité du sol, mais encore de la stabilité de ses institutions, d'un socialisme d'état généreux et de la douceur de caractère de sa population auprès de laquelle l'étranger trouve le meilleur accueil.

Ce sont là des conditions qui, sous plusieurs rapports, ont beaucoup d'analogie avec celles qui existent en Belgique, et nos compatriotes se sentiront chez eux, dès qu'ils se seront assimilés la langue du pays, l'anglais, ainsi que l'ont fait avec facilité leurs devanciers.

L'isolement du colon n'est, du reste, jamais tel qu'il puisse en résulter des privations.

Magasin-bazar. — Partout dans la Prairie, comme ailleurs au Canada et aux États-Unis, il trouve à sa portée le « general store » (le magasin) dont il n'est en général pas beaucoup plus éloigné que nos paysans l'étaient encore en Belgique, il y a une trentaine d'années, du marché le plus proche.

Le « general store » c'est la providence du colon; la boutique qui occupe le plus grand bâtiment du village ou qui, avec la gare, l'élévateur à grains, l'auberge, quelquefois aussi l'église, occupe une position centrale isolée, autour de laquelle sont disséminées, dans un rayon de plusieurs milles, les habitations et fermes dont l'ensemble constitue le village.

C'est un capharnaüm de tout ce dont le colon peut avoir besoin : viandes et poissons fumés, quincaillerie, machines et outillages, conserves, chapeaux, porcelaines, faïences, papiers, tabacs, toilettes et articles de mode, vêtements d'hommes, drogues, épiceries, que sais-je encore. Il comprend parfois le bureau de poste de l'endroit.

Son chiffre d'affaires est souvent important; les articles sont vendus avec 30 ou 35 p. c. d'augmentation sur le prix de revient à l'endroit où est établi le « store ». Nous en avons, dans la Saskatchewan, visité un dont les parois de bois contenaient un inventaire de 500,000 francs.

La Compagnie de la baie d'Hudson, qui a été la première à s'installer dans ces régions lointaines, il y a de cela quelques cent ans, pour y faire le commerce de fourrures et qui l'y fait encore maintenant, possède un grand nombre de ces magasins généraux, dont plusieurs installés depuis une époque fort reculée.

Les « stores » de l'Ouest se pourvoient presque exclusivement à ou par l'intermédiaire de Winnipeg; ils accordent souvent crédit à leurs acheteurs jusqu'après la réalisation des récoltes, mais alors leurs conditions sont en général fort onéreuses.

Mode de colonisation. — Le système selon lequel s'opère actuellement la colonisation de l'Ouest Canadien est des plus intéressant.

Il repose, peut-on dire, sur une coopération de l'État et des chemins de fer.

En règle générale, l'État commence par établir dans l'endroit le plus fertile d'une région arpentée, située à grande distance des voies de communication, des communautés d'immigrants, autant que possible de même nationalité, qui ou bien ont envoyé d'avance des délégués pour choisir l'emplacement d'une colonie qu'ils voulaient fonder, ou bien ont été recrutés par des agents envoyés à cet effet par le gouvernement dans des pays où la population est portée à émigrer en masse.

Un noyau de ce genre une fois formé et sa production devenue suffisamment importante pour alimenter un trafic de certaine intensité, surgit une entreprise de chemin de fer, que l'État encourage en faisant abandon, à titre de subvention, d'une quantité de terres de la Couronne, en rapport avec la longueur de la ligne, et, en y ajoutant parfois des subsides en argent.

Le chemin de fer ainsi construit, ayant intérêt à réaliser les terres qui lui ont été attribuées, devient naturellement un agent d'immigration des plus actifs, et en attirant les colons sur ses terres, il les attire également sur celles de la Couronne, puisqu'il y a alternance et contiguïté entre les lots appartenant à chacun d'eux.

C'est ainsi que la colonisation se poursuit le long du chemin de fer Canadien Pacifique qui parcourt le Manitoba et les territoires de l'ouest à l'est, ainsi que le long des chemins de fer de la Saskatchewan et celui de Calgary à Edmonton, dans l'Alberta, séparés l'un de l'autre par une distance de 600 kilomètres, s'embranchant tous deux sur le chemin de fer « Canadian Pacific » et se dirigeant vers le nord, sur une distance, à vol d'oiseau, l'un de 270, l'autre de 300 kilomètres.

On peut estimer à 50 kilomètres en moyenne la largeur des zones de colonisation qui se sont formées le long des lignes de chemins de fer. Entre elles se trouvent des espaces immenses qui sont encore à peine connus, mais dont le peu qu'on a vu jusqu'ici, permet de conclure à une fertilité non moins grande que celle des terres déjà en culture.

CONTRÉES VISITÉES [1].

Nous quittons Winnipeg sous la conduite de M. Léon Roy, l'un des agents du commissariat de l'immigration, qui avait pour mission de nous faire voir, de l'immense territoire propre à la

[1] *Remarque.* — Je tiens à insister sur ce que, tout en signalant les endroits qui m'auront paru les plus favorables pour la colonisation, je ne pourrai naturellement émettre des appréciations que sur l'ensemble des lots de terre d'une même localité. Ceux-ci, même lorsqu'ils sont contigus, sont souvent beaucoup plus avantageux les uns que les autres et ce sera au colon, à son arrivée dans la localité où il aura résolu de se fixer, à faire le choix du lot qui répondra le mieux au genre de travail qu'il voudra entreprendre. Il aura à évaluer de combien, à son point de vue, les avantages de chaque lot en dépassent les désavantages sous le

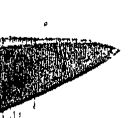


colonisation, quelques parties facilement accessibles par les chemins de fer.

Nous avons ainsi pénétré dans ces régions en plusieurs points, fort éloignés les uns des autres, aux environs de chacun desquels sont situés les groupes de terres en cours de colonisation, desservis par une ou plusieurs gares, destinations premières d'où les immigrants peuvent se diriger vers l'intérieur afin d'aller y procéder au choix de leur *homestead* ou des terres appartenant aux chemins de fer ou à des particuliers.

Je me servirai du terme « groupe » pour désigner l'ensemble des terres de chacune des contrées visitées.

Groupe au sud-est de Winnipeg (1).



Les terres de ce groupe comptent parmi les meilleures et conviennent pour toutes les cultures. Grandes surfaces unies, de sol uniforme pour la culture mécanique des céréales. Terrains variés pour la culture mixte et l'élevage, c'est-à-dire champs, potagers et prairies réunis. Sol riche, meuble et convenant très bien pour l'emploi de toute la série de machines qui permet la culture la plus économique des céréales sur une grande échelle, si l'on considère avantageux de se borner à celle-ci.

L'eau y est bonne, et pour en atteindre la nappe il suffit généralement de forages de moins de 25 mètres de profondeur, dont le coût n'est que de 10 à 12 francs le mètre.

Quelques municipalités épargnent même une partie de cette

rapport du climat, de la composition, de l'humidité relative et de l'exposition du sol, du voisinage, de la condition des routes d'accès, de la proximité des chemins de fer, de la facilité d'approvisionnement en bois de charpente et de chauffage ainsi qu'en combustible minéral.

Enfin, il aura à juger si, au lieu de demander au gouvernement l'attribution gratuite d'un « homestead » dont il aura fait choix, il lui convient mieux, pour autant qu'il en ait les moyens, d'acheter des terres appartenant aux compagnies de chemins de fer ou à des particuliers ou à la Compagnie de la baie d'Hudson.

(1) Situation sur les cartes d'arpentage : rangées 4 à 7, ouest du méridien principal. Townships 4 à 9. (R. IV à VII, W. M. P. Tshps 4 à 9.)

Superficie approximative : 540 milles carrés = 140,000 hectares.

Gares d'accès : sur la section d'Emerson du chemin de fer Canadien Pacifique : Saint-Norbert, Niverville, Otterburne, Dufrost. — Sur le chemin de fer « South Eastern » : Lorette, Dufresne, Sainte-Anne des Chênes, Steinbach.

dépense aux colons en leur prêtant l'outillage, les chevaux et l'ouvrier nécessaires pour ce travail, sans autres charges que les frais d'entretien, de nourriture et de logement.

Le climat, de même que celui de tout le Manitoba, n'offre pas d'irrégularités préjudiciables aux récoltes.

Il y a du bois le long des rivières et surtout dans la partie est du groupe, où il est de plus fortes dimensions et convient, par conséquent, non seulement au chauffage, mais encore à la construction.

La limite nord du groupe n'est distante de Winnipeg que de 10 milles; les chemins sont bons en général; le voisinage de deux lignes ferrées est un immense avantage.

Au point de vue de l'emploi industriel sur place des produits agricoles, c'est un des meilleurs districts de l'ouest.

Le prix des terres, sauf pour quelques parties situées trop bas et pour quelques autres où un sol « alcalin » domine, est très modéré.

Nos visites aux différentes localités du groupe sud-est de Winnipeg ont été partagées en trois excursions, dont deux en avril et une en juillet.

Alors que, dans des circonstances normales, il aurait été fort intéressant de voir les mêmes champs à deux époques différentes de l'année, une sécheresse, telle que le Manitoba n'en avait pas encore connue depuis son existence comme pays agricole, est venue, par la non-réussite des récoltes, compromettre tout le profit que nous croyions tirer de notre arrangement.

Si je parlais de nos excursions dans leur ordre chronologique, il pourrait en résulter une certaine confusion; pour l'éviter, je ferai mention des localités que nous avons visitées, dans l'ordre où elles se fussent trouvées sur notre route dans une tournée unique, ayant Winnipeg pour point de départ et de retour.

Saint-Norbert, à 12 milles de Winnipeg.

Cette localité, tout en étant comprise dans la région de la grande Prairie, s'en distingue cependant par un aspect plus pittoresque, en ce qu'elle est parsemée de bois de tremble et traversée par la rivière Sale.

Nous y avons trouvé une communauté de PP. Trappistes comptant une douzaine de membres, à qui le gouvernement a fait



don de 400 hectares de terres de la meilleure catégorie, au travers desquelles serpente la rivière que les Anglais appellent Stink River.

Le Supérieur nous a fait le meilleur accueil, et c'est avec une fierté très légitime qu'il nous a fait voir les propriétés de la congrégation.

Nous avons remarqué l'esprit méthodique qui avait présidé à la disposition des constructions composant la métairie et de leurs installations intérieures, les soins méticuleux apportés à leur entretien et l'ordre parfait qui y règne. Les champs, encore sans végétation en avril, témoignaient d'une préparation irréprochable et les PP. Trappistes ont la réputation d'obtenir de leurs cultures des rendements plus forts que qui que ce soit, grâce à l'application des procédés les plus perfectionnés et à la sélection soigneuse des semences.

Ils s'attachent plutôt à obtenir de leurs cultures le produit le plus grand que d'en étendre la superficie, et ce n'est que graduellement qu'ils procèdent à la transformation de la portion de prairie encore vierge qui leur appartient et dont, en attendant, ils tirent bon parti pour l'alimentation de leur bétail.

Ils se servent pour leurs cultures des machines le plus perfectionnées qui puissent être actionnées par la traction animale.

Leur troupeau comprend une cinquantaine de vaches de la race indigène et ils font du lait dont ils obtiennent un beurre qui, grâce aux soins méticuleux qu'ils apportent à sa fabrication, est de toute première qualité et se vend au prix le plus élevé sur le marché de Winnipeg.

L'écrémeuse dont ils se servent est l'Alexandra, généralement en usage au Canada, à côté de la Laval et de la Mélotte.

Les résultats obtenus par les PP. Trappistes m'ont fait voir tout ce que, dans un pays nouveau à peine peuplé, peut donner le travail en commun. Il est vrai qu'il est ici discipliné; qu'une volonté unique, absolue, le règle, et que, dès lors, il n'y a ni perte de forces, ni hésitations, ni tâtonnements.

La Congrégation des PP. Trappistes représente donc une unité de travail, mais plus forte, plus puissante que celle du colon isolé ou secondé par sa famille. Elle forme à elle seule un centre dans lequel n'est pas admis celui qui n'a pas prononcé les vœux sévères y donnant accès.

Mais c'est un centre qui a acquis une connaissance parfaite de la marche à suivre en tout ce qui se rapporte à l'installation première ainsi qu'au développement graduel, rationnel, des exploitations agricoles, et, comme c'est en même temps un centre où existe l'amour du prochain, les colons qui s'établissent dans son voisinage sont assurés d'y trouver les conseils et le concours dont ils peuvent avoir besoin.

Malheureusement, cette localité, privilégiée sous bien des rapports, n'est plus accessible qu'aux immigrants qui possèdent le petit pécule nécessaire pour acheter leurs terres, le gouvernement n'en ayant plus à distribuer en cet endroit.

Niverville, à 21 milles au sud de Winnipeg.

Quelques parties de ce district offrent le même aspect riant que celui de Saint-Norbert.

Les terres de labour y sont non moins fertiles, les prairies à faucher et les pâtures aussi belles; l'eau potable y est bonne et se rencontre à peu de profondeur; le bois de construction et de chauffage obtenable à une distance de moins de 30 kilomètres, ce qui n'est pas fort loin, si l'on considère la grande facilité de transport en traîneaux pendant la saison des neiges.

Les conditions climatériques sont les mêmes que dans tout le groupe sud-est de Winnipeg, c'est-à-dire les meilleures qui se puissent rencontrer au Manitoba.

Les communications avec Winnipeg, le grand marché pour la vente des produits agricoles et l'approvisionnement des colons, sont des plus commodes.

Je crois devoir appeler l'attention sur cette localité où bientôt il n'y aura plus de terres à trouver, à moins de les payer fort cher. Dans les derniers temps, un certain nombre de colons ont abandonné leurs anciennes exploitations pour venir s'y établir, attirés qu'ils étaient par la réunion de toutes les conditions les plus favorables à l'agriculture et à l'exploitation des industries laitières. Déjà il existe, dans les environs, des beurreries et des fromageries auxquelles le lait peut être livré, en attendant que la production de celui-ci justifie l'installation sur place de nouveaux établissements de ce genre.

La proximité de Winnipeg permettrait encore d'y faire avec



fruit la culture maraîchère, ainsi que l'élevage des porcs et des volailles sur une grande échelle.

Le seul défaut qui soit attribué aux terres de Niverville, et encore à quelques-unes seulement, c'est d'être un peu basses et humides. Un drainage par simples fossés, au creusement desquels la municipalité contribuerait sans doute, y porterait facilement remède. On en a creusé un déjà qui débouche dans la Red River; mais il était à sec à l'époque de notre passage.

Cependant, ces travaux ne sont, pour la plus grande partie de ces terres, nullement indispensables pour qu'elles fournissent de belles récoltes.

Pour le moment, il y a encore de disponibles aux alentours de la gare de Niverville des lots, appartenant au Canadian Pacific Railway ainsi qu'à des particuliers, répartis dans une zone qui s'étend à environ 20 kilomètres vers l'est et 10 kilomètres vers le nord. Ils sont à vendre, selon leur situation, dans les prix de 3 à 4 dollars (27 à 48 francs l'hectare) pour les terres à foin et 5 à 10 dollars (62 à 125 francs l'hectare) pour les terres de labour.

Ce serait un emplacement des plus convenables pour la création d'une agglomération de colons de même nationalité, que le chemin de fer Canadien Pacifique favoriserait sans doute en lui facilitant les communications avec Winnipeg par l'ouverture d'une nouvelle gare entre Saint-Norbert et Niverville.

Si je ne craignais de faire entrer en ligne de compte des éventualités d'une nature hypothétique, j'ajouterais que cette station desservirait, partiellement du moins, plusieurs localités déjà prospères, celle de l'Isle des Chênes, Lorette, Saint-Adolphe et d'autres; qu'elle serait par conséquent bien située pour l'établissement d'un « general store », hôtel, élévateur à grains, fromagerie, beurrerie, et que le mouvement commercial qui s'en suivrait ne laisserait pas que d'augmenter notablement la valeur des terres voisines ainsi que des constructions qui auraient été élevées sur celles-ci.

Une quinzaine de familles belges pourraient s'y établir avec grand avantage.

Isle des Chênes et Lorette.

Les localités que je viens de citer comme comprises dans la

zone de bonnes terres à acheter, ne présentent aucune particularité qu'il y ait lieu de signaler.

Ce sont des hameaux de quelques maisons, à l'entour desquels sont disséminés des fermes de Canadiens-Français et de métis.

Je n'en parlerais même pas si à l'Isle des Chênes il ne se trouvait quelques Belges qui, arrivés avec peu ou pas de ressources, s'y sont fait en quelques années une situation relativement aisée.

L'un d'entre eux, après cinq années de travail, se trouve actuellement à la tête d'une exploitation valant de 15,000 à 20,000 francs. Il est convaincu que l'avenir en ce pays lui réserve une prospérité presque illimitée.

Otterburne, à 31 milles au sud de Winnipeg.

L'aspect de ce coin du pays, arrosé par la Rat River, affluent de la Red River, est plus agréable que celui de la sévère prairie qui l'environne. Quelques bois de trembles et de bouleaux lui donnent un caractère plus riant en maints endroits.

De bonnes routes relient les fermes aux gares de chemin de fer, ainsi qu'aux fabriques où l'on travaille le lait.

Nous avons rencontré à Otterburne plusieurs familles belges qui, bien que fort occupées à ce moment de leurs semailles, nous ont fait le meilleur accueil et nous ont donné quelques renseignements intéressants.

De même que bon nombre d'autres Flamands des environs, ces compatriotes sont absolument satisfaits de leur sort. Arrivés dans le pays presque sans ressources, ils ont commencé par travailler à la journée, soit dans les villes, soit au service des entrepreneurs de terrassements, et ont pu en quelques mois ou en quelques années économiser le petit capital nécessaire à leur installation comme cultivateurs. Puis le produit de leurs cultures et de leur bétail les a petit à petit conduits à une aisance qu'ils espèrent bien accroître encore.

Leurs récoltes, comme celles de tout le district d'Otterburne, dépassent généralement la moyenne du Manitoba, donnant ordinairement plus de 20 minots à l'acre (22 hectolitres par hectare) de froment, soit une recette brute de 130 à 200 francs par hectare, alors qu'il n'y a aucun fermage à payer et que la surface mise en culture de blé atteint parfois 40 à 50 hectares.

Ils nous ont confirmé ce qui nous avait été dit déjà, que l'industrie pastorale est d'un excellent rapport dans ce pays.

D'après les données qu'ils m'ont fournies, une vache rapporte chaque année 40 à 60 p. c. de son prix d'achat, qui varie actuellement de 150 à 175 francs.

Il n'y a à déduire que peu de chose de ce rendement brut pour établir le bénéfice net : l'amortissement du coût des étables et l'achat du foin nécessaire pour l'hiver, dont le droit de coupe est acquis moyennant une faible redevance. En été, la nourriture du bétail, consistant presque exclusivement dans la belle herbe fraîche, riche et abondante qui couvre les terres non cultivées, ne coûte rien, aussi longtemps qu'il reste dans les environs des terres inoccupées sur lesquelles la vaine pâture est autorisée sans restrictions.

Le colon qui n'a pas encore les moyens d'acheter le bétail nécessaire pour tirer parti des ressources de ses prairies ou des vaines pâtures voisines peut, en attendant, en obtenir en location, moyennant une redevance annuelle de 25 francs, chez les éleveurs qui en possèdent plus qu'ils ne peuvent ou ne veulent en garder chez eux.

La perte d'une vache par accident ou maladie n'étant d'ordinaire pas à la charge de son locataire, il s'ensuit que celui-ci retire de la location la différence entre ce qu'elle rapporte et la redevance qu'il paie, soit environ 35 francs par an de recette brute.

Le lait est livré aux fabriques de beurre et de fromage, qui le paient un prix équivalent à sa teneur en matières grasses et restituent le petit lait à leur fournisseur. J'aurai l'occasion de dire quelques mots de ces établissements à propos de celui que nous avons visité à Saint-Pierre-Jolys.

Je n'ai entendu dire que du bien de nos compatriotes établis en cette région ; ils s'y distinguent par leur bonne conduite, leur assiduité au travail, leur persévérance et leur esprit d'ordre. Le bureau d'immigration les classe parmi les meilleurs colons et en voit avec satisfaction augmenter le nombre.

Ils réussissent tous et, parmi les familles qui se sont fait une belle situation, on en cite une qui figure au nombre des cultivateurs les plus importants et les plus considérés du pays.

Les terres dans le district d'Otterburne valent de 7 à 10 dollars l'acre (100 à 125 francs l'hectare).

D'Otterburne à Saint-Pierre-Jolys.

Sur la route d'Otterburne à Saint-Pierre-Jolys, nous avons, sur la rive gauche de la Rat River, traversé des étendues assez grandes de terres encore inoccupées, dont le sol a bonne apparence.

Les unes, les meilleures, appartiennent à des particuliers qui les offrent en vente à des prix raisonnables, les autres à l'État qui en a encore à distribuer gratis.

Toutefois, une partie de ces dernières sont recouvertes d'efflorescences de sels doubles de carbonate et de sulfate de soude et de potasse. Je dirai au chapitre des fermes expérimentales quels sont les procédés appliqués à la culture des terres de cette nature que l'on rencontre ailleurs encore.

A Saint-Pierre-Jolys, nous avons visité une grande fromagerie appartenant à un Canadien-français, M. Migneau.

Il s'y travaille à l'heure 6,000 livres de lait, titrant en moyenne 4 1/2 p. c. de matières grasses. La production annuelle de cet établissement est de 125,000 livres de fromage d'excellente qualité, qui fait, sur le marché de Winnipeg, ainsi que dans les centres miniers de la Colombie anglaise et du Yukon, l'objet d'une demande assez suivie pour que M. Migneau n'hésite pas à agrandir constamment ses installations, afin d'utiliser tout le lait qu'on lui apporte des environs en quantités toujours croissantes. M. Barré, intéressé dans l'entreprise, m'a dit que le transport de la matière première, le lait écrémé, est possible jusqu'à une distance de 350 kilomètres de la fabrique, grâce à l'aménagement frigorifique dont sont pourvues les voitures de chemin de fer. Ceci n'a rien qui doive étonner, lorsqu'on sait qu'aux États-Unis on transporte non seulement la crème elle-même à pareille distance, mais encore le lait en nature à 650 kilomètres du lieu de production.

A Saint-Pierre on payait, en 1900, pour les matières grasses contenues dans 100 livres anglaises de lait, environ 80 cents, soit plus de 4 francs. La densité du lait étant de 1,296 en moyenne, 35 litres correspondent à 100 livres anglaises et un litre rapporterait donc au fermier, sans compter le petit lait qui lui est rendu, 12 centimes à peu près.

Les essais de coopératives, qui ont été faits au Manitoba en vue de la fabrication du beurre et du fromage, n'ont en général pas

réussi. Le pays n'est pas encore assez peuplé pour que cette organisation puisse déjà, avec succès, se substituer au capitaliste. Dans quelques districts cependant où le groupement s'est effectué plus complètement, la coopération est non seulement possible mais fort avantageuse.

La fabrique de M. Migneau travaille en hiver, mais est quelquefois obligée pendant cette saison de diminuer sa production.

Une seconde fromagerie non moins importante est celle de M. Fréchette, établie dans la même localité.

Non loin de là nous avons trouvé établis des Belges, dont plusieurs s'adonnent avec beaucoup de succès à la culture ainsi qu'à l'industrie laitière, cette dernière conduite par l'un d'eux qui a fait son apprentissage chez M. Migneau.

Les terres sont bonnes, un peu moins chères qu'à Otterburne.

Saint-Malo.



A Saint-Malo est établie la fabrique de lait condensé de la Manitoba Dairy C°, que son directeur, M. Bertrand, a bien voulu nous faire voir dans tous ses détails.

Le procédé de fabrication consiste en :

1° L'extraction, au séparateur Alexandre, d'un tiers de la crème en été et de la moitié en hiver;

2° Saccharification par l'addition de 14 à 18 p. c. de sucre;

3° Évaporation dans le vide pendant 3 1/2 heures environ.

Le combustible employé est le bois. La Manitoba Dairy C° a profité de la générosité du gouvernement fédéral en matière d'aménagements frigorifiques, dans une mesure qui sera indiquée plus loin, lorsque je traiterai de l'intervention du département de l'agriculture dans la création et l'encouragement de l'industrie agricole.

Les terres de Saint-Malo sont aussi bonnes que celles des localités que j'ai déjà mentionnées. Elles sont presque toutes occupées, et, pour en acquérir, il faut payer un prix relativement élevé.

Colonies allemandes. — En quittant Saint-Malo pour gagner la ligne du chemin de fer de Winnipeg à Duluth, qui longe à l'ouest le groupe de colonies dont il en question ici, on rencontre les localités de Hochstadt, Kleefeld, Chortitz et Steinbach, où vinrent s'établir les premiers Mennonites qui immigrèrent au Canada.

Bon nombre de pionniers se sont déplacés dans la direction de

l'ouest et ont cédé leur place à des coreligionnaires ou à des Allemands qu'ils avaient accueillis parmi eux. Quelques Galliciens sont également venus s'y établir.

L'aspect des cultures, des fermes et de tout ce qui s'y rattache produit l'impression que les colonies sont prospères, plus prospères que celles qui les entourent. Elles produisent, sans posséder des fabriques de beurre ou de fromage, environ 300,000 livres anglaises de ce dernier produit, annuellement. Il résulte de cette industrie domestique un fromage moins homogène, moins uniforme en qualité, et dont le prix est par conséquent plus variable que celui offert pour les produits de fabrique.

Le chemin de fer « South Eastern ». — La ligne de chemin de fer « South Eastern », récemment achevée, est un facteur important de prospérité future, non seulement pour la région dont il est question en ce moment, mais encore pour toute la partie méridionale de la province du Manitoba, en ce qu'elle est la route la plus courte et la moins coûteuse pour le transport des grains de là aux grands lacs (Duluth, États-Unis), d'où ils sont dirigés par les eaux intérieures vers les ports maritimes du Canada, d'une part, et des États-Unis, d'autre part.

Sainte-Anne-des Chênes, Lorette.

L'aspect de Sainte-Anne-des-Chênes et de Lorette-station, celle-ci fort éloignée de la localité de ce nom, est celui de la grande Prairie; on y rencontre peu d'arbres et de futaie. Les terres y sont d'excellente qualité et fournissent de bonnes récoltes, tant en céréales qu'en racines et en foin. Il y en a de fort bonnes à vendre, notamment des lots de rivière et autres lots appartenant à des métis. Leur prix varie de 4 à 7 dollars (50 à 90 francs l'hectare).

Quelques Belges, m'a-t-on dit, sont venus s'établir à côté des Canadiens-Français et des métis, qui forment ensemble la population prédominante de ces centres.

Je dois dire à cette occasion que, bien que les Belges trouveraient quelques avantages à pouvoir, en arrivant, prendre une terre dans le voisinage de nombreux compatriotes, ils ne paraissent cependant pas devoir rencontrer de sérieux inconvénients en se fixant auprès des métis, pourvu que les autres conditions et circonstances de l'établissement ne laissent pas à désirer.

Groupe à 100 milles (160 kilomètres) au sud-ouest de Winnipeg (1).

Nous nous sommes rendus à Manitou par chemin de fer et avons traversé, sur la rive gauche de la rivière Rouge, un pays fertile et bien colonisé.

Particulièrement remarquables sont les centres mennonites ou allemands de Morris, Rosenfeld, Plum Coulee, Winkler, Morden, qui comptent parmi les plus prospères de l'ouest.

Les cultures sont admirablement soignées et rappellent parfois nos champs des Flandres, bien que beaucoup plus étendues et offrant moins de variété que ceux-ci. Les villages ont belle apparence; quelques habitations sont réellement jolies. La vie y est très intense; ils possèdent tous des succursales de banques, un grand nombre d'élévateurs, de moulins à farine, d'hôtels, etc.



Le groupe de colonies au sud-ouest de Winnipeg offrait un intérêt tout spécial pour nous, parce que c'est celui qui comprend le plus grand nombre de Belges; il devait, par conséquent, mieux que tout autre, nous mettre à même d'apprécier les résultats que nos compatriotes peuvent attendre de leur installation au Canada.

Notre guide nous l'a fait traverser d'un bout à l'autre et je dirai tout de suite que cette excursion, entreprise dans une année des moins favorables aux cultures, ne pouvait nous donner qu'une idée très incomplète des facultés de production du pays.

Nous y arrivions à la fin du mois de juin, par une température de 40 degrés centigrades, après une longue période de sécheresse qui avait arrêté la végétation dans toute la région.

Le blé était arrivé au cinquantième ou soixantième jour de sa germination, c'est-à-dire à peu près les deux tiers du temps qu'il

(1) Situation sur les cartes d'arpentage : rangs XXII et XIII, ouest du principal méridien, townships 5 et 6.

Superficie approximative, 4 townships, 375 kilomètres carrés.

Gares d'accès. Sur le chemin de fer : embranchement de Pembina du Canadian Pacific Railway (C. P. R.) : Manitou (Saint-Léon). — Sur le « Northern Pacific » : Somerset, Swan Lake et Mariapolis. — Sur l'embranchement sud-ouest du C.P.R.: Holland et Cypress River.

La Compagnie du chemin de fer Canadien Pacifique y possède à peu près 5,000 acres (2,000 hectares) à vendre, au prix de 3 à 5 dollars l'acre, dans les townships de Mariapolis, Saint-Alphonse et Bruxelles.

lui faut d'ordinaire pour atteindre à la maturité; sur certains champs, il n'était pas levé du tout et, sur d'autres, il était bas et clairsemé. La pluie vint, quelques jours après notre passage, lui rendre un peu de vigueur, et j'ai su depuis que les récoltes ont donné en moyenne environ 8 hectolitres par hectare. Ce n'a pas été un désastre; la hausse considérable du prix des céréales a, en partie du moins, compensé la perte en quantité.

Ces accidents météorologiques sont très rares au Manitoba. Voici, du reste, le tableau des moyennes des récoltes depuis une vingtaine d'années :

Rendement moyen par acre (40 1/2 ares) en minots (39 litres) au Manitoba :

ANNÉES.	Blé.	Avoine.	ANNÉES.	Blé.	Avoine.
1883	21.80	44.00	1892	16.50	35.00
1884	20.11	30.55	1893	15,56	25.28
1885	30.80	40.53	1894	17.00	28.80
1886	15.33	25.15	1895	27.86	46.73
1887	27.70	46.20	1896	14.33	28.25
1888	—	—	1897	14.14	22.70
1889	12 40	16.08	1898	17.01	33.60
1890	19.65	40.02	1899	17.13	38.80
1891	25.30	48.03			

Les groupes belges que nous avons rencontrés sont localisés à Mariapolis, Saint-Alphonse et Bruxelles. Rien n'y marque la prospérité, quoique les habitants ne soient nullement dans la gêne.

Le sol est sablonneux en maints endroits, bien que fertile dans son ensemble; la végétation spontanée consiste en bois de peu d'étendue et dont les arbres sont généralement de petites dimensions; des broussailles couvrent çà et là le terrain, qui est assez plat aux environs de Mariapolis, mais devient onduleux près de Saint-Alphonse, accidenté même près de Bruxelles.

Dans ces deux dernières localités, le bois semble plus abondant et nos compatriotes nous racontent qu'ils ont dû beaucoup peiner pour défricher la terre. Ce travail est, en effet, très dur et la seule compensation qu'il offre c'est que le bois coupé peut être vendu à Mariapolis, à Cypress River ou à Holland comme bois de corde ou de chauffage.

Quelques essences persistent à repousser plusieurs années de

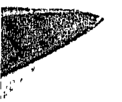
suite; nous avons vu bien souvent, au milieu des emblavures, s'élever de jeunes arbustes, dont la destruction nécessite évidemment un travail continu d'essartement.

La seule rivière qui traverse la région est la Cyprès, que l'on peut appeler un simple ruisseau et qui était, pour ainsi dire, à sec lors de notre passage.

Cependant, les lacs et étangs sont assez nombreux pour satisfaire aux besoins du bétail et le Swan Lake (lac du Cygne), au sud de Mariapolis, est reconnu comme l'un des plus poissonneux et giboyeux de la province.

Quant à l'eau potable, on en trouve de fort bonne à des profondeurs variables qui ne sont jamais exagérées.

Le climat est exempt d'irrégularités fâcheuses, à moins que, par exception, comme c'était le cas en 1900, la région souffre de conditions climatériques auxquelles la plus grande partie du Manitoba est accidentellement soumise.



Nos compatriotes ne s'en plaignaient cependant pas trop et nous n'avons pas entendu les lamentations que nos cultivateurs en Belgique ont l'habitude de proférer dans des circonstances moins graves.

Tous, au contraire, exprimaient leur confiance dans les années à venir et louaient la terre canadienne pour les belles récoltes qu'elle leur avait données déjà auparavant.

Il convient de dire, du reste, que l'élevage a acquis une grande importance dans ce district et que les résultats obtenus dans cette branche de l'exploitation agricole ont plus ou moins remédié aux revers rencontrés dans la culture proprement dite.

Nos compatriotes sont favorisés au point de vue des communications, comme on aura déjà pu en juger par le nombre de lignes ferrées et de gares d'accès données en tête de ce chapitre, et leurs produits trouvent toujours un marché suffisamment rémunérateur.

L'industrie laitière y est encore à l'état domestique, mais les villages voisins — et Mariapolis même — possèdent des élévateurs ou des moulins à farine. Quoique le lait soit actuellement écoulé facilement sous une forme ou sous une autre, on parlait d'établir également une fabrique de beurre et de fromage près de nos colonies.

Les chemins sont, en général, bien entretenus; plusieurs

d'entre eux reposent sur un lit de billots, ce qui leur donne de l'élasticité et de la dureté en même temps.

Mariapolis possède une petite chapelle ; Saint-Alphonse et Bruxelles des églises mieux conditionnées. Nos compatriotes flamands se plaignent cependant de ce qu'il n'y ait pas dans les environs de desservant connaissant leur langue. Quant aux écoles, elles paraissent fort satisfaisantes, à en juger d'après l'extérieur.

Les habitants vivent assez loin l'un de l'autre et, leur petit nombre étant réparti sur de grandes étendues, il leur est impossible, dans le présent, d'avoir toutes les facilités et même les choses nécessaires à proximité de chez eux.

C'est ainsi que nos compatriotes, lorsqu'ils ont besoin d'aide médicale, doivent se rendre à Cypress River, mais alors ils ont le privilège d'y trouver un compatriote en qui ils ont tous une grande confiance.

Partout on nous a déclaré — j'ai lieu de croire avec plus de sincérité que d'esprit de flatterie — que les Flamands en particulier et les Belges en général sont d'excellents colons.

Un grand nombre de nos compatriotes des provinces du Nord parlent couramment le français et l'anglais, sans compter leur dialecte maternel qu'ils n'oublient point et dont ils font usage entre eux. Ils sont de la sorte en état de se mettre en relations avec les deux éléments prédominants de la population canadienne.

Dans nos colonies, les terres sont presque toutes prises. Le prix de l'acre varie de 3 à 8 dollars (40 à 100 francs l'hectare) ; les conditions de colonisation qui prévalent ne sont pas, à mon avis, de nature à justifier cette valeur, bien que quelques colons établis dans le district m'aient déclaré qu'il ne saurait y avoir de meilleur district au Canada.

Les régions du Manitoba qui ont été décrites avant celle-ci ont sans aucun doute plus de valeur au point de vue de la colonisation que celles où ont été menés nos compatriotes, mais cette circonstance ne fait qu'augmenter l'importance que l'on doit attacher à leur opinion, que le Canada contient pour l'émigrant belge des terres plus étendues et naturellement plus fertiles que celles de la patrie.

Nous avons joui partout de la plus cordiale hospitalité. Quelques-uns de nos compatriotes cultivent un tabac fort convenable

et brassent une bière domestique qui cependant ne rappelle que vaguement celle de la Belgique. Ils sont tous très liés entre eux.

De Winnipeg à la montagne de l'Orignal (Assiniboïa).

Winnipeg-Alameda (400 *kilomètres*) *viâ Brandon*. — Pour nous rendre dans le district de la montagne de l'Orignal (Moose Mountain), dans le territoire de l'Assiniboïa, qui devait former l'objet d'une nouvelle excursion, nous avons passé par Brandon (Manitoba), sur la ligne principale du Canadian Pacific Railway, puis par Souris et Napinka, situés sur l'embranchement de la Souris, qui pénètre dans l'Assiniboïa en traversant le district de Brandon dans la direction du nord-est au sud-ouest.

Nous avons ainsi parcouru jusqu'à Alameda, station d'accès de la région de Moose Mountain par le sud, une distance d'environ 400 kilomètres et il nous a été possible de nous faire une idée du pays que nous avons traversé en chemin de fer ainsi que d'étudier plus spécialement quelques endroits où nous nous sommes arrêtés pendant un ou plusieurs jours.

A l'ouest de Winnipeg s'étend une contrée fertile, mais peu peuplée. De Rosser àPoplar Point (40 kilomètres environ), les fermes sont rares et l'ensemble des cultures ne couvre qu'une faible étendue.

Les habitants s'occupent spécialement d'élevage et de laiterie, et il faut croire que la proximité de Winnipeg rend ce genre d'exploitation plus rémunérateur que la culture des céréales.

Cette partie du pays est presque complètement entre les mains de spéculateurs qui attendent, dans un avenir plus ou moins rapproché, de la fertilité du sol, du voisinage du principal marché de l'ouest, de l'augmentation de l'immigration, une hausse de la valeur de la terre, qui les dédommagera de l'immobilisation prolongée de leurs capitaux.

De Poplar Point à Portage-la-Prairie (20 kilomètres), la contrée est très bien colonisée; les fermes apparaissent nombreuses et leur aspect extérieur dénote une prospérité qui rappelle celle des colonies allemandes de Morris, Winkler, Morden, etc., dont il a été incidemment question plus haut.

Seul le pays qui s'étend au sud de High Bluff semble former un vide dans cette zone bien occupée et cultivée. Comme la section comprise entre Rosser et Poplar Point, il est resté longtemps la

propriété de spéculateurs qui cependant au cours des dernières années ont cédé de plus en plus la place à de vrais colons. Il paraît que le district est appelé à un brillant avenir. Déjà le prix des terres s'est ressenti de cette renommée, sans toutefois qu'il atteigne ceux des autres terres colonisées le long de la ligne du chemin de fer de Winnipeg à Brandon. Il m'est impossible d'établir si l'augmentation qui a eu lieu est en rapport avec les avantages offerts.

Cette action des capitalistes de maintenir par l'accaparement une espèce de vide au beau milieu d'une zone de colonisation est assez fréquente dans l'ouest et est, lorsqu'elle se prolonge, préjudiciable au développement du pays. C'est une opération qui donne parfois des bénéfices fabuleux, mais qui, pour être conduite à bien, demande une connaissance approfondie du pays, une appréciation exacte des conditions d'avenir de chaque district et souvent même une foi robuste dans cet avenir lorsque des crises non justifiées surviennent.

Dans les parages de Portage-la-Prairie, le sol a été cultivé depuis bientôt vingt-cinq ans sans emploi de fumier, sans assolement aucun ; j'aurai l'occasion, au chapitre des fermes expérimentales, de dire un mot à ce sujet.

Portage est une petite ville de 4,500 habitants, sur la rivière Assiniboïa. C'est le marché de toute la région environnante, qui est riche et populeuse. Les élévateurs à grains y sont nombreux, ainsi que les moulins à farine. Elle possède une fabrique de biscuits, une brasserie et quelques autres établissement industriels. C'est à Portage que le Manitoba & Northwestern Railway, qui s'étend sur une distance de 350 kilomètres vers le nord-ouest et sera prolongé bientôt, se greffe sur la ligne principale du Canadian Pacific.

Brandon (200 kilomètres à l'ouest de Winnipeg) — Nous nous sommes arrêtés à Brandon pour y visiter la ferme expérimentale du Manitoba.

Cet établissement, sous la direction de M. Bedford, est tenu de façon remarquable et nous avons pris, pendant plusieurs heures, le plus grand intérêt à le parcourir sous la conduite de l'aimable surintendant.

La situation de la ferme sur la rive gauche de la rivière Assini-

boïa est excellente. Le terrain sur lequel elle est établie s'élève en pente douce vers le nord et comprend plusieurs variétés de sol, depuis le limon noir, riche en matières organiques, jusqu'au sol sablonneux et léger. Un petit cours d'eau descend de la colline et peut être amené dans les étages supérieurs des bâtiments, ce qui permet d'en faire usage pour engendrer la force motrice. Toutefois, ce même cours d'eau, qui aurait pu servir à irriguer un terrain trop sec, a dû être endigué à Brandon, où il a fallu faire en outre des travaux de drainage pour remédier à la distribution irrégulière de l'eau lorsque les pluies sont abondantes.

Dans son ensemble, le choix de l'emplacement peut servir d'exemple aux colons, de même que les plantations faites sur chaque partie spéciale peuvent les guider dans l'utilisation de leurs propres terres.

M. Bedford nous a donné des renseignements intéressants quant aux essais qui ont été faits dans le but de déterminer les meilleures espèces de céréales et d'herbes fourragères, c'est-à-dire celles dont on peut attendre les résultats les plus satisfaisants au Manitoba.

Après plusieurs années d'expérimentation, il est arrivé à la conclusion que les variétés d'avoine les plus favorables sont d'abord la Banner, puis la Ligoa, tandis que la Siberian (sibérienne), considérée comme supérieure dans l'Ontario, ne vient qu'en troisième lieu. Pour le froment, c'est le Red Fife, malgré les excellents résultats donnés par le White Fife à la ferme d'Ottawa ; les orges d'Odessa et Mensury priment les autres. Le brome inerme (*bromus inermis*) est considéré comme la meilleure graminée, quoique le French brome (*bromus ciliatus*), les Kentucky et Manitoba blue-grasses (herbes bleues) ainsi que le mil (timothy) puissent être cultivées avec succès. Les semailles de millet de Hongrie, plante qui supplée avantageusement au manque éventuel de foin naturel, sont recommandables.

Je me borne à signaler, au sujet de la ferme modèle de Brandon, quelques détails tout à fait locaux, parce que, comme je l'ai déjà dit, je consacrerai un chapitre aux exploitations agricoles du gouvernement.

La ville de Brandon, qui compte 5,000 habitants, gagne constamment en importance; elle fait un commerce considérable, possède des succursales des principales banques canadiennes, de belles

constructions, entre autres une école magnifique, huit élévateurs, une meunerie, une scierie de bois et plusieurs fabriques de beurre et de fromage.

Brandon est situé fort pittoresquement, en amphithéâtre sur la rive droite de l'Assiniboïa qui, à quelque distance de la ville, reçoit la rivière Souris.

C'est un marché sûr pour tous les produits agricoles et pour ceux de l'élevage.

Son éloignement de Winnipeg (200 kilomètres), sa situation géographique favorable à l'entrée du Nord-Ouest et à la sortie du Manitoba, constituent des conditions de succès que d'autres villes ne possèdent pas. Bâtie sur la grande voie du Canadian Pacific Railway qui parcourt le Dominion de l'est à l'ouest, il est probable que tous les courants du trafic de la fertile région dont elle est le point central convergeront vers elle.

L'aspect des environs de Brandon est assez varié, la prairie est très onduleuse; au sud, à 15 ou 20 kilomètres, se profilent les Brandon Hills (collines) couvertes de bois.

Le sol, quoique plus ou moins sablonneux en quelques endroits, est très fertile en général et produit des récoltes variées, abondantes et de bonne qualité.

Nous constatons pour la première fois l'apparition des « gophers » (français populaire : gaufres), petits animaux rongeurs de la taille de l'écureuil; ils sont très nombreux dans tout l'ouest américain et, par les ravages qu'ils font dans les emblavures, constituent parfois une réelle plaie.

Le bois se rencontre en petites quantités de peu d'utilité pratique sur les rives des rivières et en plus grande abondance sur les collines du sud. La question du combustible y perd d'ailleurs de son importance, en raison de la proximité des charbonnages de Souris, dont il sera question plus loin, qui envoient le lignite sur le marché de Brandon à 3.20 dollars la tonne.

Les communications sont faciles, les chemins étant excellents, les voies ferrées rayonnant dans toutes les directions.

Le climat est celui du Manitoba méridional, sain, régulier, très chaud en été, très froid en hiver, avec un printemps et un automne excessivement courts.

Les habitants de la région sont Canadiens-Anglais, Galliciens et Allemands, généralement prospères, quelquefois même fort

riches. Quelques Doukhobortsi venaient d'y arriver lors de notre passage.

Le seul inconvénient de ce district, c'est le prix des terres, qui s'élève jusqu'à 20 dollars l'acre (250 francs l'hectare), alors qu'il y a une douzaine d'années à peine une grande quantité de « home steads » étaient encore vacants. On s'accorde à dire que les prix actuels ne sont pas exagérés, qu'il n'y a pas « boom » (réclame outrée) autour du nom de Brandon. Cependant, comparés à ceux que l'on exige ailleurs pour des terres tout aussi bonnes et parfois mieux situées, comme celles de Niverville, je trouve les prix de Brandon absolument trop élevés.

Souris (à 15 milles au sud-ouest de Brandon). — Située sur la rivière du même nom, cette agglomération a pris, il y a quelques années, un développement subit à cause de la découverte et de l'exploitation subséquente de gisements de lignite en cet endroit.



Dès que la première nouvelle en fut répandue et les premières tonnes de charbon extraites, les constructions sont, pour ainsi dire, sorties de terre, la population en un rien de temps a atteint le chiffre de 1,200 âmes; le prix des terrains a haussé dans des proportions extraordinaires.

Le phénomène n'a rien qui doive étonner lorsqu'on considère l'importance de la question du combustible dans une contrée éloignée jusqu'alors de tout charbonnage et ne disposant que d'une quantité de bois qui devient de jour en jour plus insuffisante, alors que l'hiver y est d'une rigueur extrême et d'une longue durée.

Il convient d'ajouter à cette circonstance une considération, d'ordre général en ce qu'elle semble influer sur le développement de plusieurs régions déterminées du Canada : il s'agit de l'enthousiasme des gens du pays pour tout ce qui semble confirmer leur ferme conviction que le Dominion est excessivement riche sous tous les rapports et que l'on peut s'y attendre aux découvertes les plus surprenantes.

Or, sans vouloir nier le fait certain que le sous-sol canadien récèle des richesses minérales en grande quantité, il n'en est pas moins permis de constater que, à cause d'un enthousiasme et d'une crédulité que l'on pourrait appeler patriotiques, l'importance des découvertes et des entreprises qui en résultent est parfois bien exagérée. Alors naissent ces agglomérations et se produit

cet afflux de travailleurs, spéculateurs et aventuriers, hors de proportion avec la valeur économique réelle du district.

C'est la raison pour laquelle Souris — et aussi Estevan dont il sera question plus loin — ont causé bien des désappointements, n'ont pas répondu du tout aux attentes optimistes que les découvertes de houille y ont fait naître.

La qualité du charbon de Souris est tout à fait inférieure, elle ne saurait répondre qu'aux usages domestiques. Ce lignite entre pour une part relativement grande dans la consommation de combustible de l'ouest, ainsi qu'il appert des chiffres ci-après de la consommation de charbon dans la province du Manitoba et dans les territoires du nord-ouest jusqu'à Regina en 1900 : anthracite américain, 32,700 tonnes; bitumineux américain, 3,500; anthracite canadien, 11,000; bitumineux canadien (Galt), 9,500; lignite canadien (Souris), 34,000 tonnes.

Le prix du charbon de Souris varie de place en place comme suit (f. o. b.) : Winnipeg, 3.75 dollars la tonne; Melisa, 2.60 dollars; Brandon, 3.20 dollars; Regina, 3.30 dollars; Moose Jaw, 3.10 dollars la tonne.

Hartney et Grande-Clairière. — Nous ne nous sommes arrêtés à Hartney que pour nous rendre de là à Grande-Clairière, paroisse française catholique dont on nous avait beaucoup parlé.

Hartney, à 15 milles au sud-ouest de Souris, est un village prospère dont la population est en majeure partie d'origine britannique. Sa station est la mieux située pour l'expédition des récoltes de la contrée dans un rayon de 6 à 7 kilomètres, aussi y existe-il cinq élévateurs.

Malgré le prix excessivement élevé des licences ou permis d'ouvrir des débits de spiritueux, Hartney est le premier village où nous n'en ayons pas trouvé. Les immigrants, en majorité, ne recherchent pas ces endroits d'abstinence. Nous avons eu cependant le plaisir d'y rencontrer quelques Belges qui se déclarent très satisfaits de l'absence de « bars », débits de genièvre et cognac plus ou moins hygiéniques.

L'un d'eux est employé aux élévateurs à raison de 175 francs par mois, tandis que son père conduit avec succès une exploitation agricole à 5 milles au sud-ouest.

Bien que les conditions de vie soient chères pour qui ne fait



que séjourner temporairement dans l'ouest, ceux qui y résident en permanence peuvent y vivre à très bas prix et le salaire que je viens de citer est par conséquent fort élevé, surtout lorsqu'on considère que le travail n'est ni trop dur ni trop long et laisse à l'ouvrier suffisamment de loisirs pour cultiver une petite terre pour son compte personnel.

Grande-Clairière est située entre les deux embranchements de chemin de fer Souris-Estevan et Souris-Antler. Ce district est encore beaucoup moins favorisé par la nature que celui occupé par les Belges au nord de Swan Lake.

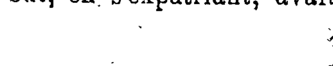
En certains endroits, la terre se compose exclusivement de sable qui s'est amassé en de hautes buttes que le vent déplace constamment et sur lesquelles pousse une végétation clairsemée de cactées et de résineux. En d'autres, elle est plus riche, plus limoneuse, sans que cependant on puisse dire que dans son ensemble elle soit bonne.

L'aspect général est celui de la prairie avec des bouquets d'arbres et de broussailles; la rivière Souris, large de quelques mètres, traverse la région à l'est, se dirigeant vers le nord-est.

Je juge inutile de donner des détails sur la question de l'eau, des voies de communication, du marché, du climat, du prix des terres, etc., après avoir constaté que le fonds est mauvais. J'ajouterai seulement qu'un travail, un courage infatigable ont été dépensés à la création et au développement de cette paroisse.

Le noyau de la colonie, formé par l'église, un couvent et un pensionnat, se trouve près des collines de sable dont il a été question. Plus on s'en éloigne vers le nord, vers l'est ou le sud plus la terre semble devenir bonne et plus aussi on se rapproche des voies ferrées: Deleau, Findlay, Pipestone au nord; Menteith, Hartney à l'est; Lauder, Napinka, Melita au sud, sont des villages beaucoup plus florissant vers lesquels se sont dirigés quelques-uns des colons belges et canadiens-français qui s'étaient établis d'abord à Grande-Clairière.

L'un de nos compatriotes dont j'ai parlé plus haut, que, comme tous les Belges arrivant au Canada, il avait été facile de mettre en défiance contre les colons anglais dont ils ne comprennent pas la langue, s'était laissé persuader de s'installer à Grande-Clairière. Mais comme son but, en s'expatriant, avait été de gagner de



l'argent, il s'aperçut bientôt qu'il aurait avantage à transporter son installation à Hartney, où il a prospéré au milieu de ces Anglais dont on lui avait dit tant de mal et en qui il a trouvé d'excellents voisins.

Je ne saurais assez engager les Belges à ne pas, lors de leur arrivée au Canada, se laisser influencer par des antipathies de races qu'ils n'ont aucun motif de partager.

Sur le chemin de Hartney à Grande-Clairière, nous avons visité la ferme d'un Belge, Luxembourgeois, qui semblait ne pas encore être sorti de la première phase de l'installation ; son habitation et ses étables étaient encore en tourbe et ses terres de qualité secondaire et mal situées, très incomplètement mises en valeur. Il n'était toutefois pas dans le besoin.

Cette rencontre m'a fait une impression dont l'exactitude m'a été confirmée plus tard ; c'est que notre compatriote nourrissait l'espoir de quitter le Canada dès qu'il aurait quelques moyens. La majorité des émigrants forment ce même projet au moment du départ et même encore longtemps après leur arrivée. Il y a chez tous une certaine répugnance, une crainte de penser que jamais ils ne reverront leur pays natal; ils se complaisent à penser que l'absence de la patrie n'est qu'une condition transitoire, un moyen d'acquérir rapidement un capital dont ils espèrent jouir chez eux, dans leur propre village.

C'est pourquoi, au commencement, leur travail est fiévreux, toute leur pensée, dans l'avenir comme dans le passé, se reporte vers la patrie. Rien ne les attache au sol nouveau que leur esprit de lucre et ils croient que cet unique lien va se rompre dès qu'ils posséderont ce que de tout temps ils ont considéré comme devant leur procurer l'aisance.

Mais le travail de la terre a quelque chose de régulier, de lent et d'attrayant ; celui qui s'y livre ne peut espérer que les heureux hasards qui favorisent quelquefois le mineur d'or, viennent brusquement décupler sa fortune. Il ne doit, au contraire, n'attendre de l'imprévu que du mal, car le bien pour lui ne peut résulter que de la prévoyance, du jugement et du calcul. Le but rêvé ne saurait être atteint qu'au bout de longues années.

Sans s'en apercevoir, le colon se crée un nouveau milieu stable, des joies, des intérêts inconnus jusqu'alors; des ambitions nouvelles surgissent; il est attaché indissolublement à cette terre, il



y voit l'avenir de ses enfants; la patrie n'existe plus pour lui qu'en souvenir, son désir de la revoir ne se manifestera plus que lorsque les réminiscences seront éveillées accidentellement et passagèrement.

Nous n'avons fait que passer par les villages de Napinka, Melita et Lauder où, pendant les dernières années, les terres de bonne qualité et de bonne situation ont doublé et triplé de prix et valent actuellement 12, 15 et même 20 dollars l'acre. Quelques Belges sont établis dans ces villages, dont la population est, en général, anglaise.

Partis de Melita à 7 heures du soir, nous avons atteint Alameda vers 1 1/2 heure du matin, bien que la distance franchie ne fût que de 100 kilomètres. Le service du chemin de fer est encore fort lent dès qu'on quitte les voies principales.

Alameda est analogue à Hartney, Melita et d'autres villages où l'élément « puritain » domine. A côté de leurs coutumes tempérantes, on trouve un respect profond pour le Sabbat et nous avons eu quelque difficulté à nous procurer la voiture et le guide avec lesquels nous voulions, le dimanche matin, entreprendre notre excursion dans la région de la montagne de l'Orignal.

Groupe de Moose Mountain (Assiniboïa) (400 kilomètres de Winnipeg) (1).

Cette excursion nous a satisfaits à tous les points de vue. J'en ai rapporté une excellente impression que je tâcherai de rendre sommairement.

La région offre l'aspect de la prairie onduleuse; traversée par une rivière, bien alimentée quoique peu large, et plusieurs ruisseaux, elle est limitée au nord par la montagne de l'Orignal, couverte de forêts. La nature topographique du terrain est telle que l'on pourrait y découper des champs pour la culture des céréales, les fonds plus bas convenant comme pâturages et terres à foin.

Le sol est argileux, parfois limoneux et exceptionnellement sableux et parsemé de roches et de gravier; il est, en général,

(1) Situation. — Rangées I à VIII, W., 2e méridien initial, townships 4 à 8.
Stations d'accès. Par le sud, sur l'embranchement de Souris : Oxbow, Alameda, Frobyshire, Hirsch, Bienfait, Estevan. — Par l'est et le nord, sur l'embranchement de Pipestone (en voie de prolongement) : Carlyle, Clare et bientôt Alma.

de qualité excellente, la couche d'humus atteignant des épaisseurs plus que suffisantes.

On y rencontre des arbustes, hauts de 1 ou de 2 pieds, appelés le petit pommier, le *wolf willow* (osier bleu à fruit blanc), ainsi que l'herbe de buffalo et de gumbo qui indiquent, selon les colons expérimentés, que la terre convient particulièrement à la culture des céréales.

Le terrain est parsemé de nombreux petits lacs et d'une foule d'étangs, dont l'eau convient généralement au bétail.

Quant à l'eau potable, que nous avons goûtée en différents endroits, elle était partout d'excellente qualité, bien que la profondeur des puits ne fut nulle part très grande.

La sécheresse est, paraît-il, moins à craindre que partout ailleurs dans l'Assiniboïa, à cause de la proximité de la Moose Mountain, qui est richement boisée et où les colons peuvent s'approvisionner de bois pour les constructions qu'ils ont à faire, ainsi que pour le chauffage pendant la saison rigoureuse. Ceux qui se trouvent trop au sud peuvent obtenir à Estevan un charbon local, sec, mais satisfaisant comme qualité, au prix de 7 fr. 50 c. la tonne.

D'après le Dr Saunders, directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa (rapport de 1888), les conditions naturelles (sol, climat, etc.), qui prévalent au Manitoba, se continueraient jusqu'à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la frontière de cette province. D'après cela, il faudrait classer une partie de cette contrée, sous le rapport de ses propriétés physiques, avec celles du Manitoba, auxquelles elle confine, alors que politiquement elle appartient aux Territoires.

Le pays est peu ou pas habité, mais les quelques colons qui y sont (canadiens-français, anglais, allemands et un petit nombre de belges) s'en déclarent fort satisfaits.

Ils disposent encore de vastes étendues de vaines pâtures et nous avons rencontré un propriétaire canadien-français qui, comme simple industrie accessoire, y avait accrû le nombre de ses chevaux jusqu'à une trentaine.

J'ai rencontré quelques habitants anglais au bureau de poste de Côteau, où ils étaient réunis pour assister à l'office divin de la secte méthodiste; ils m'ont déclaré que, pour le froment, les récoltes étaient, en moyenne, de 18 à 20 minots par acre, soit



environ 18 hectolitres par hectare, et que les racines et les légumes y viennent généralement bien.

Le marché est peut-être encore un peu éloigné, les élévateurs se rencontrent que sur les lignes de chemin de fer, mais cela n'est ne un mal que pour ceux qui habitent le centre ou l'ouest de la région et il n'est jamais que temporaire.

Les chemins sont encore dans de mauvaises conditions, mais faciles à établir. La Prairie à l'état vierge offre souvent un fond suffisamment uni et tassé pour assurer un roulement facile. Les principaux transports se font d'ailleurs en hiver et alors les chemins se tracent aisément dans la neige.

L'embranchement de Souris à Antler (Pipe Stone Branch) va être continué vers l'ouest, le long de la base sud de la montagne de l'Orignal. Depuis notre passage, on a construit la voie jusqu'à environ 40 milles à l'ouest d'Antler et il est à présumer que bientôt elle atteindra le chemin de fer d'Estevan à Moose Jaw.

Les établissements industriels font encore défaut. L'industrie laitière sur une grande échelle y est donc momentanément impossible. Actuellement, c'est la culture des céréales qui domine, bien que plusieurs des fermes que nous avons eu l'occasion de visiter possédassent un grand nombre de têtes de bétail et de chevaux.

Le grand avantage pour ces terrains consiste en ce que l'attention n'y a pas encore été attirée spécialement ou du moins que l'on n'en parle pas avec le degré d'enthousiasme qu'ils méritent. On dirait que c'est une région plus ou moins oubliée et cette circonstance a maintenu les terres entre les mains du gouvernement et du Canadian Pacific, excepté toutefois celles qui sont situées dans le voisinage des voies ferrées et que des spéculateurs ont accaparées.

Une colonie israélite, fondée au nord d'Estevan, n'a pas eu le succès que les promoteurs en attendaient; mais il convient de dire que les causes de non-réussite consistaient plutôt dans le manque de valeur agricole des colons que dans la pauvreté de la terre et l'absence de conditions naturelles favorables.

Un noyau de colonie allemande s'est créé en 1898 entre Alameda et la Moose Mountain. En 1899, une cinquantaine d'Allemands du Michigan (E.-U.) se sont joints à leurs compatriotes établis auparavant et, d'après les derniers rapports, l'agglomération serait prospère.

Des délégués de cultivateurs américains ont parcouru la région qui reçoit, d'autre part, un courant, faible il est vrai, de colons du Dakota, de l'Iowa, du Nebraska (E.-U. A.), de France et de Belgique.

Établissement dans un lieu éloigné de toute communication. — Mieux que toute autre région visitée au cours de notre voyage, celle de la montagne de l'Orignal m'a donné l'impression de ce que doit être l'établissement au milieu de la Prairie, loin de tout centre habité, du colon nouveau, abandonné à ses propres ressources, à son propre et unique jugement, à sa seule initiative.

Forcés de loger là où la nuit nous surprenait, nous avons eu la bonne fortune d'être les hôtes d'un colon irlandais à peine établi avec sa nombreuse famille dans une petite maisonnette en tourbe, élevée à la hâte, près d'un bel étang, au milieu de la plaine déserte, où rien ne rappelle l'activité humaine. C'est la Prairie endormie, sans bornes, qui, sous sa couche uniformément verte, durcie par le trépignement séculaire du bison, recèle les trésors d'énergie latente de la terre féconde. C'est l'homme qui est venu pour casser cette croûte tenace, pour mettre à profit cette force originelle et éternelle qui donne du pain au monde.

Tout doit être créé de ses propres mains. L'habitation, les étables sont construites à l'aide du bois qu'il cherche dans la montagne et de la tourbe qu'il découpe dans la plaine. Il faut qu'il combine le placement du petit pécule dont il dispose pour en tirer le plus grand effet utile; qu'il s'approvisionne en aliments, ustensiles, animaux, machines.

Lorsque le cassage [1] se fait assez tôt, en mars ou en avril, il y a quelquefois moyen de s'assurer une récolte la même année, quoiqu'elle ne soit jamais abondante.

Mais celui qui s'attelle à cette tâche sait que ces tribulations ne sont que temporaires, qu'une récompense bien supérieure à l'effort produit l'attend. Ces pionniers qui « font » un district voient toujours leur hardiesse et leur persévérance couronnées de brillants résultats. Arrivés les premiers sur les lieux, ils ont le temps d'exa-

[1] Premier labour dont le but est de rompre la croûte supérieure compacte, ainsi que d'exposer la couche suivante de la terre aux intempéries, ce qui a pour conséquence de les désagréger, d'y laisser pénétrer l'humidité et la chaleur et de procurer au sol les facteurs germinatifs indispensables.



miner en détail et cela à toutes les époques de l'année, les terres environnantes ; ils sont de la sorte en mesure de se réserver à eux ou à leurs fils les meilleurs lots, soit gratuitement, soit à des conditions que la spéculation, la réclame ou la renommée légitime n'ont pas encore surfaites.

Inutile de dire que dans le cas où un groupe d'immigrants viendrait s'établir, l'effort individuel serait allégé; le district de Moose Mountain se prêtant à la pratique de la culture mixte, on ne tarderait pas à y créer des fabriques de beurre et de fromage et d'autres établissements qui ne peuvent se fonder que dans des régions où la population est relativement dense.

L'établissement d'un certain nombre d'immigrants dans une contrée déserte amène avec lui la civilisation sous mille formes différentes, tandis que le colon isolé doit aller à sa recherche. Chaque pied de terrain, dans un rayon d'autant plus grand que le groupe qui s'y établit est plus nombreux, augmente en valeur par son arrivée. C'est l'histoire des centres mennonites de la Saskatchewan, dont il sera question plus loin, c'est celle de la colonisation dans l'Ouest canadien.

Estevan. — Après avoir poussé vers le nord jusqu'au pied de la montagne de l'Orignal, nous sommes descendus vers le sud-ouest pour atteindre Estevan, à 10 milles de la frontière des États-Unis, à 144 milles au sud-ouest de Brandon.

J'ai dit plus haut quelques mots qui s'appliquaient à Estevan, dont l'immense hôtel est pour ainsi dire désert, les maisons vides pour la plupart, l'aspect général celui de l'abandon et de la décadence.

Il paraît qu'une partie de sa prospérité a passé à Roche Percée, où l'on a découvert des gisements carbonifères plus abondants et de meilleure qualité.

Remarquons en passant que les deux centres producteurs, Estevan et Roche Percée, se trouvent sur les bords de la rivière Souris qui, à 200 kilomètres de là, baigne Souris, autre centre houiller, et que, sur une distance de 100 kilomètres en amont d'Estevan, on a délimité ce que l'on appelle le « district houiller » de la Souris.

D'Estevan à Moose-Jaw et Regina. — D'Estevan nous nous sommes rendus par chemin de fer à Regina par Moose-Jaw.

La voie mène à travers un pays de prairie s'étendant à l'est jusqu'à la montagne de l'Orignal (environ 100 kilomètres), à l'ouest jusqu'aux montagnes Rocheuses (700 kilomètres).

La contrée qui se déroule vers l'ouest est parsemée de petits lacs et présente quelques collines peu élevées ; elle semble mal convenir à la colonisation et les fermes y sont excessivement rares. Il paraît que le désert de sable qui traverse l'État de Montana (E.-U.) se continue au Canada et couvre une partie de l'Assiniboïa méridionale. Les « ranches » de moutons y sont assez nombreux et quelques parties conviennent même très bien à l'élevage du bétail.

Quant à l'Alberta méridionale qui forme la partie ouest de cette contrée, une transformation si remarquable y a été effectuée par l'introduction de l'irrigation que je lui accorderai une mention spéciale un peu plus loin.

Le long du chemin de fer Estevan-Moose-Jaw, nous remarquons sept agglomérations : Macoun, Halbrite, Weyburn, Yellow-Grass, Milestone, Rouleau, Drinkwater, qui ont une certaine vogue ; la terre y étant de bonne qualité. Les seuls inconvénients que l'on signale à leur sujet, sont la difficulté de se procurer de l'eau potable et la fréquence de grêle préjudiciable aux cultures.

Elles sont cependant de trop récente formation pour permettre une appréciation exacte.

Il ne faudrait pas conclure de la présence du chemin de fer que l'administration de celui-ci ait entrevu pour ce district un avenir plus brillant que pour d'autres qui attendent encore la construction d'une voie ferrée. Cette présence s'explique surtout par la nécessité qu'il y avait de raccorder la Soo Line (de Saint-Paul et Minneapolis, E.-U.) à la ligne principale du Canadian Pacific, afin de procurer aux États du centre une correspondance facile avec les express de l'Atlantique et du Pacifique.

Le point de jonction est Moose-Jaw, petite ville de Prairie avec une gare monumentale et un hôtel satisfaisant. Le développement n'en a pas été aussi rapide qu'on l'avait présumé, il y a dix-sept à dix-huit ans, lors de la construction du chemin de fer. A cette époque, il y eut à cet endroit grand afflux de monde, campant dans des tentes, guettant le moment d'acquérir un lot de terrain qui, le lendemain, eût valu le double, le triple, le décuple.

On avait crû que Moose-Jaw serait le noyau d'un second Winnipeg, où la spéculation en terrains fit des fortunes et des ruines



en vingt-quatre heures. Cette perspective avait provoqué une atmosphère de fièvre, un « boom », dont le plus grand danger repose dans le découragement qui suit.

Moose-Jaw est depuis longtemps revenu au calme; elle est la rivale de Regina, capitale des Territoires du Nord-Ouest. Sa situation est plus favorable que celle de cette dernière ville et la Compagnie du Canadian Pacific Railway y a établi un dépôt.

Regina. — Avant de continuer vers l'ouest, nous sommes revenus vers l'est jusqu'à Regina, pour de là entreprendre une excursion dans la Saskatchewan. La capitale compte 2,500 habitants; on y rencontre quelques édifices plus ou moins remarquables : les bâtiments du Parlement des Territoires, la résidence du lieutenant-gouverneur, le principal hôtel, les casernes de la police montée du Nord-Ouest. Nombre d'élévateurs se succèdent le long du chemin de fer, les magasins sont nombreux et bien fournis.

Nous avons eu le grand avantage d'être reçus par le lieutenant-gouverneur Forget, qui a bien voulu s'intéresser à notre mission et nous favoriser de conseils que son long séjour dans l'ouest rendait particulièrement précieux.

De Regina à Prince-Albert par Lumsden, Dundurn, Saskatoon, Rhostern et Duck Lake. — Le chemin de fer de Regina à Prince-Albert (Saskatchewan), 300 kilomètres environ, traverse d'abord une contrée favorable à la culture. Le sol y est bon, mais il paraît cependant que la sécheresse y menace parfois les récoltes. Il y a des villages florissants immédiatement au nord de Regina, entre autres Lumsden, où nous avons remarqué quatre élévateurs. Un grand nombre d'Allemands, ainsi que des Anglais, sont établis dans ces parages, tandis que les habitants de langue française y font, pour ainsi dire, complètement défaut.

A mesure que l'on remonte vers le nord, la valeur du pays, au point de vue agricole, m'a paru diminuer sensiblement; le terrain devient mamelonné, sec, couvert d'une herbe maigre, de grosses pierres et de cailloux. Pas de belles plaines qui semblent attendre la charrue. L'aspect est celui des talus gazonneux d'immenses fortifications.

Groupe de Dundurn et Saskatoon (1).

En consultant les rapports officiels du service de l'arpentage de la Couronne, je puis décrire comme suit cette région que je n'ai parcourue qu'en chemin de fer.

Les townships de la rangée V ne sont pas d'une grande valeur agricole. A l'exception de deux ou trois, tous sont plus ou moins traversés par les collines de sable qui bordent la rivière Saskatchewan du côté de l'est.

Les subdivisions qui font exception sont les nos 36, 37 et 38; elles se composent en grande partie d'un sol limoneux lourd et noir, avec quelques formations de pierre calcaire et de granit dans le no 37; la prairie y est onduleuse, le bois se rencontre près de la Saskatchewan et dans le fleuve même qui en charrie une assez grande quantité; l'eau potable et celle des marais pour le bétail sont de bonne qualité.

Ce sont spécialement les rangées IV et III qui, pour autant qu'elles sont comprises dans la zone en question, conviennent à la colonisation.

Dans la rangée IV, il faut cependant excepter les nos 31 et 32 qui sont sablonneux et graveleux en quelques endroits.

Un sol argilo-limoneux, plus ou moins profond, couvre une partie des townships 31, 32, 34, 35, 36 et 37 de la rangée III. Dans les townships 33 et 38, c'est plutôt le limon sableux, mélangé de gravier ou parsemé de roches, qui domine.

Toute cette rangée est plus ou moins onduleuse et même accidentée vers le nord; tandis que dans les nos 33, 34 et 35 on rencontre de grandes étendues unies.

L'eau est bonne partout dans cette rangée; les marais cependant ne sont pas très nombreux et il y en a qui contiennent une eau alcaline. Le bois y est rare.

Dans tout le groupe, le climat est rigoureux, mais absolument sain. Selon la rumeur courante, la gelée y causerait quelquefois des dommages aux récoltes, mais cela n'est pas encore établi par des observations de longue durée.

On dit que, dans son ensemble, le groupe est recommandable.

(1) R. III, IV et V, W., 3e M.; Twshps 33, 34, 35, 36, 37 et 38.
Stations d'accès : Hanley, Dundurn, Grindlay, Saskatoon.

Les fermes y sont encore excessivement rares, excepté dans la partie du nord, où se trouve le village florissant de Saskatoon, situé sur le chemin de fer de Regina à Prince-Albert et sur la Saskatchewan. C'est dans ces environs que la terre est la plus chère, sans cependant atteindre des prix bien élevés. Quant à la partie méridionale, près des stations de Grindlay, Dundurn et Hanley, elle est pour ainsi dire tout à fait déserte; les *homesteads* vacants y sont nombreux et les lots du chemin de fer aux plus bas prix.

On dirait que le courant de colonisation, après s'être arrêté à Regina et environs, s'est porté brusquement vers le nord, dépassant en même temps la région peu propice à l'agriculture qui s'étend au nord de Lumsden et celle, au contraire fort favorable, où ont été fondées les colonies actuellement prospères de Rhostern, Hague, Saskatoon, car Prince-Albert existait bien avant ces dernières localités. Petit à petit se sont comblés les vides que l'on avait laissés subsister entre les deux extrémités de la voie ferrée; la partie méridionale de la zone en question semble seule avoir été négligée, malgré ses qualités comme district agricole.

Le même phénomène s'est présenté le long du chemin de fer Calgary-Edmonton, dans l'Alberta, dont je parlerai plus loin.

A Saskatoon, le chemin de fer traverse le bras sud de la Saskatchewan et se dirige de là entre les deux bras de cette puissante rivière sur Prince-Albert. La zone qu'il traverse est remarquable par la fertilité de ses terres et le développement rapide, étonnant, qu'y ont pris les villages mennonites, fondés il y a à peine quelques années.

Groupe de Rhostern (1).

Les conditions naturelles de ce groupe sont, en général, excellentes.

Au Manitoba, on nous avait dit que les gelées, précoces et tardives, étaient un inconvénient sérieux pour toute la Saskatchewan;

(1) Étendue de 15 milles à l'est et à l'ouest du chemin de fer, entre les stations d'Osler et Prince-Albert.

Stations d'accès : Osler, Hague, Rhostern, Duck Lake, Boddick Mac Dowall, Prince-Albert.

Population : Mennonites, Galliciens, Canadiens-Français et Canadiens-Anglais, Doukhobortsi et, dans les parties éloignées du chemin de fer, les métis.

mais on nous a, sur les lieux, donné l'assurance que les récoltes en ont rarement à souffrir.

Sur les bords de la rivière, le bois est assez abondant et la prairie est parsemée de bouquets de trembles qui la rendent plus pittoresque que d'ordinaire.

Comme partout ailleurs, les Mennonites ont fait là œuvre bonne et rapide. Les débuts ont été durs à cause de l'éloignement des centres habités et de l'imperfection des voies de communication, et les premiers habitants ont dû être secourus par leurs coreligionnaires du Manitoba pour sauver leurs premières installations de l'abandon et toute la région du discrédit immérité.

Actuellement, elle est excessivement prospère et reçoit un courant constant d'immigration.

Pendant la saison de 1900, de forts contingents des États-Unis (Dakota, Nebraska) sont venus s'y établir. Contrairement aux Galliciens et aux Doukhobortsi, dont les ressources lors de leur arrivée dans la région étaient plutôt restreintes, les nouveaux colons ont apporté avec eux un capital variant de 1,000 à 25,000 dollars par famille.

On voit par là que ces gens, qui sont venus explorer une grande partie du Canada, avant de se résoudre à abandonner leur ferme aux États-Unis, ont dû juger les plaines vierges de la Saskatchewan exceptionnellement avantageuses, attendu qu'il n'est pas à présumer que ce soit la misère qui les ait poussés à s'y rendre.

Aussi n'y a-t-il plus, sur une distance d'une quinzaine de kilomètres de chaque côté de la voie ferrée, aucun *homestead* vacant et les terres du Canadian Pacific se vendent-elles de 7 à 10 dollars l'acre.

Rhostern se développe de façon surprenante. Ce n'est plus un village, c'est une petite ville possédant, à côté de ses élévateurs et de ses magasins, une banque et des industries agricoles.

Elle occupe, entre Regina et Prince-Albert, une position suffisamment centrale pour qu'elle puisse servir de centre d'affaires à une région étendue et fertile.

Le chemin de fer Manitoba & North Western qui avait encore, il y a une année environ, Yorkton comme point terminus, s'avance aujourd'hui à travers l'Assiniboïa jusqu'à 225 kilomètres de Prince-Albert. Il est probable cependant que ce ne sera pas par cette dernière ville que passera la nouvelle ligne, mais qu'elle



viendra se raccorder au Regina-Prince Albert Railway aux environs de Rhostern ou de Duck Lake, pour de là pénétrer vers l'Ouest dans cette immense zone colonisable qui s'étend sur les deux bords de la Saskatchewan du Nord jusqu'au delà d'Edmonton (Alberta), soit une distance de plus de 500 kilomètres.

Je ne crois pas qu'il soit tout à fait inutile de signaler en outre que la présence de la Saskatchewan, navigable jusqu'à 1,300 kilomètres de son embouchure, peut avoir un jour une signification économique. Actuellement, le trafic des blés est dirigé principalement vers l'Est, les récoltes convergent dans les élévateurs le long des lignes ferrées, et tous les autres produits, qui sortent de la région ou y entrent, empruntent la même voie. Mais, de même qu'en Europe on a été amené à améliorer les cours d'eau, à creuser des canaux même, en vue de transporter les marchandises lourdes, blés, minerais, houille, fers, briques, etc., il est permis de prévoir que la même nécessité se fera jour dans cette partie de l'Amérique tempérée, où les progrès sont si rapides que des villes de 50,000 habitants y naissent en un quart de siècle.

Nul doute qu'alors, de même que les villes le long du Rhin et du Mississipi par exemple, celles qui se seront élevées sur les bords de la grande rivière de l'Ouest canadien, jouiront d'un énorme privilège.

Il est vrai que la Saskatchewan appartient au bassin d'un océan qui n'est ouvert à la navigation que pendant une partie de l'année, mais le lac Winnipeg, dans lequel elle se verse directement, est en communication, d'une part, avec la baie d'Hudson qui, quoique souvent fermée par les glaces, n'en a pas moins été la première porte d'entrée de la race blanche dans les plaines du Nord-Ouest, et, d'autre part, avec la rivière Rouge que l'on s'efforce de rendre navigable sur tout son parcours et qui baigne à la fois la capitale et la partie la plus riche du Manitoba.

Le bras nord de la Saskatchewan traverse, à partir de Prince-Albert, l'immense région agricole dont il a été question plus haut et qui s'étend jusqu'à Edmonton, tandis que le bras sud touche aux dépôts de charbon de l'Assiniboïa et de l'Alberta méridionale.

Duck Lake. — A Duck Lake, nous avons rencontré M. le baron Huysmans de Deftal, agent des terres de la couronne, juge de paix, etc., qui est dans l'Ouest depuis huit ans et y est très consi-

déré à cause de la connaissance approfondie qu'il possède du pays, ainsi que des services qu'il rend aux habitants de toute race et de toute croyance qui forment la population du district.

Nous avons été reçus par lui de façon cordiale et durant plusieurs jours il s'est mis à notre disposition pour nous faire voir les environs. Notre hôte nous a conduits à la réserve indienne d'Okemasis, à l'école industrielle pour enfants de couleur, nous a fait visiter deux compatriotes dont les exploitations marchaient fort bien et finalement nous a accompagnés à Prince-Albert où, grâce à son intervention, nous avons eu à notre disposition les attelages de la « police montée », ce qui nous a permis de parcourir cette ville-type du Nord-Ouest dont je dirai quelques mots plus loin.

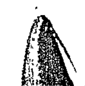
M. le baron Huysmans nous a donné sur place des renseignements fort utiles, qu'il a eu la bonté de consigner avec maints détails intéressants dans une notice que j'ai consultée avec beaucoup de fruit.

J'y ai appris entre autre, qu'à l'est du chemin de fer, s'étend un pays qui actuellent est encore consacré en majeure partie au « ranch » et dont Batoche, Domrémy, Saint-Louis de Langevin et Grandin sont les principaux centres.

La population de cette contrée est en majorité métisse et canadienne-française, et le nom de Batoche est depuis la dernière rebellion des métis en 1885, inscrit dans les annales canadiennes.

Le nouveau chemin de fer dont il a été question (prolongement du Manitoba & North Western) traversera, d'après ce qu'en disent ceux qui ont voyagé dans le pays, une région des plus fertiles, dont les environs du lac Croche et du Basin Lake, ainsi que la vallée de la rivière Carotte, paraissent être les meilleures parties. Une paroisse catholique française a été fondée à Fletts Springs, sur cette dernière rivière.

Prince-Albert. — Prince-Albert, capitale de la Saskatchewan, siège de l'évêché du diocèse, est une petite ville, de l'importance de Moose Jaw et de Regina, située pittoresquement, un peu en amont du confluent des deux bras de la Saskatchewan. La rivière y a l'aspect d'un fleuve. De belles résidences s'étagent sur la rive droite et l'aspect général est typique de celui de toute jeune ville de l'Ouest.



Les rues sont larges, droites, mal macadamisées, perpendiculaires les unes aux autres; les trottoirs, de simples planches clouées sur deux solives longitudinales; les maisons, distantes les unes des autres, alternent avec des terrains vagues dont le propriétaire escompte la valeur future énorme; il ne paraît pas y avoir de centre ni même aucune cohésion dans cette agglomération irrégulière de constructions diverses, dont aucune n'est remarquable par son architecture.

Les auberges ou « bars » sont spacieuses, tout y reluit et y brille, verres, glaces, cuivres; mais il y flotte une atmosphère de petit cabaret de campagne. Les habitants blancs, habillés à la mode, on pourrait dire parfois avec recherche même, y coudoient l'Indien enveloppé dans sa couverture multicolore et le métis débraillé. Partout on rencontre cette simultanéité d'élégance, de luxe et de choses rudimentaires, ce mélange du progrès et de la primordialité; partout on ressent cette impression d'incomplet et d'improvisé.

Prince-Albert possède des élévateurs, une meunerie, une fabrique où on travaille le lait, une brasserie allemande, des magasins bien fournis, entre autres ceux de la Compagnie de la baie d'Hudson, toujours également bien aménagés, un Court house (palais de justice), des hôtels, écoles, etc.

De Regina à Calgary.

Après une semaine d'absence, nous sommes revenus à Regina, d'où nous sommes partis pour Calgary, située à 800 kilomètres à l'ouest.

Nous n'avons pas, durant le trajet, quitté la ligne principale du chemin de fer Canadien Pacifique.

A partir de Moose Jaw, l'élevage devient prédominant sur la culture proprement dite, et il n'y a plus, jusqu'aux montagnes Rocheuses, aucune étendue importante de champs cultivés, à l'exception de celles du nord de l'Alberta et de quelques petits districts perdus pour ainsi dire dans les champs d'élevage et la prairie vierge.

Avant de parler plus spécialement du *ranch*, je consignerai d'abord sommairement ce qu'il nous a été possible d'observer durant le voyage de Regina à Calgary, c'est-à-dire de l'est à l'ouest de l'Assiniboïa.

Le terrain s'élève graduellement; on monte les larges gradins qui conduisent du centre du Canada aux contreforts des montagnes Rocheuses.

Des deux côtés de la voie se déroule la prairie toujours immense, bosselée çà et là de surélévations massives peu proéminentes; de grand lacs stagnants, alcalins, parsèment la plaine nue et monotone qui, cependant, vers le soir, lorsque le soleil allume de ses feux les cieux infinis et les vastes nappes d'eau tranquille, devient d'une grandiose beauté. Plus on va vers l'ouest, plus elle semble s'élargir : la rareté des habitations, l'absence complète de champs cultivés, la vue des troupeaux qui, bien que nombreux, se dessinent à peine sur cette mer de verdure, tout donne l'impression que l'on se trouve au milieu d'une infinie immensité.

Les stations se font rares. A l'arrivée d'un train, elles présentent invariablement le plus animé des aspects. Un mouvement intense de va et vient; des dizaines, des centaines de personnes sur le quai, des voitures particulières, des omnibus d'hôtel avec leurs employés galonnés; un tumulte et un brouhaha comme dans les cités les plus peuplées de l'Europe. Tout le monde, habitant dans un rayon de plusieurs kilomètres de la station, assiste à l'arrivée et au départ des trains; c'est dans les solitudes de l'ouest l'événement de la journée.

Appuyés contre les murs, accroupis ou debout dans les encoignures du bâtiment de la gare, enveloppés de leur couverture de laine, les Indiens et Indiennes semblent se cacher quoiqu'ils soient venus là pour vendre les produits de leur art : cornes polies de buffalo, creusets en corne, mocassins en peau de chevreuil, brodés de soie bleue et rouge ou ornés de perles vénitiennes. Rien dans leur attitude n'indique le désir de faire commerce de leur marchandise, on dirait plutôt qu'ils craignent le moment où on leur fera une offre; est-ce parce qu'ils savent que cette dernière est presque toujours dérisoire?

Ceux qui rôdent dans les villages sont d'ailleurs les plus dégénérés ; on en voit dont les traits sont bouleversés, les yeux, ordinairement impassibles, brillants de fièvre et qui s'enveloppent dans leur couverture, les bras ramenés sur la poitrine comme pour la protéger contre la légère brise d'été qui souffle de la prairie.

Ailleurs, nous en avons rencontrés qui étaient moins contaminés



par ce que la civilisation leur apporte de pernicieux et bien souvent nous avons dû admirer leur complexion harmonieuse et leur fière allure.

Les Territoires du nord-ouest sont, plus que le Manitoba, parsemés de « réserves indiennes », étendues de terres sur lesquelles les Peaux-Rouges vivent sous la garde d'un agent du gouvernement.

Le sauvage est inoffensif. L'impression quasi-générale de ceux qui ont traité ou vécu avec lui est favorable, leurs sentiments à son égard sont la pitié et la bienveillance. On lui rend la vie aussi conforme à ses goûts que possible, mais les efforts tendent néanmoins à lui faire apprécier les avantages du travail régulier, sédentaire et spécialement de la culture de la terre.

Malgré de remarquables exceptions, les résultats généraux, tels qu'ils apparaissent au voyageur et que les montrent les statistiques ne sont pas encore brillants.

Le *Statiscal Yearbook of Canada*, pour 1898, donne les chiffres suivants qui établissent assez bien la situation de la population indienne du Dominion :

I. Population indienne du Canada :

1893	99,717	1896	100,027
1894	100,227	1897	99,364
1895	102,275	1898	100,093

II. Enseignement des Indiens : nombre d'écoles, 273; élèves inscrits aux rôles, 5,317 garçons, 4,569 filles, total, 9,886. Présence moyenne aux cours, 5,533. Ce total de 9,886 est plus élevé que ceux des années précédentes et, en présence de la stabilité du chiffre de la population, on peut conclure que l'école est de plus en plus fréquentée.

Voici les chiffres pour les six dernières années :

1893	7,699	1896	9,714
1894	8,136	1897	9,628
1895	8,399	1898	9,886

III. Activité industrielle des Indiens :

Population à résidence fixe	74,118	acres.
Étendue de terres cultivée	111,880	»
Étendue nouvellement cassée	1,932	»
Nombre des instruments aratoires	72,344	»

~~Nombre de minots de blé produit en 1897~~	~~717,375~~	~~acres.~~
Nombre de minots de pommes de terre et racines	414,525	»
Nombre de tonnes de foin produit	68,447	»

Valeur des produits de la chasse (fourrures) et de la pêche (poissons) etc. : 1,236,043 dollars.

IV. Le fonds indien au 30 juin 1898 se composait du produit de la vente des terres, bois, pierres, etc., et des annuités, qui leur ont été assurés par les traités et par disposition législative. Il s'élevait à 1,194,648 dollars.

Dans plusieurs gares sont amassés des ossements de buffalos, que les Indiens et Métis, privés, depuis la brusque disparition du bison vers 1898, des ressources beaucoup plus précieuses qu'offrait l'animal vivant, sont réduits actuellement à recueillir dans la prairie et à vendre à des prix qui sont plutôt des aumônes.

C'est le résultat de cette tuerie irréfléchie à laquelle on s'est livré lorsque le buffalo existait encore en nombre tel qu'il semblait ne jamais pouvoir disparaître de la Prairie, où il avait régné en roi pendant des siècles.

De temps en temps le long du chemin de fer, des loups, quelquefois aussi des chevreuils, se montrent dans la plaine.

A noter à Rush Lake, les « Canadian Land and Ranches C° farms » cette société y possède 300 hectares de terrains irrigués. Elle est propriétaire de plusieurs fermes d'une étendue totale de 40,000 hectares; elle a débuté avec grand succès dans l'élevage des races pures importées.

Ses quartiers généraux sont à Crane Lake, où 500 hectares de terres irriguées sont affectés à 7,000 têtes de bétail et 500 chevaux.

C'est à Swift Current que se trouve son principal ranch de moutons (16,000 têtes), dont elle expédie chaque année une certaine quantité de laine.

Près de la station météorologique gouvernementale, au sud de Swift Current, on peut voir ses fermes que l'on dit admirablement installées.

La ligne longe la base sud des collines « Cyprès ». A Gull Lake se trouvent d'autres champs d'élevage de la même société canadienne des terres et des ranches; 6,000 moutons y hivernent généralement. A Dunmore (30 milles de la frontière de l'Alberta), elle possède une ferme mixte produisant des récoltes très satisfai-



santes et un nombre considérable de bêtes à cornes et de chevaux. Elle a établi un immense ranch de bétail race Solloway, à Stair (à 10 milles au nord-ouest de Dunmore), ainsi qu'une autre exploitation de 4,000 hectares dans la vallée de la rivière aux Arcs(Bow River); enfin, à Namaka (Alberta), elle possède 650 hectares sous culture.

Il paraît que la contrée qui s'étend au sud de la voie ferrée jusqu'aux Cypress Hills est excellente pour l'élevage, en raison de la qualité des herbes, des abris naturels qu'offrent les vallées et les dépressions d'un terrain boisé, et, enfin, à cause de la présence de nombreux ruisseaux et rivières à eau limpide constituant des abreuvoirs inappréciables.

Maple Creek, sur la petite rivière du même nom, possède de bonnes installations pour l'expédition du bétail, et ce village doit presque exclusivement sa prospérité à ses relations avec le ranch, quoique dans le voisinage immédiat on s'adonne à la culture avec succès.

De Forres à Dunmore, on rencontre des rochers crétacés, puis, après avoir suivi la vallée au bras sud de la Saskatchewan, on traverse cette rivière à Medecine Hat, pour se diriger ensuite vers le nord-ouest sur Calgary.

Le district que l'on parcourt avant d'entrer dans l'Alberta récèle les gisements carbonifères dont il a été question plus haut, à propos de l'avantage futur possible de la proximité de la rivière Saskatchewan, navigable jusqu'en amont de Medicine Hat.

Un gaz naturel s'échappe du sol dans les mêmes parages; il sert à éclairer quelques localités et est utilisé par le Canadian Pacific Railway pour pomper l'eau dans les chaudières des locomotives.

Calgary.

Après une vingtaine d'heures de chemin de fer, nous sommes arrivés à Calgary, la ville la plus peuplée que l'on rencontre entre Brandon (Manitoba) et les montagnes Rocheuses. Elle compte 4,500 habitants et possède quelques industries d'une certaine importance.

Les abattoirs et frigorifères (cold storage), de Burns & C°, sont les plus grandes installations du genre dans le Dominion : 150 animaux y sont abattus journellement et 4,000 carcasses

peuvent y être emmagasinées. Grâce au fret relativement modéré et à l'existence de wagons frigorifiques sur la ligne du Canadian Pacific, Calgary est en état de pourvoir les marchés de la Colombie anglaise.

La ville elle-même est pourvue de viande fraîche par l'abattoir de M. R.-W. Hull, qui, lui aussi, expédie vers les centres miniers de la Colombie l'excédent de sa production.

M. Hull possède, d'autre part, un ranch de bétail dans la province du Pacifique, et j'ai visité à Nelson (Colombie anglaise) les nouvelles installations frigorifiques que Burns & C° viennent d'y construire.

La « Great Western Saddlery C° » possède une manufacture d'articles en cuir et spécialement de selles, dont la vente est considérable dans l'Ouest. Son chiffre d'affaires est d'environ 750,000 francs par an.

Il y a à Calgary une tannerie, mais elle chômait au moment de notre passage. D'après une communication ultérieure de M. Rouleau, consul de Belgique pour les territoires du Nord-Ouest, elle n'avait pas encore, en septembre, repris ses opérations. Je remplis un agréable devoir en signalant que M. Rouleau avait déjà témoigné, durant notre séjour à Calgary, le plus grand intérêt à notre mission et le plus vif désir de nous la faciliter en toute occasion.

Les scieries à vapeur « Eau claire mills » et « Lineham », débitent par an 150,000 mètres cubes de bois, et l'entrepôt Van Wart importe annuellement environ 30,000 mètres cubes de la Colombie. Cette matière première est rabotée et travaillée au « Cushings planing mill » qui manipule pour 250,000 francs de marchandise par an. Une grande quantité de bois est amenée dans la ville par les différents cours d'eau qui descendent des montagnes Rocheuses et dont la Bow River et la Elbow River sont les plus importantes.

Mentionnons encore les « Collings Brick Yards », dont la production est de 1/2 million de briques, ainsi que les carrières qui se trouvent aux environs immédiats de la ville et qui produisent la pierre de construction grise, pas trop laide et assez durable, à l'aide de laquelle nombre de maisons ont été bâties tant à Winnipeg et Vancouver qu'à Calgary même.

La brasserie produit annuellement 45,000 hectolitres d'une

bière excellente, connue et appréciée dans tout le Nord-Ouest.

La situation de Calgary, loin de tout centre important de production, près des mines de charbon de l'Alberta et des mines métalliques de la Colombie, qui lui demandent déjà la viande, le foin, les pommes de terre, le beurre, les œufs, l'avoine, les légumes, etc., ainsi que le développement que la ville prend elle-même et l'accroissement de l'immigration dans l'Ouest, permettent de croire à la réussite de plusieurs industries si elles venaient s'y établir.

Il en est ainsi pour les étoffes d'habillement, — la laine se trouve sur place — les meubles, la fabrication du fromage, du lait condensé, etc. Cette dernière industrie, nous l'avons vue tentée avec de bonnes perspectives au Manitoba, c'est-à-dire à 2,000 kilomètres plus loin des lieux principaux de consommation : la Colombie et le Yukon. Le Manitoba, il est vrai, paraît plus avancé que l'Alberta au point de vue de la laiterie. On devrait à Calgary répandre davantage la pratique de l'élevage pour le lait, comme j'aurai l'occasion de le dire à propos des ressources agricoles de la région.

Quant à exporter du lait condensé en Europe, comme on y expédie le fromage et le beurre, cela restera une éventualité peu probable, aussi longtemps que l'ancien continent continuera à jouir des trois avantages suivants : grande quantité de lait dans un petit rayon; sucre moins cher; boîtes métalliques moins coûteuses.

D'une façon générale, il y a lieu de s'étonner que tout le Nord-Ouest soit tributaire de Winnipeg pour ses besoins, alors qu'il est dans l'ordre naturel des choses que la sphère d'activité de cette ville doive, pour la majorité des transactions commerciales, forcément se contracter à mesure que la population devient plus dense dans le Manitoba et les Territoires.

La capacité d'achat et de vente de l'Ouest sera dans dix ans peut-être décuple de ce qu'elle est aujourd'hui. Ceux qui auront prévu cette extension du marché et qui se le seront assuré graduellement dès le principe, seront récompensés de leur initiative. Il en est, pour ces capitalistes, comme pour le colon qui s'établit sur une terre vierge fertile : les débuts peuvent devoir se faire avec perte, la persévérance doit mener à la prospérité.

Groupe au sud-ouest de Calgary (1).

Les exploitations agricoles (ranches exceptés) sont fort rares autour de Calgary.

On admet généralement que la contrée — de même que la partie sud de l'Alberta et de l'Assiniboïa — est *trop peu favorisée* par la pluie; et les travaux d'irrigation exécutés dans les environs de Calgary semblent corroborer cette manière de voir.

Mais, à mon avis, il y a d'autres raisons pour lesquelles, jusqu'à présent, la création, en nombre aussi considérable qu'ailleurs, d'exploitations mixtes et de culture proprement dite n'a pu avoir lieu dans cette contrée.

Il n'est peut-être pas inutile de répéter que le sentiment a bien souvent chez l'immigrant la priorité sur le *raisonnement et la calme considération des avantages matériels*, et que, tout en le mettant en état de juger la situation à ce dernier point de vue, on ne saurait trop lui parler de tout ce qui peut le surprendre, l'enthousiasmer ou le rebuter par les raisons moins palpables mais tout aussi puissantes citées en premier lieu.

L'Ouest canadien étant encore *imparfaitement* connu, il arrive que telle région qui a attiré sur elle l'attention par une récolte exceptionnelle ou toute autre cause accidentelle, devient l'objet d'un engouement irraisonné de la part des colons qui s'y portent sans calculer ni les éléments de succès, ni les éventualités défavorables qu'ils y rencontreront.

Par contre, de bonnes contrées restent dans l'oubli parce qu'elles sont un peu à l'écart, ou que, ainsi qu'à Calgary, l'élevage y a donné des résultats si rémunérateurs qu'*on lui attribue sur les* autres branches de l'industrie agricole une supériorité qui écarte toute idée d'y entreprendre la culture proprement dite.

L'opinion généralement répandue est que l'Alberta centrale et méridionale est réservée à l'éleveur et que le cultivateur doit aller chercher fortune ailleurs.

Que l'élevage soit l'industrie dominante dans la contrée en question, est incontestable, mais n'implique pas *a priori*, comme

(1) R. II et III, W. 5e M. Twships 20, 21 et 22.
Gares d'accès : Sur la ligne du Canadian Pacific : Calgary. — Sur le chemin de fer de Calgary-Mac Leod : Midnapore Dewdney.



on semble l'admettre, que tout autre genre d'agriculture doive en être exclu.

Nos excursions dans les environs de Calgary nous ont, au contraire, laissé l'impression que la culture mixte pourrait y être entreprise et y est d'ailleurs pratiquée avec succès.

Les environs de Calgary sont plus ou moins accidentés. Les collines qui entourent la ville offrent l'aspect de talus artificiels couverts de gazons, où paissent des vaches et broutent des chevaux.

Lors de notre passage, un grand nombre de tentes blanches, habitations des Indiens nomades, y étaient installées.

Un bon chemin à travers un pays où une belle herbe artificielle ondule à côté de pâturages naturels et de céréales, nous conduit le long de la station expérimentale de Calgary, espèce de ferme modèle instituée par le gouvernement des Territoires et qui s'occupe de problèmes spéciaux à ces territoires, jusqu'à Fish Creek (rivière aux Poissons), tout près de la Réserve indienne des Sarcées.

Au sud de cette dernière s'étend un pays légèrement ondulé, traversé par le Fish Creek déjà cité, le Pine Creek et le Sheep Creek que l'on passe facilement en voiture, leur lit étant rocailleux et bien tassé.

L'eau est d'une limpidité parfaite et convient très bien au bétail, bien souvent même à l'homme. Quelques petits lacs sont disséminés dans ce territoire; le plus grand, le Red Deer Lake (lac du Daim), n'a qu'environ un kilomètre carré de superficie.

Comme presque partout dans le nord-ouest colonisé, les forêts font défaut, mais on rencontre ici des arbustes et des broussailles et le long des rivières une futaie assez haute. Près de Fish Creek, il y a un petit bois, réellement beau, de pins, sapins, cèdres, bouleaux et saules.

Les ondulations du terrain, douces et peu élevées, permettent l'établissement facile des voies de communication et semblent se prêter admirablement à l'aménagement de champs de céréales.

Le sol est excellent, une épaisse couche d'humus couvre le sous-sol en maints endroits.

Le chemin de fer Calgary-Mac Leod met la région en communication avec les gisements de charbon du sud de l'Alberta, mais les colons se procurent à un prix dérisoire un charbon de qualité satisfaisante dans les « foothills » ou contreforts des montagnes Rocheuses.

Il y a à Okotoko, village qui est situé à l'ouest du district en question, une scierie de bois qui livre la corde de bois (4 stères environ) au prix de 50 cents (2 fr. 60 c.), tandis que celle de Calgary vend 1.25 dollar la même quantité.

Quelques fermes seulement sont établies dans les townships qui nous occupent et la majeure partie des lots sont encore vacants ou temporairement employés comme pâturages.

Les cultivateurs sont satisfaits ; nous n'avons pas vu de nouveaux-venus; l'un d'entre eux, établi depuis une quinzaine d'années, possède actuellement une exploitation modèle, pourvue de toutes les machines utiles, entre autres un « aermotor » (moulin à vent), etc., etc., ainsi qu'une grande étendue de terres comprenant des cultures, des pâtures pour un nombreux bétail et des prairies à foin.

Les produits agricoles sont en bonne demande sur le marché de Calgary. La meunerie qui y est établie et que nous avons visitée, paie le blé plus cher que les établissements du même genre au Manitoba, par le motif que la production de blé des environs de Calgary ne suffisant pas à la consommation, elle est obligé d'en faire venir à grands frais des marchés de l'est, distants de 2,000 kilomètres et plus.

La minoterie travaille également l'avoine et nous avons pu constater que celle produite dans les environs était fort lourde; elle pesait 42 livres au minot, alors que le poids de 32 livres anglaises est considéré comme poids-type.

Les produits de la laiterie et de la volaille obtiennent sur le marché local et celui de la Colombie des prix supérieurs à ceux réalisés au Manitoba.

Le gouvernement fédéral possède à Calgary une beurrerie, installée dans le but unique de favoriser cette industrie naissante : le cultivateur reçoit le prix obtenu sur le marché pour les éléments gras contenus dans son lait, sous déduction d'une certaine quotité par livre destinée à couvrir les frais de fabrication.

Les Territoires comptent une vingtaine de semblables établissements, dont les statistiques indiquent comme suit le développement :

1897. . .	16	beurreries	produisant	473,903	livres anglaises	de beurre.
1898. . .	20	»	»	484,948	»	»
1899. . .	21	»	»	501,907	»	»

Ces institutions sont un moyen puissant de vulgarisation de l'industrie laitière, car elles aident à combattre l'apathie, les préjugés et les mauvaises habitudes de beaucoup de colons en ce qui concerne cette partie de leur exploitation.

Le foin mérite qu'on s'en occupe. Le brome inerme et le mil sont les espèces préférées. Les analyses qui en ont été faites à la ferme expérimentale d'Ottawa ont fait reconnaître la première de ces herbes comme la plus riche.

Mais le brome n'est pas aussi demandé sur le marché de la Colombie britannique, où les animaux à nourrir sont presque exclusivement les chevaux. A tort ou à raison, les acheteurs veulent du « timothey » (mil) et ils exigent qu'il soit sans mélange. En revanche, ils paient pour ce foin des prix qui varient de 50 à 60 francs la tonne prise à Calgary; je l'ai vu vendre à Nelson (Colombie britannique) pour 100 et 125 francs.

On prépare également du foin pour l'expédition et l'on se sert dans ce but de presses à vapeur valant 2,000 francs environ, et comprimant jusqu'à 25 tonnes par jour, ou bien de presses à chevaux qui produisent jusqu'à 10 tonnes.

Climat. — J'ai réservé la question du climat pour la fin, parce qu'elle est la seule qui soit controversée.

On dit qu'en général il n'est pas assez humide et que des gelées précoces et tardives compromettent souvent les récoltes. Au mois d'août, des tempêtes de neige seraient à craindre dans les townships qui se trouvent près des montagnes.

Il serait fort difficile, si pas impossible, d'évaluer exactement l'influence préjudiciable de ces intempéries.

Quoi qu'il en soit, nombre de cultivateurs que nous avons vus, nous ont dit que le terrain étant accidenté, il suffit le plus souvent de choisir ses terres en connaissance de cause, en tenant compte des conditions spéciales que requiert chaque culture, pour se créer une exploitation qui n'ait point besoin d'être irriguée et, qu'en fait, ils n'ont eu à souffrir qu'exceptionnellement des gelées.

Depuis quatre ou cinq ans, Calgary et les environs, dans un rayon de 50 milles (80 kilomètres), ont été abondamment gratifiés de pluie. En 1899, on a été obligé de couper du blé alors qu'il était encore vert, par la raison que l'humidité l'empêchait d'arriver à maturité, et en 1900 les récoltes ont été splendides.

On peut comprendre d'ailleurs que, lorsque le cultivateur ne se confine pas dans les limites d'un genre unique de culture, mais s'adonne au contraire à plusieurs branches agricoles à la fois, il court peu de risques, du moment qu'il s'est assuré une bonne partie basse, une vallée ou « fraîchée » vers laquelle s'écoule une grande partie de l'eau qui tombe sur les collines et où, par conséquent, on est sûr de pouvoir couper le foin nécessaire à l'hivernage du bétail.

Il s'y trouve bon nombre de terres gouvernementales gratuites; le prix des autres est généralement fort bas, excepté celui qu'exigent quelques particuliers qui se sont assurés des terrains quasi adjacents à la ville et qui demandent le triple et le quadruple de la valeur moyenne des lots du Canadian Pacific Railway et du Calgary-Edmonton Railway. Ces prix élevés ne sont peut-être pas exagérés d'une façon absolue, c'est-à-dire qu'il est possible qu'ils permettent la réalisation de bénéfices, mais la présence d'autres terres un peu plus éloignées, sans l'être trop, doit faire écarter celles qui sont offertes par les particuliers.

Groupe au nord et à l'est de Calgary [1].

Au nord, à l'ouest et à l'est du chemin de fer Calgary-Edmonton, à hauteur d'Airdrie et de Crossfield, nous avons trouvé des terrains tout aussi favorables que ceux du groupe précédent. Quoique plus accidentés, ils offrent de belles étendues pour la culture.

Nombre de « homesteads » y sont vacants et les terres du Canadian Pacific peuvent s'obtenir généralement à 3 dollars l'acre.

De Calgary à Edmonton. — L'immigration se porte, depuis quelques mois surtout, le long de la voie ferrée de Calgary à Edmonton; ce courant est postérieur au « rush » d'il y a plusieurs années sur Edmonton et tout le nord de l'Alberta, réputé plus humide et plus fertile que le centre et la partie méridionale.

C'est un phénomène qui offre beaucoup d'analogie avec celui qui a été signalé à propos de la colonisation de la Saskatchewan : Edmonton et Saint-Albert sont comparables à Prince-Albert, de

[1] R. I W. 5e M. Twshps 25 et 26. — R. XXIX. W. 4e M. Twshps 25 et 26. Stations d'accès : Beddington et Airdrie.

même que la partie colonisée qui s'étend entre Edmonton et Red Deer à celle comprise entre Prince-Albert et Saskatoon, Calgary à Regina.

Saint-Albert fut le premier centre de colonisation, et il y a bon nombre d'années que le pays qui s'étend entre la rivière Saskatchewan et le Beaver Hills Lake (lac des collines du Castor) a été colonisé, il en est de même de Stony Plain (plaine pierreuse) de 20 à 45 milles à l'ouest d'Edmonton où, vers 1888, arrivèrent les premiers colons allemands. Les autres centres du nord de l'Alberta, Leduc, Wetaskiwin, Lacombe, Red Deer datent de plusieurs années déjà. Or Red Deer se trouve à mi-chemin entre Edmonton et Calgary. La marche vers le Sud continue. Lorsque nous sommes passés par là, nous avons remarqué des deux côtés de la voie de nombreuses tentes, les toutes premières habitations des colons, dont quelques-unes se trouvaient à hauteur de la halte de Carstairs, à 50 kilomètres seulement de Calgary.

Il n'y a apparemment pas de raison pour que ce mouvement vers le Sud s'arrête à un endroit déterminé, car les conditions naturelles semblent être à peu près identiques partout, contrairement à ce qui a lieu dans la Saskatchewan, où le terrain devient mauvais au sud de Dundurn.

Pendant les courts arrêts du train qui nous conduisait à Edmonton, nous avons pu constater que la qualité du sol est excellente autour des stations, et un regard jeté sur les terrains intermédiaires nous a favorablement impressionnés.

De temps en temps, des bouquets d'arbres rompent la monotonie de la plaine qui, à en juger par la rareté des troupeaux, semble n'être utilisée pour le ranch qu'en faible partie. A l'ouest, elle est traversée par le Dogpound Creek et le Little Red Deer River qui sont bordés d'un bois de petite dimension.

Nous avons remarqué bon nombre de marais le long de la route et c'est ce qui explique sans doute la fréquence des bosquets dans la prairie; les endroits humides et les lacs servent en effet de coupe-feu naturels lorsqu'un incendie ravage une région. Or, ces incendies ne sont pas seulement causés par le hasard, mais parfois allumés volontairement, dans le but de débarrasser une terre des mauvaises herbes et de détruire le foin qui n'a pu être coupé pendant l'année.

Les villages au nord de Red Deer paraissent très prospères.

Le prix de la terre dans leurs environs immédiats est assez élevé et il faudrait s'éloigner du chemin de fer pour trouver des endroits moins chers. Mais, au sud de Red Deer, près de Olds, Didsbury, Carstairs, Beddington, Crossfield, Airdrie, on trouve des homesteads vacants et les autres terres aux prix les plus bas.

En 1900, plusieurs centaines d'émigrants se sont établis le long du chemin de fer entre Calgary et Red Deer. Il ne serait pas étonnant d'y trouver dans trois ou cinq années plusieurs agglomérations prospères possédant hôtels, élévateurs, general store, gare, bureau de poste.

Il se pourrait de même, quoique cela paraisse peu probable, qu'au bout de ce laps de temps, à la suite d'une mauvaise récolte, d'un hiver exceptionnellement rigoureux ou d'un été trop sec, tout fût abandonné et que la terre offre le triste aspect qui la caractérise lorsque, après avoir été remuée, elle a été délaissée. Il y pousse alors une végétation spontanée qui, à nombre d'immigrants, apparaît comme un épouvantail.

Edmonton.

Edmonton est un ancien poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, et était jadis connu sous le nom de Fort Edmonton. Son commerce de fourrures constituait, avant que le courant d'immigration agricole l'atteignît, le seul facteur de sa prospérité; Fort Saskatchewan, à une quinzaine de milles au nord-est, se trouvait dans des conditions presque identiques. Lors de la disparition du bison, qui fit perdre leur importance aux postes de Fort Calgary, Fort Mac Leod, Fort Qu'appelle et tant d'autres, Edmonton, dont l'existence dépendait plutôt des ressources du Grand-Nord, continua à être un centre de ravitaillement et de transactions pour les chasseurs des régions arctiques.

Ces circonstances contribuèrent à donner à toute cette région qui s'étend sur la lisière des contrées septentrionales réputées longtemps inhabitables, une certaine renommée, avant même que fût entreprise la colonisation du nord-ouest.

Il a suffi que cette contrée fût amorcée, que quelques bonnes récoltes fussent faites et que des laveurs d'or retirassent des sables de la Saskatchewan quelques grains du métal fascinateur, pour que l'attention, l'enthousiasme même, se portât dans cette direction.

L'immigration y a été, depuis lors, croissante. La découverte de gisements carbonifères sur les bords du fleuve fut un autre avantage qui vint s'ajouter aux précédents.

Ce charbon, qui est bitumineux, est employé pour actionner les dragues qui flottent sur la Saskatchewan et dont quelques-unes lavent journellement plus de 1,000 yards cubes de sable auri-platinifère. Le nombre de concessions accordées par le gouvernement du Dominion, en 1900, a considérablement dépassé celui des années précédentes, mais leur exploitation est entourée de trop de mystère pour que l'on puisse se faire une idée exacte de leur rendement. Beaucoup de temps et d'argent ont été dépensés durant la période des expériences, inévitable dans une industrie nouvelle. Il a été prouvé que des améliorations étaient nécessaires aux dragues employées en premier lieu, mais il paraît qu'au printemps de 1901, lorsque la saison de dragage s'ouvrira de nouveau, on obtiendra de beaux résultats. L'or existe en quantités suffisantes, mais, jusqu'à présent, on n'avait pas réussi à le séparer en totalité du gravier.

D'autres industries ont pris naissance à Edmonton. Il y a dans le district des meuneries, un moulin travaillant l'avoine (oatmeal mill), une tannerie, une briqueterie, des scieries de bois.

Toutes ces entreprises contribuent à former un marché local assez important, tant parce qu'elles font usage des produits agricoles et autres de la région, comme matière première, que parce que ceux qui y sont employés augmentent la consommation sur place. Les colons bénéficient par conséquent de prix supérieurs à ceux que recueille leur production lorsqu'elle doit être exportée.

Edmonton est pittoresque. Ce n'est pas le seul qualificatif qui lui convienne, mais lorsqu'on y débarque, après avoir passé plusieurs semaines dans la Prairie monotone, c'est le premier qui vienne à l'esprit.

La ville est partagée en deux parties, North- et South-Edmonton, par le bras nord de la Saskatchewan, large comme le Rupel devant Boom, encastrée de hautes collines qui sont couvertes d'une belle futaie.

Le pittoresque a généralement ses inconvénients, comme j'ai pu le constater, à propos des colonies belges du Manitoba.

A Edmonton, les communications entre les deux agglomérations sont excessivement difficiles, les chemins qui conduisent

au pont étant tortueux et offrant des pentes dangereusement raides. Le terrain est boisé en grande partie, quoique du côté de l'est et de l'ouest on rencontre beaucoup d'endroits quasi semblables à la Prairie.

Le sol est généralement considéré comme excessivement riche et les récoltes ont souvent été très abondantes et de belle qualité; quelques colons se plaignent des gelées intempestives; ils ne considèrent cependant pas ce danger comme plus sérieux que celui des sécheresses dans le district de Calgary, c'est-à-dire comme une circonstance plus ou moins fortuite qui n'est pas à elle seule suffisante pour compromettre la valeur agricole de la contrée.

L'eau y est bonne et il y a pour le bétail de riches pâturages.

Le prix des terres dans les environs immédiats d'Edmonton et de Saint-Albert est très élevé. La cause de cette cherté réside dans les circonstances favorables déjà mentionnées. On pourrait ajouter que, lorsque la ligne transcontinentale du Canadian Pacific fut projetée, on croyait qu'elle devait passer par Edmonton pour s'engager dans la Colombie par un col facilement accessible des montagnes Rocheuses. Le « boom » traditionnel se produisit et il est probable qu'actuellement encore, après de longues années, les effets de ces acquisitions à haut prix continuent à se faire sentir.

Dans le rapport du département de l'intérieur (1899), il est dit cependant que bon nombre de terres, restées improductives entre les mains de spéculateurs, avaient été cédées pendant l'année courante à de vrais colons pour des prix de 40 à 150 francs l'hectare. Ces transactions semblent d'ailleurs devenir de plus en plus nombreuses dans tout l'ouest; ce qui indiquerait que le pays sort de jour en jour de son état de fièvre et poursuit plus sainement et avec plus de calme sa marche progressive.

Toutes les nationalités sont pour ainsi dire représentées dans le district d'Edmonton.

Les Allemands ont des colonies prospères entre le fort Saskatchewan et les Beaver Lake Hills, de même qu'autour des centres du sud, situés sur la ligne du chemin de fer, où l'on rencontre également des Scandinaves. Des Galliciens s'y sont fixés récemment, des Doukhobortsi sont arrivés à leur tour et il y a beaucoup de colons de langue anglaise.



Vers le lac Sainte-Anne. — Nous avons voulu visiter la colonie et les environs du lac Sainte-Anne, situé à environ 50 kilomètres à l'ouest de Saint-Albert.

Le pays que nous avons traversé était très beau et soigneusement cultivé dans les environs immédiats de l'évêché de Saint-Albert, mais devenait accidenté et boisé à mesure que nous avancions vers l'ouest. Il est entrecoupé de rivières et parsemé de lacs. Les chemins sont fort mauvais. Aussi, lorsqu'un orage est venu nous surprendre au milieu des bois, il nous a été impossible d'avancer ou de reculer et nous avons été forcés de passer la nuit dans une cabane de métis. Le temps ne nous a pas permis de terminer cette excursion et, après douze heures de voiture, nous sommes rentrés à Saint-Albert.

Notre déplacement n'a cependant pas été sans utilité, en ce sens que nous avons rencontré plusieurs compatriotes.



Une famille, récemment arrivée de la Flandre occidentale est établie près des établissements de plusieurs autres Belges. D'autres compatriotes encore résident dans le district.

Un fils de cette famille avait été envoyé par ses parents en 1899, et il s'était, avant l'arrivée de ses parents, frères et sœurs, familiarisé avec les modes de culture, les us et coutumes du pays et avait acquis une expérience précieuse pour le choix d'un emplacement favorable.

Un autre compatriote m'a dit qu'il y avait, dans son district, pour la main entreprenante et laborieuse, une occupation rémunératrice pendant l'hiver. C'est la coupe du bois dans les forêts voisines. Pendant l'hiver 1899-1900, notre compatriote en avait abattu pour une valeur d'environ 2,000 francs et il espérait pour l'hiver prochain un rapport plus élevé.

J'ai encore rencontré deux Belges qui m'ont déclaré se plaire beaucoup dans leur patrie d'adoption

L'un d'eux m'a dit qu'il avait pris en fermage des terres d'une société de colonisation qui a opéré sur une petite échelle dans le nord-ouest. Comme il ne vit pas le moyen de les acquérir en pleine propriété ou que ce but lui sembla trop éloigné, il a acquis un autre emplacement à des conditions presque aussi avantageuses que celles posées pour le fermage simple par la société. Il est à signaler que tous les Belges que j'ai rencontrés me firent part de leur joie d'être indépendants.

Il y a assez bien de Belges dans la colonie franco-belge de Morinville que nous n'avons cependant pu qu'effleurer. Elle se trouve à 30 kilomètres au nord d'Edmonton.

Athabasca. — La colonisation ne s'arrêtera pas là; elle remontera davantage vers l'Athabasca, peuplant des contrées qui ont été longtemps considérées comme inhabitables par la race blanche.

Il paraîtrait que la vallée de la hautre rivière de la Paix jouit d'un climat plus clément que celui du Manitoba, en raison des effets bienfaisants du vent chaud, le « chinook ». M. J.-W. Tyrell, au cours d'une conférence au « Canadian Institute », a dit que les vallées des rivières Mackenzie, Liard et Peace sont susceptibles d'être transformées en champs de blé.

Disons encore en passant que le froment récolté sur les bords de la rivière de la Paix, a obtenu des premiers prix dans les expositions agricoles de l'Ouest.

Le territoire de l'Athabasca s'étend entre ceux d'Alberta et de Saskatchewan au sud et celui de Makenzie au nord. Il a une superficie de 259,500 milles carrés.

Alberta du Sud (1).

Nous n'avons pas visité l'Alberta du Sud en détail. En revenant de la Colombie anglaise par le col de Crowsnest, il m'a été possible de jeter un coup d'œil sur ce district reconnu comme le plus sec de l'Ouest et où par conséquent la question de l'irrigation a reçu le plus d'attention.

Le caractère prédominant du climat consiste en sa grande sécheresse et la pureté merveilleuse de l'air. L'hiver est court et peu rigoureux. Ce n'est qu'exceptionnellement que la bise du nord souffle sur la région et y amène la neige. Cette dernière ne tombe jamais en abondance, et lorsque le « chinook » se lève, elle disparaît comme par enchantement; l'humidité même, produite par la fonte, est pour ainsi dire instantanément évaporée.

Le sol est riche et profond, en quelques endroits sableux quoique fertile, argilo-limoneux dans d'autres, possédant tous les éléments nécessaires à la production des céréales, des légumes et des herbes artificielles.

Le combustible, tant sous forme de bois que de houille, se ren-

(1) Stations d'accès : Mc Leod, Lethbridge, Stirling et Cardston.

contre en grande quantité dans les contreforts des montagnes Rocheuses qui sont couverts de forêts assez denses et où des couches de charbon se trouvent à fleur de terre. Lethbridge possède des mines de houille dont la production croit constamment.

Quant aux marchés, ils sont suffisamment importants et progressifs pour absorber la production présente et future du district qui y est relié par d'excellentes voies de communication. La Colombie compte les villes minières de Cranbrook, Fort Steele, Ainsworth, Slocan City, New Denver, Sandon, Kaslo, Trail, Nelson, Rossland. De cette dernière ville, il n'y avait aucune trace en 1894, tandis qu'actuellement elle compte 8,000 habitants.

Ces centres importent une grande partie des produits de l'agriculture de l'État de Washington (É. U.), malgré les droits de douane élevés que ces articles ont à acquitter à l'entrée.

Le marché local de l'Alberta, comme je l'ai fait ressortir à propos du groupe de Calgary, est d'ailleurs loin d'être surchargé. Plus de 50,000 francs sont déboursés annuellement pour le paiement du fret des jambons et du lard, importés des États-Unis. Le grain vient du Manitoba, les œufs et le beurre en grande partie des autres contrées de l'ouest.

L'insuffisance de pluies seule a empêché la partie méridionale de l'Alberta de progresser, en tirant parti de ses ressources naturelles remarquables.

Des conditions analogues ont prévalu dans les États américains de Colorado, Utah, Arizona et Californie, mais, actuellement, par suite des travaux d'irrigation qui y ont été effectués, ces contrées comptent parmi les meilleurs producteurs de blé et de fruits des États de l'Union.

Il est vrai que le professeur F.-H. Newell, hydrographe en chef du département géologique de Washington, qui a fait cette année un voyage à travers les régions irriguées des États-Unis de l'Ouest, a pu constater que, dans les terrains à sous-sol alcalin, l'eau répandue artificiellement et en grande quantité, a dissous les sels de soude, de potasse et les sels des métaux alcalino-terreux, ce qui a eu pour conséquence de les amener près de la surface et de rendre toute vie végétale difficile, sinon impossible.

Mais on avise déjà aux remèdes qui seraient le lessivage du sol par excès d'eau et l'assolement, en y comprenant des plantes consommatrices d'alcali.

Le Canada, où du reste l'étendue des terres salées est assez restreinte, a le grand avantage de pouvoir appliquer le meilleur des remèdes préventifs : l'irrigation modérée et rationnelle.

Les canaux que vient de compléter la « Compagnie canadienne de l'irrigation du Nord-Ouest », parcourent un pays naturellement plus fertile que les contrées précitées des États-Unis. En outre, on dispose dans l'Alberta de l'eau de rivière requise pour les inondations périodiques, tandis que les États américains ont dû creuser des puits artésiens et élever l'eau au moyen de moulins à vent.

Le canal principal a été construit de Cardston, sur la Mary River qui l'alimente, jusqu'au nord de Magrath, avec un embranchement sur Lethbridge et un autre sur Stirling, soit une longueur totale de 190 kilomètres.

Toute la région comprise entre ces trois endroits est irrigable, elle a une superficie de plusieurs dizaines de mille hectares. Le canal principal suit un plan incliné de 2 pieds par mille; sa largeur est de 20 pieds, la pente des digues de 1 1/2 à 1 pied. La hauteur de l'eau peut atteindre 5 pieds.

2 millions de francs ont été dépensés à ces travaux, mais cette somme paraît petite lorsqu'on songe aux résultats incalculables que ne manquera pas de donner l'entreprise.

Grâce à elle, cette partie de l'Alberta est devenue supérieure à toutes les autres contrées de l'ouest ; le danger des pluies rares ou trop copieuses est écarté, la culture est réglée au gré de l'homme, les récoltes y sont sûres et plus abondantes qu'ailleurs.

Je ne puis entrer dans des détails quant aux différentes méthodes adoptées pour irriguer un terrain. En général, on amène l'eau du canal principal ou de l'embranchement par un fossé à vanne au point culminant des terrains de la ferme. De ce point rayonnent des sillons, creusés simplement à la charrue ou à la bêche et par lesquels l'eau se répand sur toute la surface des terres.

Conditions d'occupation de terres de la « Canadian North West Irrigation C° ». — 40 acres à 8 dollars l'acre (16 hectares à 100 francs l'hectare) avec option d'achat sur 40 acres adjacentes, aux mêmes conditions, à la fin de la première année.

Les deux premières années on ne paie ni acompte ni intérêts.

Le montant de l'achat, augmenté de l'intérêt à 6 p. c. est divisé en huit annuités égales, dont la première est payable la troisième année ; les autres respectivement à la même date de chaque année suivante.

L'eau nécessaire à l'irrigation est procurée pendant les deux premières années à raison de 1 dollar par acre et par an.

Cette redevance paraît assez élevée, mais elle ne l'est cependant pas en réalité. En supposant, en effet, que par suite de l'irrigation, les récoltes de blé du district soient supérieures de 2 ou 3 minots seulement à celles des autres contrées de l'Ouest, ce qui est une estimation dérisoire, cette différence justifierait le prix de 1 dollar l'acre pour l'eau.

Après les deux premières années, le colon aura à décider combien d'eau il lui faut chaque année et il paiera proportionnellement à la quantité dont il désire disposer. L'expression 1 dollar par acre est équivalente à celle de 1 pied cube par seconde, qui représente une quantité suffisante pour irriguer 150 acres de terres.

L'étendue des établissements est plus petite que celle des « homesteads » du gouvernement, mais il faut dire qu'un terrain irrigué est bien plus productif et est généralement cultivé avec plus d'intensité que les terres ordinaires. Aux États-Unis, les exploitations qui font usage de l'irrigation excèdent rarement 80 acres en superficie. Dans l'Utah, la moyenne de surface est inférieure à 40 acres.

Le système des fermes de peu d'étendue n'est d'ailleurs pas sans présenter des avantages, sous le rapport des rélations sociales, de la construction d'écoles, d'églises, etc.; bref, de la création de toutes les institutions qui naissent du groupement des hommes.

Les conditions qui viennent d'être énumérées ne sont offertes qu'aux colons qui viendraient s'établir avant le 1er mai 1901, mais il est très probable qu'à cette époque la compagnie les étendra à tous ceux qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, voudraient s'en prévaloir.

Elles sont surtout favorables parce qu'elles permettent au colon de faire trois récoltes avant qu'il soit obligé de payer le premier acompte.

Ajoutons encore que, dans ce district, l'hiver ne doit pas

nécessairement être passé dans l'inaction, attendu que la Compagnie d'irrigation possède des entreprises de chemins de fer, de mines, etc., où il est probable que les colons trouveraient de l'occupation bien rétribuée.

C'est une région excellente pour l'immigrant qui dispose de peu de capital, surtout lorsqu'il a précédemment pratiqué l'irrigation comme l'ont fait les Mormons, établis dans le district depuis quelque temps et qui étaient passés maîtres dans ce genre de travail aux États-Unis, leur pays d'origine.

L'ÉLEVAGE.

Cette branche de l'agriculture trouve au Canada un vaste champ d'action.

Les terrains non encore dévolus à la culture proprement dite ont une étendue telle qu'ils peuvent et pourront encore longtemps servir de vaines pâtures à des millions d'animaux.

La renommée des produits canadiens a été établie dès le principe, et lorsque l'on considère qu'il y a vingt ans à peine, aucun éleveur n'avait encore pensé à tirer profit des millions d'hectares de terres vacantes du nord-ouest et qu'actuellement les animaux qui y sont élevés font une concurrence victorieuse à tous les autres produits similaires jusque sur le marché de Liverpool, on peut hardiment conclure que l'industrie du ranch a dû prendre naissance et se développer dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Aux troupeaux de bisons qui, il y a peu d'années encore, peuplaient la Prairie et qui ont disparu si brusquement, ont succédé des troupeaux d'animaux domestiques, choisis et surveillés. Une industrie régulière et stable, dont le rendement peut être aisément calculé et qui est susceptible de constantes améliorations, est née sur les vastes étendues qui formèrent longtemps le domaine exclusif du chasseur.

Si grande et si justifiée est la renommée dont jouit l'ouest comme pays d'élevage, que l'on y envoie paître des animaux des provinces de l'est pendant deux ou trois ans, bien qu'il faille, pour les y mener, parcourir 2,000 à 3,000 kilomètres en chemin de fer.

6



Les ranches des Territoires comptent environ 250,000 têtes de bétail, 250,000 moutons et 50,000 chevaux.

Les troupeaux, qui se chiffrent parfois à plusieurs milliers de de têtes, paissent en toute liberté dans les plaines immenses, mais un ranch bien établi est généralement clôturé.

Les enclos sont faits en fil de fer ou même complètement en bois; de longues perches, arbres auxquels le plus souvent on a laissé l'écorce, sont disposées horizontalement de plusieurs façons différentes, toutes ingénieuses, entre des pieux verticaux.

Quelques clôtures extérieures ont jusqu'à 20 kilomètres de long. Lorsqu'on élève plusieurs espèces d'animaux : bétail, chevaux, ou que ces espèces comprennent des races différentes, il faut établir en outre des séparations intérieures.

Les constructions proprement dites sont fort rudimentaires; ce sont plutôt de simples abris, car les ranchers vivent généralement en ville à Calgary, Lethbridge et Mac Leod ou dans le village le plus rapproché de leur exploitation. Quelques-uns cependant séjournent en permanence sur leurs terres et se construisent alors évidemment des habitations plus confortables.

Les champs d'élevage possèdent tous plusieurs « corrals », espèces d'enclos circulaires, en poutres, où, lorsqu'il le faut, on réunit les animaux.

Le travail de garde, qui est pour ainsi dire le seul qu'il faille faire, est fort dûr. Ce sont les « cow-boys », jeunes gens intrépides, aimant le cheval et la vie en plein air, rude et indépendante, qui s'en acquittent. Plusieurs d'entre eux sont fortunés et ne se soumettent aux privations et aux dangers de ce métier que parce qu'ils le considèrent comme un apprentissage indispensable qui doit précéder leur établissement pour compte propre.

L'élevage dans les plaines du nord-ouest n'est pas toujours conduit avec tous les soins nécessaires. L'abondance et la richesse des ressources naturelles, l'herbe nutritive, le climat favorable, les espaces illimités, ont favorisé un laisser-aller contre lequel heureusement se dessine déjà une réaction salutaire.

C'est ainsi que, pendant l'hiver, on laisse généralement les animaux dehors sans abri, sans aucune couverture qui les protège contre le froid. Les bêtes se nourrissent des graminées sauvages, dont les plus nutritives sont le « buffalo » et le « bunch grass », de couleur vert sombre, bleuâtre, jamais haute et rarement touffue.

Quelques éleveurs bien avisés s'efforcent de procurer autant que possible des abris au bétail pendant la saison rigoureuse, ou au moins ils pourvoient chaque bête d'une couverture qui, quelque légère qu'elle soit, prévient bien des décès.

Les ranchers cessent également d'abandonner leurs animaux aux seules ressources de la prairie vierge. Depuis quelques années, ils ont recours aux fourrages de culture, tels que le brome inerme et le mil (timothy), qui donnent un rendement bien supérieur, surtout lorsque les terres sont irriguées (1).

Quoique généralement les troupeaux trouvent pendant l'hiver une nourriture suffisante dans l'herbe de la Prairie, l'éleveur prévoyant ne néglige jamais d'amasser la quantité de foin nécessaire pour suppléer éventuellement au manque d'herbe fraîche, temporaire il est vrai, mais parfois gros de conséquences. La matière première étant pour ainsi dire gratuite, il n'y a d'autres dépenses à faire que le paiement de la main-d'œuvre pour la recueillir.

Les produits du ranch trouvent acheteur à Calgary, Lethbridge, Mac Leod, ou bien sont dirigés sur la Colombie anglaise, où les centres miniers du Kootenay sont les principaux consommateurs.

Une partie des animaux, vivants ou abattus, est envoyée à la côte du Pacifique, distante d'une journée et demie en chemin de fer, d'où on les expédie vers les districts miniers du Yukon et du cap Nôme.

Vers l'Est, on expédie au Manitoba et au Canada oriental, mais surtout vers l'Angleterre. Le système des magasins, wagons et bateaux à compartiments frigorifiques est pour l'élevage d'une grande utilité.

En parlant du district de Calgary, j'ai fait ressortir l'avantage que peut y offrir l'industrie laitière. Or celle-ci, quoique différant assez du ranch proprement dit, pourrait fort bien y être annexée par l'éleveur actif dont l'exploitation ne se trouve pas trop isolée.

Il va sans dire que les races actuellement préférées sont celles qui ont le plus de valeur comme animal d'abatage, telles que les Shortorns, les Herefords, les Polled Angus, les Galloways, et que ces races ne sauraient convenir à la branche laitière préconisée.

(1) Alors que la prairie inculte donne environ 1 tonne de foin par hectare, les terres irriguées dans l'État d'Utah produisent 12 tonnes par hectare.

A cette fin, il faudrait un petit troupeau d'une vingtaine de Jersey ou de Holstein, deux races qui ont fait leurs preuves en ce qui concerne leurs qualités comme vaches laitières.

Dans le rapport du département de l'agriculture des Territoires du nord-ouest (1899), l'attention des ranchers est attirée sur cette branche accessoire lucrative. Le rapport dit cependant, en outre, que les prix actuels obtenus pour les bêtes de boucherie sont trop rémunérateurs pour que les éleveurs soient enclins à consacrer une partie de leur temps et de leurs soins aux races laitières, alors même que les marchés miniers de la Colombie et les marchés locaux s'améliorent de jour en jour pour les produits de la laiterie.

Or, les bons prix pour les animaux d'abatage semblent devoir se maintenir, attendu que, d'une part, les besoins du monde augmentent constamment et que, d'autre part, la production du bétail aux États-Unis, principal pays producteur, diminue graduellement. En 1890, le nombre de bêtes à cornes y était de 37 millions, tandis qu'en 1899 il n'était plus que de 28 millions.

Cette diminution ne peut que s'accentuer en raison de la transformation des pâturages en cultures que l'immigration constante aux États-Unis favorise.

Les ranchers de bétail comptent généralement sur une augmentation annuelle de 65 à 75 p. c. de leurs troupeaux par simple reproduction.

Chevaux. — Pour parler plus spécialement de l'élevage des chevaux, je dirai que la mortalité parmi ces animaux, en raison de la difficulté de se procurer de la nourriture pendant l'hiver, est moins grande que parmi le bétail. De son sabot plus dur, le cheval, plus facilement que la vache, casse le verglas qui couvre la Prairie lorsque la gelée est survenue après une fonte partielle de neige.

Ce genre de ranch exige cependant des connaissances et des soins spéciaux. La sélection des espèces, le développement de certaines qualités physiques, le rendent plus difficile et moins à la portée du premier venu.

Sans entrer dans les détails techniques de ce genre d'entreprises, voici quels sont les types de chevaux dont l'élevage est actuellement le plus rémunérateur :

1° Le gros cheval de trait, catégorie dans laquelle les Clydesdale réalisent de fort bons prix à la vente;

2° Le cheval de selle pour poids lourds;

3° Le trotteur ou cheval de voiture.

De beaux spécimens de races pures et croisées ont été produits dans l'Alberta, à l'aide de reproducteurs de sang importés.

L'expérience a démontré qu'il y avait avantage à conserver les races pures ou les croisements de valeur et à ne pas tenter d'ennoblir une espèce inférieure. On pourrait réussir au bout d'un quart de siècle, mais on ne saurait recommander l'essai à un point de vue commercial.

Le marché pour les chevaux s'est un peu rétréci depuis l'emploi plus général de l'électricité comme force motrice des tramways au Canada et aux États-Unis. Cependant, l'immigration constante de millions de colons-agriculteurs tend à faire augmenter la demande intérieure et il est de fait que le Manitoba même importe des chevaux du Nord-Ouest.

Quant au marché anglais, il s'est beaucoup amélioré à cause de l'épuisement occasionné par les besoins de la guerre sud-africaine.

En général, les prix ont haussé et les éleveurs canadiens ont bon espoir que cette tendance se maintiendra. Ils basent cette opinion sur le fait que la production de 1893 qui fut la plus abondante a été écoulée en 1898, l'exportation n'absorbant que les chevaux âgés de 5 ans et, qu'en 1899, 1900, 1901, alors que la demande n'a cessé d'augmenter, les disponibilités n'ont consisté et ne consisteront que dans les productions beaucoup moins abondantes de 1894, 1895 et 1896.

On prétend que les marques faites au feu sur les chevaux de l'Ouest les déprécient et entravent leur vente, d'autant plus que le défaut d'entente entre les exportateurs de l'Est et les producteurs de l'Ouest met obstacle à la formation de trains réguliers vers la côte et de cargaisons complètes à destination des pays d'outre-mer. Il en résulte une certaine instabilité de prix sur les marchés aux chevaux.

En ce moment, des négociations sont en cours en vue de l'établissement dans les Territoires de dépôts de remonte pour l'armée britannique, qui jusqu'ici s'est pourvue en grande partie aux États-Unis, bien que les chevaux employés par la police montée

du Nord-Ouest aient toutes les qualités des bêtes de remonte et soient tous des produits du Canada.

Les autorités et même les compagnies de chemin de fer ne cessent d'appeler l'attention des éleveurs sur l'importation des bêtes de sang et de l'encourager par des faveurs de transport.

Moutons. — Quant aux moutons, cette branche du ranch est encore plus récente que celles dont il a été question plus haut.

En 1881, il y avait dans les territoires du Nord-Ouest 346 moutons; en 1891, on en comptait 65,000. On n'a pas fait de recensement plus récent, mais on estime le nombre de moutons existant actuellement dans le Nord Ouest à environ 250,000, chiffre qui a été donné plus haut et qui se répartit comme suit :

1. Assiniboïa orientale. 14,000 en troupeaux peu nombreux, de 75 têtes en moyenne, appartenant aux races Shropshire, dont on recherche les béliers, Leicester et quelques Southdown, Coltswold et Oxford. L'accroissement y est d'environ 60 p. c. du nombre des brebis ;

2. Assiniboïa occidentale. 185,000 en troupeaux de 5,000 en moyenne. Race originelle : mérinos croisée avec des cheviotte, des Shropshire, Oxfords, Coltswold, Southdown et Leicester ;

3. Saskatchewan. 2,500 en troupeaux de 40. Béliers Shropshire. La race demande à être améliorée. Accroissement, 55 p. c. par an;

4. Alberta septentrionale. 5,500 en troupeaux de 60. Le Shropshire est préféré ; on y rencontre également le Leicester et la plupart des autres races; on s'y plaint de la rareté des animaux de sang ; accroissement, 52 p. c. par an ;

5. Alberta méridionale. 30,000 en troupeaux de 900 ; le Shropshire domine; accroissement, 50 p. c. par an.

En général, ces animaux prospèrent déjà là où la nourriture laisse à désirer pour le gros bétail et où le terrain est trop sec ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils se soient tant multipliés dans le nord-ouest, où les bêtes à cornes trouvent partout une nourriture suffisante.

Il convient de dire que, pendant une certaine période de l'hiver, trois semaines ou un mois, le mouton ne saurait atteindre l'herbe de la prairie, et que, pendant ce court espace de temps, il faut pourvoir à sa nourriture d'une autre manière.

C'est une des rares difficultés à résoudre, et on apprécie de plus en plus les avantages qu'offre ce genre de ranch dans l'ouest.

Le marché pour les bêtes abattues est excellent; les agneaux surtout atteignent des prix fort élevés dans l'Alberta.

Quant à la laine, la qualité en est très commune. Il faudrait que l'on s'efforçat d'améliorer les toisons par des croisements judicieux de mérinos et autres, en suivant en cela l'exemple posé par les États-Unis d'Amérique, car, quoique le marché de la laine se soit amélioré de beaucoup, et que les prix, selon toute probabilité, ne feront que croître, les qualités fines paraissent seules appelées à en profiter.

Les prix réalisés en 1899, au Canada, ont été très variables d'un district à l'autre et même d'un troupeau à l'autre; dans l'Assiniboïa, on payait ces laines de 5 à 12 1/2 cents la livre (60 centimes à 1 fr. 50 c. le kilogramme); dans la Saskatchewan, de 5 à 15 cents la livre, et dans l'Alberta, de 5 à 16 1/2 cents.

Une manufacture de laine a été ouverte à Fish Creek (the Midnapore Mill), à quelques kilomètres au sud de Calgary.

Parmi les causes qui ont empêché un accroissement plus rapide des troupeaux, il faut citer les ravages faits par les coyotes (loups de prairie), les oiseaux de proie et les intempéries. Des centaines d'agneaux succombent parfois sur un ranch par suite d'une tempête de neige. Les maladies n'ont un caractère ni général, ni alarmant; celles qui sont les plus fréquentes sont l'anthrax, la gale, le catarrhe, etc.

Pour empêcher les incursions des carnassiers, on préconise la construction de barrières appropriées qui coûteraient environ 200 à 250 dollars pour une propriété de 20 hectares. Le système des primes pour les animaux tués est d'usage général; quelques ranchers donnent jusqu'à 50 francs par oiseau de proie.

Moins encore que pour l'élevage du bétail, on a recours aux fourrages de culture pour les moutons. Il est prouvé cependant que le brome inerme, l'alfalfa, le navet, l'avoine verte ou le blé de fourrage, conviennent admirablement à l'alimentation de la race ovine. On peut invoquer, comme toujours, l'exemple des États limitrophes, où 4 hectares d'alfalfa suffisent à nourrir 100 moutons pendant l'été.

Au Canada, on se borne encore à les mener paître sur la prairie vierge et parfois sur les terres en jachère. La généralisation de ce



dernier système entraînerait la destruction de nombre de mauvaises herbes qui constituent parfois un fléau pour l'agriculture dans l'Ouest.

Le coût de la brebis importée de l'État de Montana est de 20 francs par tête au maximum et il semble donc y avoir peu d'intérêt à en amener d'ailleurs, comme on le fait assez généralement pour le gros bétail et les chevaux.

En général, le capital que représente un ranch n'est guère composé que de la valeur des animaux qui lui appartiennent. Les bâtiments d'exploitation et le matériel n'en ont pour ainsi dire pas.

Le terrain ne doit pas nécessairement être la propriété de celui qui l'occupe. Quelques ranchers seulement, établis depuis longtemps, ont acquis en toute propriété le domaine entier sur lequel ils pratiquent l'élevage.

Le commençant peut se faire attribuer un « homestead » (64 hectares), en remplissant les conditions déterminées par la loi; ce fonds formera la base de ses opérations; il y érigera son habitation et les bâtiments nécessaires et y fera des cultures pour son usage personnel.

Quant à ses animaux, il les laisse paître librement sur les terres vagues qui entourent son établissement; il peut, en outre, s'assurer la jouissance exclusive d'une section adjacente, conformément aux dispositions prises par le département de l'intérieur et qui seront exposées plus en détail lorsque je parlerai de l'action du gouvernement canadien en matière d'agriculture.

Quoiqu'il y ait beaucoup de ranches à vendre, ce n'est pas à cause de l'impossibilité dans laquelle se trouveraient leurs propriétaires d'assurer au capital engagé un revenu convenable.

La raison doit, dans la majorité des cas, être cherchée ailleurs, soit dans le fait que celui qui s'est mis à la tête de l'exploitation ne s'y entendit pas, soit qu'il se fût déplacé pour occuper un endroit plus favorable, soit qu'une autre cause indépendante des conditions naturelles eût provoqué le désir d'abandonner l'entreprise.

En effet, l'élevage dans le nord-ouest est une branche lucrative de l'industrie agricole.

Le capital engagé au début, ou acquis graduellement, s'accroît par la reproduction naturelle.

En dehors du salaire des « cowboys », qui atteint jusqu'à 250 francs par mois, les frais d'exploitation ne comportent pas de grandes dépenses.

La vente est assurée à des prix rémunérateurs.

Les pertes accidentelles peuvent être facilement calculées d'avance, d'après les données que l'on possède à cet égard, et l'on ne connaît pas d'antécédents qui doivent faire craindre des calamités sérieuses.

Enfin, un vaste champ est ouvert aux industries connexes accessoires : laiterie, beurrerie, fromagerie, peausserie, tannerie, lavage et décruage de la laine.

Le champ de l'élevage est encore bien étendu. Aussi longtemps que les terres seront libres, ceux qui s'occupent de cette industrie ne feront évidemment aucun effort pour réduire la superficie des terrains d'exploitation.

Cependant, la cause qui a entraîné la réduction de la surface des terrains à ranch aux États-Unis, se présentera également au Canada : l'immigration augmente sans cesse et ce n'est que l'immensité de l'ouest canadien qui puisse faire écarter toute crainte que ce sera dans un avenir rapproché que le rancher serait obligé, sous l'empire des circonstances, d'exploiter ses terres d'une façon plus intensive.

Les éleveurs intelligents savent cependant ne pas se laisser aller à une inaction que les conditions naturelles et commerciales, actuellement encore si favorables, semblent, sinon justifier, au moins permettre et encourager. Ils pensent à l'avenir qui, dans des pays nouveaux, arrive toujours à grands pas. Ils mettent à profit l'expérience acquise par leurs concurrents américains et s'efforcent de réaliser les améliorations et les progrès que les pouvoirs publics et les grandes compagnies de transport désirent tant promouvoir.

Ceux qui marcheront dans cette voie, contribueront à préparer à l'élevage dans l'ouest canadien une prospérité en rapport avec les ressources que la nature a mises à leur disposition dans cette partie du monde.

CHOIX D'UNE TERRE.

Pour faire un choix judicieux d'une terre de culture, il faut tenir compte de certaines conditions que l'on peut classer dans les

groupes suivants : composition du sol ; nature du terrain ; eau ; climat ; bois de construction ; combustible ; voies de communication et marchés ; prix.

Une discussion succincte de quelques-unes de ces conditions n'est peut être pas sans utilité pour le colon et l'aidera probablement à discerner le degré d'importance de chacune d'elles dans un cas déterminé.

Composition du sol. — Il est évident qu'une terre fertile et offrant des sections de toute nature : sablonneuse, argileuse, limoneuse, etc., chacune de ces parties possédant l'étendue convenable à la culture que l'on désire y faire, serait, au point de vue de la composition du sol, la terre idéale pour l'établissement d'une ferme. Au colon à juger sur place quelle section doit primer les autres, en considérant quels produits sont, dans la région, les plus rémunérateurs, et jusqu'à quel point on peut leur sacrifier ceux qui sont moins avantageux, en ne perdant pas de vue les besoins d'une rotation rationnelle, nécessaire dans les cultures. (Les régions de Rhostern, de la montagne de l'Orignal et de Niverville paraissent être les meilleures; celles de Grande-Clairière et du groupe belge [Manitoba] les plus mauvaises.)

Nature du terrain. — Il serait préférable d'avoir un terrain plus ou moins accidenté, afin de pouvoir disposer les cultures d'après les exigences de chaque espèce (altitude, humidité, température, vents; terres à céréales, à foin, à racines, arbres, etc.). Dans ces conditions on trouverait aussi plus aisément un endroit propice à la construction de l'habitation, des étables, etc.

L'écoulement naturel des eaux, conséquence de la nature du terrain, mérite également toute l'attention du colon. (Montagne de l'Orignal, sud de Calgary, Saskatchewan très bons; partie du groupe d'Edmonton, nord et est de Calgary et groupe belge trop accidentés).

Eau. — 1. Cours d'eau. Lorsqu'il est suffisamment profond, il peut constituer un avantage comme voie de communication. Lorsqu'il est moins important à ce point de vue général, il peut l'être plus comme moyen d'irrigation ou de drainage ou bien quelquefois comme force motrice. (Ferme expérimentale de Brandon).

Par contre, la présence d'un cours d'eau peut devoir donner lieu à des travaux de dérivation.

2. Il est important que le colon dispose d'un lac, étang ou ruisseau suffisamment pourvu d'eau convenable pour le bétail. Si cette condition fait défaut, il ne pourra faire la culture mixte.

3. L'eau potable est indispensable. Dans quelques endroits, les colons sont obligés de la chercher à des distances relativement grandes; dans d'autres, ils ont dû creuser des puits d'une profondeur considérable. (La Saskatchewan est spécialement favorisée et, par suite des récents travaux, l'Alberta du Sud).

Le *climat* étant sain partout dans l'Ouest, c'est principalement au point de vue des gelées hâtives et tardives, ainsi que des sécheresses plus ou moins régulières, préjudiciables aux récoltes, que la question offre de l'intérêt.

C'est une chose dont on ne peut se rendre compte que par sa propre expérience ou en s'en rapportant à celle d'autrui. Les régions réputées sujettes à ces intempéries sont généralement colonisées depuis à peine cinq, dix ou quinze ans. Encore n'y a-t-il pas là régularité de gelées ou de sécheresses préjudiciables, excepté dans l'Alberta du Sud, où on y a remédié.

Il paraît que quelques districts de l'Ouest sont plus éprouvés par la grêle que d'autres. Il ne m'a pas été donné de m'en rendre compte autrement que par les informations recueillies. Ces dernières sont tellement vagues ou intéressées que je ne les ai reproduites qu'exceptionnellement.

Il est reconnu que, d'une façon générale, plus la superficie des terres mises en culture dans une région augmente, moins les extrêmes du climat se font sentir; on dirait que ce dernier se régularise; d'autre part, le sol se réchauffe par suite du labourage.

Les vents peuvent être bienfaisants, tel le « chinook ». Il n'y a pas d'autres vents dominants; celui du nord frappe indistinctement mais assez rarement toute la Prairie.

Près des montagnes Rocheuses : tempêtes de neige. Alberta du Sud et Calgary, climat le plus clément, doux, comparé à celui des autres groupes. Manitoba et montagne de l'Orignal bons. Saskatchewan et Edmonton rigoureux, mais en aucune façon dangereux.

Bois et combustible. — J'ai parlé de l'importance du bois de construction et de chauffage. Lorsque la forêt est trop loin, il faut

se pourvoir aux scieries, payer le bois, le chercher soi-même ou se le faire envoyer par chemin de fer si les scieries sont trop éloignées. Il en est de même pour le charbon. (Montagne de l'Orignal, Edmonton spécialement recommandables. L'Alberta du Sud, Calgary, la Saskatchewan et le groupe belge sont bons également).

Voies de communication et marchés. — On peut dire que le principal effet pratique de cette condition se traduit en une augmentation de recettes sur la vente des céréales et autres produits agricoles et une diminution du prix de revient, au point de vue du colon, des denrées dont il a besoin.

Les éléments de calcul peuvent être nombreux, mais il est possible de les évaluer avec une certaine exactitude. Niverville, le groupe sud-est de Winnipeg et l'Alberta du Sud sont très favorisés. Quelques parties du groupe de la montagne de l'Orignal et de celui de Rhostern sont très isolées. Quelques terres du groupe d'Edmonton et de Brandon sont trop chères; celles de la montagne de l'Orignal, de Calgary et surtout celles de Niverville sont plus favorables à ce point de vue.

Il serait désirable que le colon, si les circonstances le lui permettent, ne se borne pas simplement à comparer d'une façon superficielle la valeur respective de plusieurs terres déterminées, mais qu'il s'efforce d'évaluer consciencieusement chacune des conditions énumérées ci-dessus.

Il ne lui sera peut-être pas possible de traduire ces valeurs en chiffres exacts, mais il saura au moins déterminer son choix d'après un calcul approximatif.

CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS.

L'immigrant trop confiant est exposé à certains mécomptes qu'il évitera facilement en ne se laissant pas circonvenir par les personnes peu scrupuleuses à l'affût de sa venue; il trouvera partout des fonctionnaires du gouvernement canadien, prêts à le guider et à lui donner des conseils désintéressés.

Il pourra s'adresser à Anvers, port d'embarquement, à M. D. Préau de Cœli, 75, Marché Saint-Jacques; à Halifax et Montréal, ports de débarquement, à des agents d'immigration

capables de lui fournir tous les renseignements dont il peut avoir besoin.

Des locaux spéciaux où les immigrants peuvent loger en attendant le départ du train qui doit les conduire à leur destination définitive, ont été installés par le département de l'intérieur dans presque toutes les grandes villes du Canada.

Winnipeg peut être considéré comme le bureau central, sur lequel tous les immigrants sont dirigés d'abord, et d'où ils sont envoyés dans le district qu'ils auront choisi.

Avant de rien conclure avec qui que ce soit, le nouveau colon devra, pour agir avec la prudence nécessaire, s'adresser d'abord à l'agent des terres de l'endroit, ou à tout autre agent, guide ou interprète du gouvernement, afin de s'assurer que le marché proposé est légal ou même avantageux. M. Léon Roy, notamment, a bien voulu me promettre de prendre soin de ceux de nos compatriotes qui se présenteraient chez lui.

Capital.

On a pu se rendre compte par ce qui précède qu'il y a au Canada moyen de réussir, tant pour ceux qui ne possèdent rien que pour ceux qui apportent du capital.

On dit généralement que les colons qui n'avaient pas de quoi s'acheter une ferme d'emblée et qui ont dû amasser dollar par dollar la somme nécessaire à cette fin, ont le mieux réussi. Cela n'implique évidemment pas que l'argent soit par essence un obstacle à la réussite, mais prouve simplement que celui qui n'en possédait pas en arrivant a dû passer une dure période de préparation avant de pouvoir penser à s'établir et que, en travaillant pour le compte d'autrui, il s'est familiarisé avec les us et coutumes et les particularités du pays et a, par conséquent, eu l'avantage de n'engager son propre pécule que lorsqu'il avait appris de quelle façon on peut le faire fructifier le mieux.

Beaucoup dépend de la manière dont on emploie l'argent. Le colon a généralement avantage, si la somme est plus ou moins importante, à la déposer dans une banque et à commencer fort modestement. Sa vie sera en ce cas un peu moins confortable que lorsqu'il débute en grand, mais les deux premières années doivent être considérées comme une période de transition, un

apprentissage, qui souvent se fait aux dépens du colon et dans lequel ce dernier risque de voir sombrer toute sa petite fortune, s'il ne procède pas avec calme et prudence.

On estime généralement que celui qui possède 2,500 à 3,000 francs (500 à 600 dollars) nets en arrivant au Canada, peut commencer, si pas sur grande échelle, ce qui n'est jamais recommandable, au moins de telle façon qu'il retire de son exploitation tout ce qu'il faut pour vivre dans un confort relatif.

Quant aux prix de passage, ils varient d'une compagnie de navigation à l'autre. L'agence canadienne en Belgique (Anvers, Marché Saint-Jacques) fournit tous ces renseignements, ainsi que ceux relatifs aux prix de transport par chemin de fer en Amérique, aux franchises douanières acccordées aux émigrants, etc.

Pour celui qui arrive sans capital aucun, il y a plusieurs façons de débuter :

Il peut travailler comme salarié, en ville, aux chemins de fer ou comme ouvrier de ferme. En ce dernier cas, il trouvera moyen de s'engager pour toute l'année à des salaires convenables, ou bien pendant la moisson et les semailles à des gages fort élevés.

La majorité des Belges que j'ai rencontrés ont débuté de la sorte. Quelques-uns possédaient cependant du capital, mais ils ont préféré passer par la période transitoire de l'apprentissage en n'engageant que leurs bras. Les célibataires surtout ont avantage à suivre ce système.

Un second moyen de débuter consiste dans le louage d'une ferme appartenant à autrui, et c'est pourquoi je dirai un mot de la tenure du sol au Canada

Le système du fermage, tel qu'il est compris en Belgique est pour ainsi dire inconnu dans l'Ouest, où il ne répond pas aux conditions agricoles du pays, parce que l'acquisition de terres à titre gratuit est à la portée de tous, alors que la main-d'œuvre fait défaut.

Ni le gouvernement, ni la compagnie de chemin de fer, ni celle de la baie d'Hudson, qui sont de loin les plus importants propriétaires de l'Ouest, ne louent leurs terres ; ils les donnent ou ils les vendent, convaincus qu'ils sont que c'est le fermage qui a déterminé le cultivateur à quitter l'ancien continent.

Le Canada occidental, où la culture est encore peu intensive, se

prête mieux au système un peu patriarcal du métayage. Comme ailleurs, il doit ici revêtir un caractère simplement temporaire; il permet alors à l'immigrant dépourvu de capital de s'initier aux usages et aux méthodes de culture, sans courir le risque de perdre son avoir dans des expériences.

Il convient d'ajouter qu'outre ces deux modes de tenure, il y en a un troisième qui n'est pas rare dans les districts nouveaux ou même dans les zones anciennes, si les terres y sont entre les mains de spéculateurs qui ne désirent pas encore s'en défaire :

C'est l'usufruit du fonds avec obligation pour le fermier : 1° de payer les impôts et redevances, qui sont insignifiants; 2° de remplir certaines conditions de culture en vue d'améliorer le fonds.

On ne peut recommander aucun de ces modes comme système permanent. Lorsque le colon y a recours, il faut qu'il se dégage le plus tôt possible de toute obligation, comme en sont dégagés l'immense majorité des cultivateurs de l'Ouest.

Je sortirai peut-être un peu du cadre de mon travail en signalant que, dans l'Ouest canadien, les capitaux flottants trouvent un emploi fructueux avec toutes les garanties désirables.

Le capitaliste y a sa place toute indiquée à côté de l'agriculteur, qui a souvent besoin d'un crédit temporaire.

Presque toutes les compagnies de prêts existant actuellement sont anglaises, et il y a lieu de croire qu'une société belge s'attirerait la clientèle de nos compatriotes et des canadiens français, nombreux dans le pays, surtout si la nouvelle banque traitait les colons avec un peu plus de largesse que ne le font ses concurrents.

Les opérations qu'une institution du genre peut faire sont fort nombreuses; avances sur récoltes, hypothèques, prêts pour l'achat de matériel, de bétail ou de chevaux, dépôts et toutes autres opérations de banque; bref, elle pourrait organiser le crédit agricole mobilier et immobilier, créer des industries agricoles ou contribuer à leur création, acheter et vendre des terres et même établir des magasins-bazars qui, actuellement, appartiennent, en général, à des particuliers, incapables de fournir dans des conditions aussi avantageuses qu'une grande firme, comme, par exemple, la Compagnie de la baie d'Hudson.

Le champ ouvert aux capitaux est donc fort étendu dans



l'ouest, sans que pour cela le capitaliste soit obligé de se substituer au colon et de se rendre propriétaire perpétuel de fermes, de machines et autres biens qui, au Canada, appartiennent et doivent appartenir aux cultivateurs eux mêmes, et dont la propriété, entre les mains du colon, constitue le ressort le plus puissant de son activité et le facteur essentiel de son bien-être.

Époque à laquelle il faut arriver.

La meilleure époque pour émigrer au Canada semble être le printemps ou bien la fin de l'été.

Le plus grand nombre de colons y arrivent en mars, avril et mai. En 1900, on semait depuis le 15 avril au Manitoba, et c'est généralement, comme je l'ai dit déjà, lors des semailles que les nouveaux arrivés trouvent à s'occuper à des salaires fort élevés.

Ceux des membres de la famille, qui ne travaillent pas au dehors, peuvent, s'ils se sont établis sur une terre dès leur arrivée, planter, durant mai ou la première semaine de juin, une certaine étendue de pommes de terre et semer de l'avoine, dont les récoltes contribueront beaucoup à les sustenter pendant la première année, surtout s'ils se sont pourvus de quelques vaches laitières, de porcs et de volailles.

L'été est une très bonne saison pour procéder au choix d'un emplacement; on voit les récoltes en pleine croissance; on voit pour ainsi dire la terre en action et on peut se former une bonne idée de sa fertilité, de ses qualités et de ses défauts. Vers le mois d'août, le colon trouvera emploi au service des autres à des gages tout aussi rémunérateurs que ceux du printemps, car la moisson bat alors son plein et nécessite un surcroît de travail, en vue duquel des milliers d'ouvriers viennent des provinces de l'est et du dehors.

Le travail manuel ne fait d'ailleurs jamais défaut à celui qui a le désir d'employer ses bras, et les salaires sont relativement plus élevés qu'en Belgique.

Action du gouvernement et conditions de vente des terres du Canadian Pacific Railway et autres compagnies de chemin de fer.

Conditions requises en vue de l'occupation d'une terre (homestead-établissement) de 160 acres (64 hectares) de la Couronne :

Toute personne se trouvant à la tête d'une famille et tout individu du sexe masculin âgé de 18 ans peut obtenir la permission de s'établir sur un lot de terre du gouvernement.

Le titre de propriété lui en est remis, sous certaines conditions, au bout de trois années, à compter de la date de l'établissement; mais, entretemps, l'occupant n'en jouit pas moins de tous les droits du propriétaire effectif, hormis celui d'aliéner son bien.

Les conditions dont l'accomplissement est nécessaire à l'obtention de la lettre patente (titre de propriété) se résument comme suit : le colon doit avoir résidé sur la terre qu'il a choisie, l'avoir cultivée et être, par naissance ou naturalisation, sujet de S. M. britannique. La naturalisation s'obtient facilement.

Propriété et droit de coupe du bois. — Lorsque l'étendue boisée comprise dans le quart d'une section n'excède pas 25 acres (10 hectares), le colon qui aura fait choix de ce quart comme homestead, aura sur elle les mêmes droits que sur la partie non boisée de son lot.

Si, au contraire, cette étendue est plus grande que 25 acres, le ministre peut ordonner qu'elle sera subdivisée en « lots de bois » d'une superficie de moins de 20 acres et de plus de 10 acres, de façon à pouvoir procurer du bois à plusieurs fermiers, chacun d'eux devenant propriétaire d'un de ces lots, après qu'il en aura fait la demande [1].

Pâturage. — Les permis de pâturage sont accordés pour une période de 21 ans, à raison de 2 cents par acre (25 centimes l'hectare) et par an, payables semestriellement et par anticipation.

Les terres sur lesquelles des permis de pâturage ont été obtenus pourront néanmoins être données comme « établissement » ou être cédées à des compagnies de chemin de fer ou autres. Le paiement de la redevance cesse en ce cas, à partir du jour où l'usage de ces terres a été retiré.

Des permis de pâturage peuvent être accordés sur les sections d'école (nos 11 et 29) pour une période de 5 années, à raison de

[1] Le colon qui ne possède pas de bois sur son homestead est autorisé à prendre dans les forêts du gouvernement les quantités suivantes : 3,000 pieds de poutres de construction, 400 chevrons, 500 piliers de clôture, 200 perches de clôture, ainsi que tout le bois sec qui s'y trouve.



6 cents par acre dans le Manitoba, 4 cents dans le Nord-Ouest (75 et 50 centimes l'hectare respectivement) ; mais le département de l'intérieur peut mettre fin a ce permis en tout temps, après avis préalable signifié 3 mois auparavant.

Celui qui possède le droit de pâturage sur une terre ne peut en enlever le foin, mais il aura un droit de priorité pour l'obtention d'un permis de coupe (sans frais) sur la terre en question.

Terres à foin. — Tout colon peut couper du foin sur les terres inoccupées; mais s'il désire qu'une certaine étendue n'excédant pas 40 acres lui soit exclusivement réservée à cette fin, il faut qu'il se procure un permis, qui couvre cette étendue, moyennant 25 cents par acre (3 fr. 25 c. l'hectare).

Dans les Territoires du nord-ouest, des permis, pour la coupe du foin sur les terres d'école, sont accordés à raison de 25 cents par an et par acre (3 fr. 25 c. l'hectare) si l'étendue à laquelle le droit s'applique est plus grande que 160 acres et moindre que 640 acres.

Charbon. — Les colons peuvent obtenir des permis pour extraire du charbon, en payant au gouvernement une redevance de 10 cents (52 centimes) par tonne lorsque le charbon est du lignite, de 15 cents lorsqu'il est bitumineux et de 20 cents lorsque c'est de l'anthracite.

Conditions spéciales pour favoriser le ranch. — Le colon pourra obtenir la lettre patente établissant sa propriété de la terre, s'il y a résidé pendant trois ans, mis en culture et clôturé une acre au moins annuellement, possède sur cette terre 40 têtes de bétail au moins et y a érigé les étables et constructions requises pour l'hivernage d'au moins 40 bêtes à cornes.

Conditions de vente du chemin de fer Canadien Pacifique et d'autres compagnies de transport.

Le prix d'achat est généralement de 3 dollars l'acre, quoiqu'il y ait beaucoup de lots offerts à des prix supérieurs (4 et 5 dollars).

Le montant de l'achat, augmenté des intérêts à 6 p. c. est divisé en dix annuités égales, dont la première est payable au moment de l'achat et les autres pendant les neuf années suivantes.

Lorsque le colon paie comptant, la compagnie lui bonifie 10 p. c. d'escompte sur le montant payé au delà de la première annuité, qui se paie toujours au moment de l'achat.

Voici pour les prix de 3; 3.5; 4; 4.5 et 5 dollars l'acre, soit 38, 45, 50, 57 et 65 francs par hectare, les annuités à payer respectivement pour 160 acres ou 64 hectares :

Prix d'achat par acre.		Annuites.					
3.0	dollars	61.52	dollars	ou	320	francs	environ par an.
3.5	»	71.77	»	»	373	»	»
4.0	»	82.03	»	»	427	»	»
4.5	»	92.28	»	»	480	»	»
5.0	»	102.54	»	»	533	»	»

c'est-à-dire qu'à ces conditions, le cultivateur peut obtenir en Belgique en fermage (90 francs l'an) de 320/90 = 3.55 hectares a 533/90 = 5.92 hectares, et au Canada, 64 hectares en pleine propriété au bout de dix ans.

Le but et l'action principale du gouvernement canadien consiste à répandre des renseignements agricoles et commerciaux, de nature à aider et à instruire les cultivateurs. A part cela, il ne ménage pas ses encouragements immédiatement pratiques.

J'ai signalé déjà l'établissement, par ses soins, dans les Territoires, d'une vingtaine de fabriques où on travaille le lait.

Une autre preuve de sa sollicitude consiste dans sa façon de favoriser l'établissement des installations frigorifiques.

En 1897, un subside de 50 dollars fut accordé à toute fabrique de beurre, de fromage ou de lait condensé dont le propriétaire consentirait à faire et à entretenir des installations frigorifiques pour la conservation des produits de sa fabrication, des subsides de 25 dollars furent accordés en 1898 et 1899, et des plans pour la construction de ces chambres froides furent également fournis par le ministère de l'agriculture à quiconque en fit la demande. En 1900, des subventions de 50 dollars furent accordées en outre, et en 1901 et 1902 on en distribuera de nouvelles d'un montant de 25 dollars, de façon à ce que le fabricant qui se serait conformé depuis 1900 aux conditions posées en la matière par le gouvernement recevrait un subside total de



100 dollars ou 500 francs. Plus de 400 fabricants ont profité de la générosité du gouvernement.

Après le lieu de production, c'est le moyen de transport, le wagon de chemin de fer, qui a reçu des installations frigorifiques grâce à l'action commune du gouvernement et des compagnies de railways.

Le département de l'agriculture n'a pas voulu rompre la chaîne entre le lieu de production et celui de la consommation. Des magasins frigorifères ont été établis, sous l'impulsion gouvernementale, dans les ports d'embarquement, et des contrats ont été passés entre le ministre de l'agriculture et les armateurs, dans le but d'assurer, aux marchandises périssables, le transport dans des conditions de température et de ventilation qui empêchent leur détérioration au cours d'une traversée qui dure huit ou dix jours (1).

Le travail des fermes expérimentales, auquel le chapitre suivant est consacré, est sans doute le plus utile à l'agriculture, dont le pouvoir public ait eu l'initiative.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

L'agriculture est la principale ressource de la Fédération canadienne. Plus de la moitié de la population y est engagée plus ou moins directement. Son développement futur aura une grande influence sur celui du pays lui-même, à peine la dixième partie de la superficie des terres arables ayant été mise en culture jusqu'ici.

Le gouvernement du Dominion a estimé qu'une des plus puissantes causes du progrès consiste dans la diffusion parmi le monde agricole des procédés scientifiques de culture, tels qu'ils ont résulté d'expériences faites tant à l'étranger qu'au Canada même.

C'est pourquoi plusieurs millions de francs ont été dépensés à l'installation et à l'œuvre des fermes modèles, qui sont établies respectivement à Ottawa, pour l'Ontario et Québec; à Nappan,

(1) L'Ouest ne s'occupant pas encore de la culture des fruits, je n'ai pas à parler ici des résultats remarquables obtenus pour la conservation de ceux-ci par le froid durant la traversée de l'Atlantique.

pour les Provinces maritimes; à Brandon, pour le Manitoba; à Indian Head, pour les Territoires du nord-ouest, et à Agassiz pour la Colombie anglaise, et que je crois trop intéressantes pour ne pas en dire quelques mots.

Quoique leur action sur la population agricole s'accentue de plus en plus, on peut prétendre cependant que, comme c'est le cas partout, le cultivateur canadien tient relativement peu compte des efforts que font les fonctionnaires des fermes en vue de l'éclairer, et qu'il considère plutôt les exploitations gouvernementales comme des champs d'expériences purement théoriques et trop scientifiques pour qu'elles offrent de l'intérêt pour lui.

Et cependant, il faut que ceux de nos compatriotes qui auraient l'intention de venir se fixer ici, aient une idée non seulement de la nature des terres et des conditions dans lesquelles on les cultive actuellement, mais également des ressources d'amélioration que leur offre l'autorité par son intermédiaire le plus compétent en la matière : les fermes modèles.

Les récoltes obtenues dans les établissements de l'État sont généralement supérieures en quantité comme en qualité au rendement moyen du pays.

Quoique l'on puisse se sentir porté à expliquer cette plus-value du rapport par un accroissement du coût de production, il faut dire néanmoins que le directeur, le Dr Saunders, attribue cette différence avant tout aux conditions suivantes, toutes susceptibles d'être réalisées par le cultivateur ordinaire, et cela d'autant plus facilement que les fermes lui fournissent en temps opportun toutes les indications désirables à leur sujet :

1. Bonne préparation du sol;

2. Soigneuse conservation du fumier de ferme et judicieuse application de cet engrais;

3. Sélection des variétés et espèces de semences, d'après le sol et le climat de la région;

4. Ensemencements hâtifs.

Voici un aperçu du travail exécuté par les fermes dans ces différentes directions :

Sol et engrais. — L'humus qui couvre d'une épaisseur variable les terres du Canada occidental doit être apprécié tant au point de

vue de sa composition organique qu'à celui de sa composition chimique.

C'est l'entrepôt naturel de l'azote, qui constitue pour la plante le plus coûteux des aliments lorsqu'on doit l'acheter sous forme d'engrais commercial.

L'humus fournit les moyens d'existence à des micro-organismes qui, par les fonctions de leur vie, convertissent son azote organique en nitrates et préparent une partie de l'aliment minéral de la plante.

Il contient des quantités considérables de matières qui constituent cet aliment minéral. Ces matières sont libérées et rendues assimilables par suite de la décomposition de l'humus en été. (D'après les dernières recherches faites, les humates minéraux fournissent à la plante une grande proportion de potasse, chaux, etc.)

L'humus augmente le pouvoir d'absorption et de rétention d'humidité du sol.

Il régularise la température du sol et le protège contre les extrêmes.

Il rend friable les sols lourds et diminue la perte d'éléments fertilisants subie par les sols sableux et meubles par suite du drainage (1).

Le professeur Robertson, dans un rapport spécial fait au comité d'agriculture en 1899, émet l'avis que si l'humus existait en abondance et que le labourage et le drainage étaient bien exécutés, l'humidité du sol canadien se trouverait réglée dans la majorité des cas et que l'air aurait accès aux racines.

Comme moyens d'aboutir à ce résultat au cas où l'une de ces conditions fait défaut, M. Robertson indique :

L'incorporation dans le sol de quelque substance végétale (fumier de ferme, légumineux enfouis en vert); en évitant de les enfouir trop profondément et en maintenant la surface du sol meuble et friable.

Le labourage de la surface a en général beaucoup d'importance. Outre qu'il arrête le mouvement capillaire de l'eau vers la surface, par conséquent son évaporation, il détruit les mauvaises herbes

(1) « Evidence of Frank T. Shutt M. A., before the Select Standing Committee on agriculture and colonization, 1900 ».

qui accaparent l'humidité du sol et l'abandonnent à l'atmosphère. (Le labourage fréquent superficiel (le binage) entre les rangées de maïs a causé une augmentation de 86 p. c. dans le rendement.)

Les sols lourds, à cause de leur compacité même, sont souvent sursaturés d'eau; surtout au printemps. Il leur faut, outre le drainage, des plantes à racines profondes, puis, pour éviter l'abaissement de leur température, il est bon de passer le rouleau. (Expériences de Ring aux fermes de l'État de Wisconsin : différence de température entre les terres roulées et non roulées 1°73 C. à 1 pouce de profondeur et 1°62 C. à 3 pouces.)

Conclusion du professeur Robertson : le cultivateur peut faire beaucoup dans le but de conserver et de rendre utilisable ce qui existe dans son sol, mais qui est gaspillé souvent par incurie : l'humidité, la chaleur, les richesses matérielles.

La ferme centrale d'Ottawa a analysé de nombreux échantillons de sol canadien et voici les résultats qu'elle a obtenus pour les terrains qu'elle a examinés.

Richesse moyenne du pied supérieur par hectare :

8,600 kilog. d'azote; ce qui suffirait à 150 récoltes de céréales si la quantité pouvait être rendue complètement assimilable;

4,830 kilog. d'acide phosphorique (250 récoltes);

10,465 kilog. de potasse (carbonate de potassium) (300 récoltes).

Plusieurs districts du Canada occidental possèdent un sol plus riche que celui de la fameuse Terre-Noire de la Russie.

Ne pouvant rendre toute cette richesse utilisable, on s'efforce cependant par des recherches laborieuses de se rapprocher de ce résultat. Le plus souvent, malheureusement, on est forcé d'enrichir davantage un sol déjà si supérieurement doué, afin d'obtenir des rendements meilleurs.

Les expériences faites avec le trèfle entre autres et qui consistent ou bien à enfouir la récolte tout entière ou bien à ne laisser au sol que les racines après avoir fauché la verdure, ont donné des résultats surprenants.

Les recherches faites à ce sujet en Angleterre, de 1852 à 1883,



ont servi de base à celles que l'on a entamées au Canada en 1893.

Voici l'accroissement de rendement obtenu par cette méthode; unité : l'hectare.

Blé. — 1re année . . .	28 p. c. pour le grain ;	1,756 kilog. de paille.	
2e » . . .	29 » »	833 »	

Pommes de terre. — Le feuillage était beaucoup plus vigoureux et l'accroissement dans le rendement des tubercules de 28 p. c.

Ces résultats sont dus aux conséquences de la décomposition du trèfle dans le sol. La quantité d'humus est augmentée, les racines profondes du trèfle absorbent la potasse, l'acide phosphorique, la chaux que les autres plantes ne peuvent atteindre. Sur ces racines se forment des nodules où un monde de microbes bienfaisants s'assimile l'azote de l'air compris entre les particules du sol et le communique à la plante (1).

Même lorsqu'on sème le trèfle simultanément avec les céréales, on n'a pu constater, malgré la diminution relative de surface occupée, aucune diminution dans le rendement.

Conclusion : Le trèfle, les fèves soya (soya beans) ou autres légumineux enrichissent le sol :

1° Lorsqu'on les enfouit en vert. Ils lui procurent dans ce cas autant d'azote que 25 tonnes de bon fumier de ferme, par hectare;

2° Lorsqu'on les sème simultanément avec les céréales (effet bienfaisant des racines) ;

3° Lorsqu'on les coupe et qu'on les emploie pour l'alimentation du bétail (on retrouve 75 p. c. de la richesse fertilisante dans les excréments).

Il faudrait au Canada en semer 10 à 11 kilogrammes par hectare (valeur des semences, 15 francs), pour obtenir 112.5 kilogrammes d'azote. Or, le prix le plus bas de l'azote dans les engrais chimiques, livrés au Canada, est de 1 franc le kilogramme, soit 112.5 francs pour la quantité obtenue par les semis de trèfle.

A peu près la moitié de la valeur fertilisante se trouve dans les racines.

(1) Expériences de Hellriegel et Willfarth en Allemagne.

L'application de la nitragine, préparation bactéorologique contenant les germes des microbes qui pullulent dans les nodules des racines des légumineux, ne se généralisera pas de si tôt au Canada, quoique les expériences faites ici corroborent celles faites en Europe; le principal inconvénient consiste en ce que la préparation est fabriquée exclusivement en Allemagne et ne conserve ses facultés vitales que pendant six semaines. Elle est, d'autre part, exposée à les perdre à la température de plus de 38° Centigrades.

Mais on peut plus facilement appliquer la méthode un peu rudimentaire suivie aux États-Unis et qui consiste à « inoculer » un terrain, en y répandant une certaine quantité de terre riche en la bactérie précieuse. Pour éviter le transport de la terre, on peut également la laver à l'eau froide et faire usage de cette dernière qui a entraîné les microbes.

Aucune attention n'est consacrée dans l'Ouest canadien à conserver au sol ces éléments de fertilité. Le fumier de ferme est généralement considéré comme encombrant et on tâche de s'en défaire le plus sommairement possible.

Il est évident que certains sols n'ont pas régulièrement besoin de ces engrais et que quelquefois même leur application peut être de mauvaise économie, mais les fermes expérimentales sont là pour guider le cultivateur ignorant, elles analysent son sol, et se mettent de la sorte en état de lui donner des conseils basés sur la science du chimiste, de l'agronome et de l'homme d'expérience.

J'ai parlé à différentes reprises de terrains dits *alcalins*. Il y a dix ans déjà, la ferme expérimentale analysa des échantillons de ce sol; ces travaux ont révélé la présence de sels de soude, de calcium, mais surtout de magnésium. La composition différant d'un sol à l'autre, il faudrait chaque fois avoir recours à l'analyse avant de pouvoir aviser aux remèdes. Quelques-uns ont été appliqués avec un succès tel que, dans bien des cas, les terrains dits alcalins ont porté une végétation vigoureuse et saine [1].

Il a également été question au cours de cette étude de terrains qui ont été mis en culture de céréales pendant vint-cinq années consécutives sans engrais ni assolement aucuns.

Lorsque le Dr Shutt était à Portage-la-Prairie, il y a quelques mois, les cultivateurs lui disaient qu'ils constataient une diminu-

[1] Rapport du chimiste, années 1891 et 1893.

tion dans le rendement du blé. Il paraît que la graine est devenue plus petite. Connaissant la richesse de ce sol cultivé depuis un quart de siècle seulement, le Dr Shutt croit pouvoir attribuer la diminution qui lui a été signalée à la réduction de la quantité des matières nutritives, utilisables. Actuellement, des recherches à ce sujet se poursuivent à Ottawa. Par la comparaison de sol vierge et de sol cultivé, pris l'un à côté de l'autre, on espère déterminer positivement la cause du décroissement.

En tout cas, les expériences théoriques et pratiques ont prouvé que, même aux plus riches terres du Manitoba et du Nord-Ouest, il convient de rendre au moins une partie des matières nutritives consommées par les plantes et de réagir fortement contre le système actuel qui doit mener, si pas à un épuisement total des éléments fertilisants, au moins à un appauvrissement funeste de la quantité assimilable.

Au cours d'une entrevue que j'avais avec lui, le Dr Shutt me disait : L'opinion du fermier, que l'engrais « empoisonne » ou « brûle » la terre de l'Ouest, est erronée. Le mauvais effet que la fumure produit parfois sur les récoltes, provient de ce que le fumier de ferme non décomposé absorbe et puis abandonne à l'air l'humidité d'un sol qui n'en a que juste assez. Le remède consiste à étendre alternativement sur le sol, après le labourage d'automne, des couches de fumier et de neige; celle-ci fondra sous l'action de la chaleur dégagée par le fumier et fournira l'humidité nécessaire.

Les engrais chimiques ont peu ou pas d'importance pour un pays dont le sol est si riche et dont les neuf dixièmes constituent du terrain vierge. Cependant, dans les provinces plus anciennes, certains sols sont dépourvus de quelques-unes des substances inorganiques nécessaires et il se trouve d'autre part dans l'Ouest des terres qui pourraient bénéficier d'une addition de ces substances. C'est pourquoi les fermes expérimentales ont entamé l'étude de la valeur respective de quelques engrais naturels et artificiels.

1°. La *vase des marais* (marsh mud). La quantité de matière assimilable par les plantes excède celle des terrains les plus riches, quoique sa teneur intégrale en matières nutritives soit inférieure. La composition organique, qui varie beaucoup, a de

l'importance au point de vue de la nature, légère ou lourde, du sol à amender.

L'application de cette vase a pour effet de raréfier la quantité relative d'humus et il faudrait donc l'employer simultanément avec un reconstituant d'humus (fumier de ferme, par exemple).

2. *Swamp muck* (tourbe). Cet engrais, très abondant au Canada, possède peu de valeur au point de vue de la richesse chimique, mais il constitue un bon absorbant d'engrais liquides et convient par conséquent comme litière, etc.

Cendres de tannerie (tannery ashes). — Utiles au sol qui manque de chaux et d'acide phosphorique.

4. *Cendres de bois* (wood ashes). — Bien souvent le cultivateur vend à des prix dérisoires cet engrais précieux pour des terres pauvres en potasse et acide phosphorique.

5. *Déchets de poisson* (fish waste). — Est excessivement abondant au Canada, mais peu ou pas employé; les déchets abandonnés le long de la côte constituent plutôt un danger pour la santé publique. C'est un engrais de haute valeur. La méthode de la dessication artificielle est trop dispendieuse ici. On en a trouvé d'autres. Le swamp muck dont il est question plus haut convient très bien à y être mélangé. A cet effet, on découpe des briques de cette tourbe et on fait un lit de 8 à 15 centimètres d'épaisseur, on y pose une couche de résidu animal de la même épaisseur, puis alternativement une couche de chaque substance jusqu'à ce que le tas atteigne 1.50 mètre environ. Afin d'éviter le lessivage, on le protège contre la pluie par un toit de planches grossières. On prévient la fermentation excessive en remuant le tas une ou deux fois; si le compost devient trop sec, il faut le mouiller sans cependant le saturer d'eau. Au bout de trois ou quatre mois en été l'engrais est prêt à être employé.

En y ajoutant des cendres de bois à raison de 100 kilogrammes pour 250 kilogrammes de déchets de poisson, on assure au mélange les principaux éléments de fertilisation. Si l'on fait usage de la kaïnite à la place des cendres, il n'en faut que 50 kilogrammes.

Le chimiste recommande l'application de cet engrais au printemps, au moyen de la herse à disques (disc-harrow) pour que l'incorporation dans le sol ait lieu à une faible profondeur. Les

meilleurs résultats sont obtenus sur des terres de consistance moyenne, c'est-à-dire ni très lourde ni trop légère.

6. *Produits des égoûts*; précipités par la chaux, l'alun ou tout autre précipitant (sludge). — Nombre de cultivateurs du district de Niagara attribuant une grande valeur à ce fertilisant et allant même jusqu'à l'acheter à des prix assez élevés, pour amender leurs vignobles et leurs vergers, la ferme expérimentale en a déterminé la composition et la valeur comme engrais.

L'échantillon soumis (Hamilton, Ontario) était supérieur à la moyenne des produits similaires d'Angleterre et d'Allemagne; on ne pourrait cependant pas transporter cet engrais à une certaine distance avec avantage. Lorsqu'on en dispose sur place on pourrait l'employer avec profit pour les terrains sablonneux et graveleux.

7. *La poudrette* (boue d'égoût desséchée) vaut plus que la boue humide.

Les deux produits semblent être riches en germes « nitrifiants » et leur application faciliterait, par conséquent, l'absorption d'azote par les plantes sous forme de nitrates.



8. Le *phosphate-rock* (roche phosphatée), un engrais naturel provenant de la Caroline, de la Floride et de la Géorgie (États-Unis), semble avoir de la valeur, principalement à cause de la propriété qu'il possède de se convertir en excellent superphosphate sous l'action de l'acide sulfurique.

Il comprend deux variétés : le phosphate-rock de rivière et le phosphate de carrière.

A noter également les expériences faites dans le but de déterminer le moyen le plus avantageux de conserver le fumier de ferme. Ces essais ont mis en évidence le grand avantage que présentait la conservation sous abri, surtout là où le bois existe sur place et où, par conséquent, la construction de ces abris peut se faire à peu de frais.

Détermination de la valeur relative des engrais au point de vue de la culture au Canada.

Les expériences s'étendent sur douze annnées (1888-1899). Les résultats prouvent que les engrais diffèrent d'après l'espèce

et la variété des céréales (froment, orge, maïs, etc., précoces ou tardifs).

Pour le maïs, par exemple, les engrais se classent comme suit quant à leurs effets sur la production :

A. Pour la variété hâtive :

I. Fumier de ferme bien pourri : 30 tonnes l'hectare.

II. Mélange de :

390 kilogrammes de superphosphate minéral n° 1.
225 » de nitrate de sodium.
1,670 » de cendres de bois.

III. Mélange intime et ayant fermenté avant l'emploi :

15 tonnes fumier de ferme partiellement décomposé.
560 kilogrammes de phosphate Thomas ou de phosphate broyé

IV. Fumier de ferme frais : 30 tonnes.

V. Mélange de :

560 kilogrammes de phosphate Thomas.
225 » de nitrate de sodium.
1,120 » de cendres de bois.

VI. Mélange de :

390 kilogrammes de superphosphate minéral n° 1.
225 » de nitrate de sodium.

B. Variété tardive :

I. — N° IV précédent.
II. — » III »
III. — » I »
IV. — N° II précédent.
V. — » V »
VI. — » VI »

Dans les deux cas *A* et *B*, le plus faible rendement a été obtenu au moyen du mélange de 900 kilogrammes de phosphate Thomas et 335 kilogrammes de chlorhydrate de potassium. Les autres engrais employés, soit seuls, soit en mélange, sont : gypse, chlorure de calcium, sulfate d'ammonium, sulfate de fer et os broyés.

Dans le cas des betteraves, la fumure avec le phosphate Thomas a conduit à un résultat inférieur à celui obtenu par les terres sans engrais.

Expériences au sujet du rendement respectif des différentes variétés de céréales et d'autres plantes.

Chaque année, la ferme centrale envoie à ceux qui en font la demande des grains de semences de différentes espèces et variétés. Il en fut envoyé, en 1899, à des milliers de cultivateurs qui renseignent la direction de la ferme sur les résultats obtenus. De leur côté, les différents établissements de l'État se livrent eux-mêmes à des essais du même genre, et le rapport de 1899 donne les résultats obtenus par 65 variétés de froment, 56 variétés d'orge à six et à deux rangées, 78 d'avoine, 32 de maïs, 143 de pommes de terre, 60 de petits pois, 25 de navets, 21 de betteraves fourragères et 6 de betteraves à sucre, 20 de carottes et 48 de tabac.

Époque des semailles. — Des expériences qui se répartissent sur un espace de dix années, ont prouvé qu'à la ferme expérimentale d'Ottawa, la meilleure époque pour les semailles est celle qui survient une semaine après que le sol dégelé est en état de les recevoir.



Les ensemencements faits une semaine après l'époque preconisée ont causé une perte de 15 p. c. pour l'avoine; ceux faits quinze jours trop tard, 22 p. c.; trois semaines trop tard, 32 p. c., et un mois, 48 p. c. Pour l'orge, les pertes sont evaluées pour ces retards respectifs à 23, 27, 40 et 46 p. c.; pour le blé d'été, 30, 40, 50 et 56 p. c.; pour les petits pois, 4, 12, 22 et 30 p. c.

C'est ce qui porte les fermes expérimentales à conseiller aux cultivateurs de labourer leurs terres en automne.

Il serait impossible de résumer tous les travaux des fermes; je veux signaler cependant encore les efforts faits en vue d'obvier à un inconvénient assez général de l'Ouest : l'absence d'arbres et de haies protectrices, ce qui expose les exploitations agricoles à tous les vents et au soleil brûlant de la Prairie.

Quelques cultivateurs intelligents ont profité des travaux d'essais faits par des fermes modèles et celles-ci, en présence de l'attention et des soins qu'elles y consacrent, arriveront probablement un jour à créer dans la Prairie nue une végétation nombreuse et protectrice.

A mentionner à ce propos la belle initiative du chemin de fer Canadien Pacifique qui, autour de vingt-cinq de ses gares, entre

Moose Jaw et Calgary, a fait des plantations d'arbres de toutes espèces. C'est encore la ferme centrale qui est intervenue ici en envoyant les plants. Des millions de jeunes arbres, ainsi que des semences en quantité, ont été expédiés en outre aux stations de la police montée, aux agences indiennes des Territoires et aux particuliers.

Les expériences à ce sujet on spécialement pour but de déterminer :

1° La croissance relative en hauteur et circonférence des arbres lorsqu'ils sont plantés à des écartements différents ;

2° La croissance relative de ces arbres lorsqu'ils sont plantés en blocs d'une espèce ou d'espèces différentes ;

3° L'influence de ces massifs d'arbres sur les récoltes des terres abritées par eux.

Je ne puis épuiser ce sujet dans le présent aperçu. Je dois négliger l'étude intéressante de l'arboriculture canadienne : maladies des arbres et remèdes; insectes et insecticides ; plantes protectrices des vergers ; greffe, marcotte et bouture.

Les fermes modèles ne négligent aucun côté de la question et tiennent compte des recherches faites dans le monde entier.

Une question importante spécialement pour le ranch, est celle de savoir quelle herbe serait cultivée avec le plus d'avantage.

J'ai mentionné le brome inerme, le mil (timothy) comme variétés principales.

L'entomologiste et botaniste, le Dr J. Fletcher, a depuis 1887 recommandé le brome inerme (awnless smooth brome grass), qui, après examen, a paru offrir des avantages marqués.

Les herbes naturelles ont été examinées au point de vue de leur richesse en albuminoïdes, matières grasses, hydrocarbures (carbohydrates), fibre, cendres et matières minérales.

Les fourrages de culture ne sont pas négligés ; les recherches faites à leur sujet complètent les précédentes.

On a également examiné la valeur que peuvent avoir quelques préparations plus ou moins industrielles, telles que : la farine de coton, les tourteaux de lin, les décoctions de foin.

Depuis des années, on recherche quels légumes conviendraient le mieux dans le pays et quelles variétés seraient les plus avan-



tageuses. Le rapport de 1898, complété par celui de 1899, donne une liste de 29 légumes avec les variétés à préconiser.

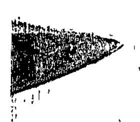
Insectes et plantes nuisibles. — L'entomologiste et botaniste poursuit avec succès ses études sur les insectes nuisibles qui font, de temps en temps, leur apparition au Canada, sans que pour cela ils constituent un fléau. La Hessian fly (mouche de Hesse, *Cecidomyia destructor*, Say), par exemple, a été assez fréquente au Manitoba, et a fait l'objet d'études minutieuses. Grâce à ces travaux et à la publicité qui y est donnée, les cultivateurs disposent des moyens d'enrayer le mal lorsqu'il se manifeste.

Il en est de même pour les mauvaises herbes.

Crêmerie. — Depuis que l'industrie laitière est devenue l'objet de plus d'attention au Canada (ce pays pourvoit le marché britannique de 1/10 de la demande en beurre et de 2/3 en fromage). Des investigations ont été faites en vue de déterminer quelle race laitière était la plus productrice. Les conditions dont on a tenu compte à Nappan, ont été les suivantes :

1° Nombre de jours que la vache a été traite;

2° Poids du lait fourni;



3° Proportion en pour cent de matières grasses contenues dans le lait;

4° Poids du beurre retiré;

5° Valeur de ce beurre;

6° Valeur du lait écrémé;

7° Coût total d'entretien;

8° Bénéfice ou perte annuelle.

Des expériences d'alimentation ont été faites à la ferme centrale sur les espèces chevaline, bovine, ovine et porcine, et il faut signaler également la recherche du meilleur mode d'écorner le bétail à l'aide des outils américains et européens.

Avant de clore le chapitre des fermes expérimentales au sujet desquelles, cependant, tant de choses seraient à mentionner encore, je veux parler des recherches faites au laboratoire de la ferme d'Ottawa, en vue de déterminer la cause de la mollesse d'une grande partie du lard canadien, lequel, au demeurant, est

d'une qualité excellente et un article important d'exportation ([1]).

M. Grisdale, de la ferme d'Ottawa, a choisi 200 animaux à cet effet. Leur nourriture, la façon de les garder, l'exercice physique ont différé, bref, chaque groupe de porcs, composé d'après la race, l'âge, etc., a été placé dans des conditions spéciales.

Leur lard a été examiné chimiquement et physiquement, car la cause de la mollesse pouvait aussi bien résider dans la nature de la fibre que dans celle de la substance grasse contenue.

Les expériences ont été conduites avec le plus grand soin. Il paraît en résulter que le défaut en question est dû à un excès d'oléine liquide, sur la palmitine et la stéarine solides à la température ordinaire. La proportion normale entre la première substance et les deux autres serait dérangée.

D'autre part, les cellules (substance azotée) du lard dur ou ferme seraient plus épaisses que celles du lard mou.

On a cependant constaté également que l'âge et le poids sont des facteurs qui peuvent influencer la nature du lard produit. (Voir appendices au rapport du ministre de l'agriculture. Bulletins spéciaux. Rapports au comité permanent d'agriculture et de colonisation.)

Ce qui précède est loin de représenter un résumé des travaux des fermes expérimentales ; j'ai désiré simplement faire connaître, un peu mieux que de nom, ces établissements utiles et intéressants, qu'il est bon de signaler l'existence à l'immigrant, afin qu'il se rende bien compte du concours précieux et gratuit qu'il peut trouver auprès d'eux pour apprendre à retirer de son travail les résultats les plus rémunérateurs.

CONCLUSION.

Je m'étais proposé d'examiner les ressources qu'offre le Canada occidental au cultivateur.

Il résulte de la description sommaire qui a été donnée de ceux des districts de la Prairie que j'ai visités, que ce pays possède des terres qui à tous les points de vue conviennent à l'agriculture et dont l'acquisition est très aisée.

(1) Depuis 1895, l'exportation du lard et des jambons (ham and bacon) a presque triplé ; elle s'élevait en 1899 à environ 52 millions de francs.

Il en résulte également que le gouvernement de la Puissance ne se borne pas simplement à garantir la propriété et la liberté individuelles, mais qu'il intervient encore d'une façon plus active dans la colonisation de ses territoires vierges.

Les informations et considérations qui précèdent procureront j'espère à ceux d'entre nos compatriotes qui se sont résolus à émigrer, quelques-uns des éléments nécessaires pour comparer le Canada aux autres pays étrangers qui, comme le Dominion, s'efforcent de recruter des colons-agriculteurs.

Agréez, etc.

ROBERT DE VOS,
Vice-Consul, adjoint au consulat général
de Belgique au Canada.